Décembre 1895 N° 24 2e Année

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXe SIÈCLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 83, Rue de Rennes, PARIS

LE MINISTÈRE BOURGEOIS-LEMMI

Bien aveugles seraient les catholiques qui garderaient encore la moindre illusion sur la prépondérance de la Franc-Maçonnerie dans la politique française.

La secte est au pouvoir; c'est elle et bien elle qui commande en souveraine maîtresse depuis la démission de M. Casimir-Périer. Le ministère Ribot n'avait été constitué que « pour la frime », Lemmi ayant ordonné de feindre un nouvel essai de cabinet de concentration; et l'on sait la jolie besogne faite par le soi-disant modéré Ribot!... Le coup du ministère maçonnique et radical a été préparé pendant les vacances parlementaires.

Lorsque nos députés ont repris séance, ce n'était un mystère pour personne que le cabinet Ribot allait sauter; peu importait le prétexte, Madagascar, Carmaux, Chemins de fer du Sud, etc., il devait sauter; c'était dans l'air.

Dès le 19 octobre, le *Courrier du Soir*, journal dirigé par le F∴ Pétrus Baragnon, laissait échapper quelques indiscrétions sur les démarches des radicaux qui se préparaient à prendre le pouvoir.

Le même jour, le président de la République, le F∴ Félix Faure, membre actif de la loge *l'Aménité*, du Havre, se rendait auprès du F∴ Henri Brisson, président de la Chambre, pour conférer avec lui en secret. Voir le journal officieux *le Soir*, paru le 19 octobre, mentionnant cette visite; et *le Soir* en comprenait si bien le caractère suspect, qu'il s'efforçait de la présenter comme une démarche tout à fait normale.

« M. Félix Faure est venu en voiture; mais, en sortant du Palais-Bourbon, il a renvoyé sa voiture et est rentré à pied à l'Elysée.

« Le président a été fort acclamé. »

Cette visite n'ayant pas passé inaperçue, comme on le voit, il s'agissait de lui donner un caractère anodin. C'est pourquoi *le Soir* ajoutait immédiatement les gros mensonges que voici :

« Cette visite n'a rien que de très normal.

« Peu de temps après la rentrée des Chambres, il est d'usage que les présidents du Sénat et de la Chambre fassent visite au chef de l'Etat.

« M. Félix Faure a rendu cette visite, en se rendant au Sénat et à la Chambre. »

Dès le lendemain, plusieurs de nos confrères de la presse quotidienne allaient aux informations et faisaient la preuve que *le Soir* avait menti.

1° Il était faux que les présidents du Sénat et de la Chambre fussent allés à l'Elysée, et, par conséquent, ce n'était pas une visite que le chef de l'Etat rendait.

2° Il était faux, absolument faux, que le F∴ Félix Faure fût allé au Sénat; aucune visite n'avait été faite par lui au Luxembourg, ni avant ni après sa visite au F∴ Henri Brisson.

Pourquoi donc ces mensonges?

Ceux qui sont au courant des intrigues maçonniques ont bien compris que les deux FF∴ concurrents présidentiels (l'un pour assurer le pouvoir à la Maçonnerie en cas de majorité modérée au Congrès, l'autre pour assurer le pouvoir à la même Maçonnerie en cas de majorité radicale) n'ont pas eu une conférence secrète de trois quarts d'heure, pour le seul plaisir d'échanger de banales congratulations. Il est facile de deviner ce qui s'était passé. Lemmi avait écrit : « Le moment est venu; le mot d'ordre est donné de culbuter le cabinet Ribot, qui ne nous est plus d'aucune utilité et qui a rendu tout le service que nous attendions de lui (loi d'abonnement; il nous fallait un chef de ministère soi-disant modéré pour la faire passer). Maintenant, entendez-

vous avec Brisson, afin que la Maçonnerie prenne officiellement le pouvoir sous le nom de ministère radical. » Et là-dessus les deux FF.·. Brisson et Faure ont échangé leurs vues.

Il est certain aussi que les braves gens, qui suivent les événements politiques uniquement en les envisageant sur les apparences, n'y ont vu que du feu ; mais nous qui ne perdons jamais de vue le maçonnisme ou le non-maçonnisme des acteurs de la grande comédie parlementaire, nous n'avons pas eu une seconde d'hésitation.

Les interpellations des socialistes ont été une pure farce. Tout ce monde-là est d'accord ; chacun joue son rôle dans la sphère qui lui a été assignée par les chefs secrets de la secte.

Millerand est franc-maçon actif; Jaurès est franc-maçon actif; Gérault-Richard est franc-maçon actif; Rouanet est franc-maçon actif. Ce sont des francs-maçons actifs qui ont donné l'assaut au cabinet Ribot, pour fournir au F.·. Félix Faure l'occasion de faire constituer par un franc-maçon actif un ministère de radicaux, francs-maçons actifs.

L'assaut sur la question de Carmaux n'a pas réussi ; c'est le F.·. Rouanet qui a renversé le lendemain M. Ribot sur la question des Chemins de fer du Sud.

La constitution du ministère radical et maçonnique n'a pas traîné ; trois jours de négociations ont suffi pour donner à Lemmi la satisfaction la plus complète. Sur onze ministres, neuf sont non seulement francs-maçons actifs, mais même des plus militants parmi les sectaires en état d'activité ; le dixième est franc-maçon ayant cessé de fréquenter les loges, mais en excellents termes avec le Grand Orient; le onzième n'est pas franc-maçon en titre, mais est en fait aussi maçon que les plus maçons.

La Maçonnerie a donc pris *officiellement* possession du pouvoir. C'est pourquoi il convient d'inscrire dans cette revue les noms des membres du nouveau ministère.

*
* *

Président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur : **le F.·. Léon Bourgeois**, né à Paris le 29 mai 1851 ; membre de la loge *la Sincérité*, de Reims ; président de la maç.·. Ligue de l'Enseignement ; franc-maçon des plus militants et affichant hautement son maçonnisme.

Ministre de la guerre : **le F.·. Godefroy Cavaignac,** né à Paris le 21 mai 1853 ; membre de la loge *les Amis du Progrès*, du Mans ; figure comme F.·. sur le *Bulletin officiel du Grand Orient de France*, année 1887, page 12 ; son père était membre du Suprême Conseil du Rite Ecossais ; franc-maçon actif.

Ministre de la marine : **le F.·. Simon dit Edouard Lockroy,** né à Paris le 17 juillet 1840; membre de la loge *la Justice*, de Paris ; franc-maçon des plus militants.

Ministre de la justice et des cultes : **le F.·. Louis-Hippolyte Ricard,** né à Caen le 17 mars 1839. Une certaine obscurité règne sur le cas de M. Ricard; Il a été fréquemment cité comme appartenant à la secte, notamment sur les listes publiées par : *le Matin* (29 septembre 1892), *la Libre Parole* (17 septembre 1893), *la Franc-Maçonnerie démasquée* (octobre 1894). Jamais il n'a protesté, jamais il n'a envoyé une lettre de rectification. D'autre part, dans la correspondance adressée à la *Revue Mensuelle,* nous avons une lettre d'un abonné de Rouen, datée du 15 février 1894, où il est dit : « J'ai eu entre les mains un livre relié, moitié manuscrit et moitié imprimé, qui était le registre d'une loge rouennaise, en 1860-1861, *la Parfaite Egalité*. La partie imprimée contenait les règlements généraux de la franc-maçonnerie ; la partie manuscrite contenait un tableau des membres inscrits à cette loge. Ce registre appartenait à un de mes amis, qui fut orateur de la loge; depuis, il s'est converti. Il me montra le livre, qui était à tranches dorées, et qui ne lui avait pas été réclamé, parce que la loge s'était dissoute en 1862. Nous lûmes ensemble les divers noms, et je lui demandai si tel ou tel était bien la personne que je croyais. Je me souviens que le nom de M. Hippolyte Ricard y était inscrit à l'année 1861 comme étudiant en droit, récemment initié, et je demandai à notre ami si ce Ricard était le même que notre député; il me répondit qu'il pensait bien que oui. ». Il résulte de ceci que, selon toute probabilité, M. Ricard a été initié, à l'âge de vingt-deux ans, par la loge *la Parfaite Egalité*, de Rouen. Lorsque cette loge tomba en sommeil en 1862, se fit-il inscrire à une autre ? Là est toute la question. Cette situation peut être ignorée de la *Revue Maçonnique*, qui, dans son numéro de novembre 1895, a imprimé ceci : « Le ministère actuel compte neuf francs-maçons; seuls, MM. Ricard et Berthelot ne font pas partie de la grande famille. » La réalité est que le F.·. Louis-Hippolyte Ricard a, purement et simplement, cessé de fréquenter les loges ; mais il n'en est pas moins tenu en haute estime au Grand Orient et au Suprême Conseil, et il n'a jamais nié avoir reçu l'initiation maçonnique.

Ministre des Finances: **le F.·. Paul Doumer,** né en 1857 ; membre de la loge *Voltaire*, de Paris, dont il a été le fondateur en 1890 et le Vénérable de 1890 à fin 1893; il a été, en outre, membre du Conseil de l'Ordre au Grand Orient de France, de septembre 1892 à sep-

tembre 1895 ; s'il ne l'est plus actuellement, c'est parce que les membres sortants du Conseil de l'Ordre ne sont pas immédiatement rééligibles : franc-maçon des plus militants (1).

Ministre des affaires étrangères : **M. Berthelot**, né à Paris le 25 octobre 1827. *La Croix* de Paris dit de lui, avec juste raison : « S'il n'est pas franc-maçon, il est digne de l'être. Savant incontesté, mais matérialiste de premier ordre, il est devenu le demi-dieu de la Maçonnerie, depuis le jour fameux du banquet de la science athée qu'il accepta de présider et dont la secte lui fit les honneurs. » Un article de lui, intitulé *la Science et la Morale*, a été mis en brochure à cinq centimes par les soins du Grand Orient, vendu au siège même du Grand Orient, et recommandé spécialement par la circulaire n° 3, du 6 mai 1895 (*Bulletin du Grand Orient de France*, n° de mai 1895, partie officielle). D'autre part, le fils de M. Berthelot, conseiller municipal de Paris, appartient officiellement à la secte, comme membre des plus actifs d'une des loges de la capitale, *la Fédération Universelle*, dont le Vénérable est le F∴ Bourceret, rédacteur de *la Lanterne* et intime ami de son père. M. Berthelot lui-même est donc franc-maçon de cœur, mais franc-maçon sans tablier ni cordon.

Ministre de l'instruction publique : **le F∴ Combes**, né à Roquecourbe (Tarn) le 6 septembre 1835 ; élevé très chrétiennement, au petit séminaire de Castres, d'où il passa au grand séminaire d'Albi, puis à l'école des Carmes, rue de Vaugirard, à Paris ; a complété ses études, grâce à la bourse de l'archevêché ; professeur de philosophie et sous-diacre au collège de l'Assomption, à Nîmes, à l'époque où Mgr de Cabrières en était le sous-directeur ; jeta ensuite la soutane aux orties et embrassa la carrière médicale ; s'est affilié à la secte à trente-deux ans et a reçu l'initiation à la loge *les Amis Réunis*, de Barbézieux (Charente) ; fondateur, en 1888, de la loge *la Tolérance*, à Pons (Charente-Inférieure) ; le lendemain de la constitution du cabinet, il a prêté serment, en réunion extraordinaire de la loge *Droit et Justice*, de Paris, de laïciser à bref délai les dernières écoles qui sont encore desservies par des congréganistes ; il a composé son cabinet particulier exclusivement de dignitaires de la franc-maçonnerie, parmi lesquels deux Vénérables ; franc-maçon des plus militants.

Ministre des travaux publics : **le F∴ Guyot-Dessaigne**, né à Brioude le 25 décembre 1833 ; a été initié, dit-on, à Paris en 1875, à l'époque où il postulait pour rentrer dans la magistrature ; a essayé sans succès de fonder une loge à Ambert (Puy-de-Dôme) en 1882 ; membre de la loge *les Enfants de Gergovie*, de Clermont-Ferrand ; président de la gauche radicale ; politicien remuant, mais fréquentant peu les loges.

Ministre du commerce : **le F∴ Mesureur**, né en 1847 dans le département du Nord ; initié en 1868 à la loge *la Justice*, de Paris ; affilié à l'Internationale (section du Panthéon) en 1870 ; l'un des fondateurs de la *Grande Loge Symbolique* en 1878 ; président de nombreux banquets gras du Vendredi-Saint ; a fait une conférence prônant la crémation, au triangle *Saint-Jacques*, en 1886 ; actuellement président de la *Grande Loge Symbolique* ; franc-maçon des plus militants.

Ministre de l'agriculture : **le F∴ Albert Viger**, né à Jargeau (Loiret) le 18 octobre 1843 ; membre de la loge *les Adeptes d'Isis-Montyon*, d'Orléans ; se multiplie dans les loges de son département, ainsi que dans celles de Paris ; franc-maçon fanatique des plus militants.

Ministre des colonies : **le F. Guieysse**, membre de la loge *Nature et Philanthropie*, de Lorient ; franc-maçon actif.

*
* *

Telle est la composition du ministère ; et, si nous sommes bien informés, le F∴ Mesureur ne serait pas le seul palladiste parvenu au gouvernement. Le F∴ Lockroy passe également pour affilié aux triangles, ainsi que le F∴ Paul Doumer ; nos présomptions, quant à eux deux, sont très fondées. Nous pourrions en dire long au sujet de certaines fréquentations du F∴ Lockroy, qui est à *tu* et à *toi* avec tels chefs notoires de la haute-maçonnerie. En ce qui concerne le F∴ Doumer, ce n'est un mystère pour personne qu'il est le *factotum* politique du F∴ Charles Floquet ; or, tout le monde sait que le F∴ Charles Floquet (en palladisme : *Tiphereth* — 1255) a été créé, par décret de Lemmi, du 29 septembre 1893, Patriarche Maçon Émérite français, membre du Sérénissime Grand Collège de la haute-maçonnerie, c'est-à-dire cardinal luciférien. Quant au F∴ Mesureur, sa situation de maçon palladiste est hors de toute contestation ; il ne niera pas.

(1) Au nombre des états de service maçonniques du F∴ Paul Doumer, figure la campagne de conférences qu'il a faite de concert avec le F∴ Félix Faure. Le *Bulletin du Grand Orient* (numéro d'avril 1895, p. 37), dans un article intitulé : *Le F∴ Félix Faure et les Cléricaux*, s'exprime en ces termes :
« Le F∴ Félix Faure a été initié au Havre, au grade « d'apprenti, en 1865 ; il est maître depuis 1867, et a « toujours payé régulièrement ses cotisations à sa « L∴ l'*Aménité*.
« Le F∴ Félix Faure est aujourd'hui le doyen des « membres actifs de la L∴ où il a fait, en 1883 et « 1885, et plus récemment en compagnie du F∴ Dou- « mer, plusieurs conférences qui ont obtenu le plus « grand succès, et dont plusieurs ont été imprimées « aux frais de son atelier. »

Il est bon d'enregistrer aussi, dans notre Revue, la démarche officielle du Grand Orient de France auprès du président du Conseil des ministres, peu de jours après la constitution du cabinet.

Dans son numéro du 10 novembre, la maçonnique *Lanterne* imprimait ces lignes, qu'il faut garder et méditer :

« M. Léon Bourgeois, président du Conseil des ministres, a reçu, hier soir à sept heures, les membres du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, qui lui ont été présentés par M. Lucipia, président du Conseil général de la Seine, et du Conseil de l'Ordre.

« Inutile d'ajouter que l'entrevue, qui a duré une demi-heure, a été des plus cordiales, et les membres du Conseil de l'Ordre se sont montrés très satisfaits de l'aimable accueil que leur a fait M. Léon Bourgeois.

« Rappelons que le président du Conseil est un des militants de la Franc-Maçonnerie, à laquelle il a rendu les plus signalés services.

« M. Léon Bourgeois n'est d'ailleurs pas le seul de nos ministres qui appartienne à la Franc-Maçonnerie.

« En recevant aujourd'hui officiellement les membres du Conseil de l'Ordre, M. Léon Bourgeois a tenu à affirmer nettement ses sentiments à l'égard de la Franc-Maçonnerie de France. »

Tout ceci est très significatif.

A méditer aussi ces lignes de la *Revue maçonnique*, de Paris, numéro de novembre :

« Le ministère actuel compte neuf francs-maçons. Seuls MM. Ricard (1) et Berthelot n'appartiennent pas à la grande famille. Mais pour M. Berthelot, il est comme s'il était des nôtres. Sans avoir reçu l'initiation, et à côté de sa grande valeur scientifique, il résume les qualités de caractère et de cœur du maçon et la haute pensée humanitaire qui inspire et embrase la Franc-Maçonnerie. En outre, le président de la République et le président de la Chambre sont francs-maçons. Jamais un groupe si compact d'hommes ayant porté le tablier ne s'était trouvé au sommet du pouvoir politique. « Aussi dans tous les ateliers des batteries d'allégresse sont-elles tirées à l'occasion de cet heureux succès.

« L'élan est général et part aussi bien de ceux qui ont pleine confiance dans la longue carrière de ce ministère dévoué à la cause du progrès que de ceux qui craignent, etc... »

Suivent l'hommage et les félicitations de la *Revue* à des ministres « empreints, dit-elle, de la conscience et des mœurs maçonniques ». Et encore l'organe officieux de la secte ne dit pas tout ; car le président du Sénat est aussi un franc-maçon, le F∴ Challemel-Lacour ; la grande majorité du Conseil municipal de Paris, son président y compris, est composée de francs-maçons ; le président du Conseil général de la Seine, le F∴ Lucipia, est le président même du Conseil de l'ordre au Grand Orient de France.

Quant à Lemmi, il jubile ; ses ordres ont été exécutés en tous points, le coup a parfaitement réussi.

La *Tribuna*, organe officiel du F∴ Crispi, organe public du suprême grand-maître Lemmi, imprimait dans son numéro du 6 novembre :

« L'expérience que la France va faire d'un ministère radical homogène mérite que tous ceux qui croient que la politique et le parlement ne sont pas faits pour faire des hommes des fossiles la suivent avec la plus grande sympathie. Aux hommes courageux, qui arrivent au pouvoir, incombe aujourd'hui en France le devoir de mettre en pratique des idées saines et vigoureuses. »

L'organe des FF∴ Lemmi et Crispi n'émet qu'une crainte : c'est que « les circonstances ne soient pas encore assez favorables ».

Eh bien, maintenant, il s'agit, pour les catholiques, de secouer une bonne fois leur torpeur, de se mettre résolument à l'œuvre, d'entreprendre une action énergique. En face du ministère Bourgeois-Lemmi, il ne faut plus, chez nous, l'ombre d'une division. Nous ne devons pas nous laisser tromper par la comédie qui a été jouée par le cabinet, en affectant de dire, dans son programme, qu'il se propose de gouverner contre les socialistes aussi bien que contre les cléricaux ; il suffit de voir les votes qui se sont succédé à la Chambre depuis la prise officielle du pouvoir par la secte, pour constater que les députés socialistes francs-maçons votent tous comme un seul homme pour le cabinet.

A cet égard, ce qui s'est passé à la séance du 29 novembre est très caractéristique et doit être retenu.

On sait que tous les membres du cabinet qui sont députés ont placé la revision dans le programme sur lequel ils ont été élus ; il en est de même des députés socialistes. Il était donc curieux de tenter une expérience ; c'est ce qu'a pensé M. Cunéo d'Ornano.

Il a proposé, en conséquence, aux ministres de mettre à exécution leurs promesses de députés, c'est-à-dire de profiter de leur entrée au pouvoir pour demander la revision de la Constitution. Or, comme ce serait là courir une chance, la majorité n'étant peut-être pas acquise à la revision, le gouvernement, qui est en fonctions pour faire les affaires de la franc-maçonnerie, et nullement pour réaliser les promesses que ses membres ont faites aux électeurs, a repoussé, sans la moindre vergogne, la proposition de M. Cunéo d'Ornano. Quant aux socialistes francs-maçons, quant aux radicaux francs-maçons, ils ont tous acclamé leurs compères du cabinet renvoyant la revision aux calendes grecques.

(1) Nous venons de dire plus haut ce qu'il faut penser du cas de M. Ricard.

Rien n'a été plus édifiant que le défilé des francs-maçons des diverses nuances, se succédant à la tribune pour déclarer que chacun doit garder son programme électoral dans sa poche, et qu'une nécessité domine tout : le maintien du cabinet Bourgeois au pouvoir !

C'est le F∴ Samary qui vient, au nom du groupe radical, protester contre la proposition de M. Cunéo d'Ornano :

« — Nous ne sommes pas de ceux qui déchirent leur programme, a-t-il dit ; le jour où on présentera à la Chambre un projet de revision net et bien défini, nous tiendrons nos promesses et nous voterons la revision.

« Mais qu'a fait M. Cunéo d'Ornano ? Il a essayé de mettre le parti radical en contradiction avec lui-même. Les radicaux ne feront pas le jeu de ceux qui voudraient renverser le cabinet.

« Nous estimons que le ministère actuel, avec son minimum de réformes proposées, nous donnera plus que celui qui le remplacerait. Nous voterons donc avec lui. »

Le F∴ Alfred Naquet a tenu à peu près le même langage ; en bon franc-maçon, fidèle à la loge, quoiqu'ayant été fort conspué pour ses variations politiques, il ne veut pas prêter la main à un échec possible du cabinet trois-points. Le ministère Bourgeois-Lemmi ayant annoncé qu'il rejette la proposition Cunéo d'Ornano et qu'il demande l'ordre du jour pur et simple, le F∴ Naquet s'empresse de piétiner, lui aussi, son programme électoral de revisioniste à outrance.

« — On connait mon sentiment sur la revision, s'est-il écrié ; j'en ai toujours affirmé la nécessité (*textuel*) ; mais, pour ne pas donner mon appui aux adversaires du parti progressiste (lisez : aux adversaire de la Franc-Maçonnerie), je voterai l'ordre du jour pur et simple accepté par le gouvernement. »

Maintenant, c'est au tour des socialistes francs-maçons. Ceux-ci sont dans une situation toute particulière vis-à-vis de leurs électeurs : comme maçons, il leur faut rejeter la proposition de revision de la Constitution, qui risquerait de mettre en minorité les FF∴ Bourgeois et consorts ; comme socialistes, il est nécessaire qu'ils dorent la pilule aux naïfs prolétaires, leurs électeurs, qui leur servent de tremplin.

Alors, très gravement, les FF∴ Jaurès, Jules Guesde, Millerand, Viviani, apportent à la tribune un ordre du jour, qu'ils savent bien devoir être repoussé par la Chambre, mais qui sauve l'honneur du drapeau rouge, et qui leur permettra, après avoir ainsi manifesté platoniquement leur socialisme, de voter carrément l'ordre du jour pur et simple demandé par le gouvernement.

« *Ordre du jour Jaurès, Guesde, Millerand et Viviani.* — La Chambre, considérant que le prolétariat sera affranchi, non par une revision de la Constitution, mais par une revision de l'état social qu'il fera lui-même en prenant possession des pouvoirs publics, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour a été repoussé par 441 voix contre 69. C'était prévu. Quelle comédie !

Mais la comédie n'était pas finie. Le gouvernement, comme nous l'avons dit, avait accepté l'ordre du jour pur et simple et repoussé tous ceux qui tendaient d'une façon quelconque à la revision des lois constitutionnelles. Tout à coup, quelques malins, ayant à leur tête le F∴ Sarrien, s'avisent de faire observer que l'ordre du jour pur et simple pourra être voté à la fois par des adversaires de la revision, se trouvant en même temps peu favorables au cabinet, mais ne voulant pas s'engager sur le fond de la question, et aussi par les partisans du ministère, pouvant tous se rallier à cet ordre du jour ; de telle sorte qu'il y aura une équivoque.

Le F∴ Bourgeois remonte aussitôt à la tribune, pour dire qu'il change encore une fois d'avis, qu'il ne veut plus de cet ordre du jour pur et simple, qui tout à l'heure lui tenait si fort au cœur. Il s'agit donc à présent de grouper uniquement autour du ministère ses partisans, c'est-à-dire les députés francs-maçons de toutes nuances, et de faire avaler la chose au bon populo en lui annonçant qu'on se propose toujours de faire quelques réformes.

« — Je déclare, dit solennellement le F∴ Bourgeois, que le gouvernement ne veut pas d'équivoque. Il n'y a pas lieu de penser en ce moment à la revision (*sic*) ; nous l'ajournons jusqu'à une époque indéterminée (*textuel*). En conséquence, au lieu de l'ordre du jour pur et simple, nous n'accepterons qu'un ordre du jour de confiance approuvant nos déclarations. »

Et c'est l'ordre du jour de confiance, présenté par le F∴ Sarrien, qui est adopté par la majorité trois-points :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement (*on vient de les lire : la revision renvoyée aux calendes grecques, malgré les promesses du programme électoral*), et convaincue qu'il poursuivra les réformes annoncées par la déclaration ministérielle, passe à l'ordre du jour. »

318 voix proclament la confiance des députés trois-points dans le ministère Bourgeois-Lemmi ; 102 voix sont contre.

Ainsi que le disait le *Journal*, feuille sceptique, mais nullement hostile au Cabinet, « voici la revision encore une fois enterrée ; seulement, cette fois, elle l'est par ceux-là mêmes qui l'ont toujours réclamée ! » Nous ajoutons : parce qu'au-dessus de la question elle-même, parce qu'au-dessus de toute ques-

tion de principe, quelle qu'elle soit, il n'y a, pour les députés francs-maçons, qu'une seule et unique question ; *l'intérêt de la Franc-Maçonnerie.*

*
* *

La secte est au pouvoir. *Elle ne le quittera que si elle en est chassée.* Ceux qui mettent leur espoir en des combinaisons parlementaires ne connaissent pas les francs-maçons ; ils perdent leur temps à attendre un vote sauveur.

Les députés, qui obéissent au doigt et à l'œil à tout ce qui a été décrété par le Grand Orient et le Suprême Conseil, sont plus de trois cents ; la majorité leur appartient donc, incontestablement.

Or, comme le Grand Orient et le Suprême Conseil ne décrètent que ce que le suprême grand-maître Lemmi ordonne, c'est Adriano Lemmi qui gouverne aujourd'hui la France.

Il faut qu'on le sache bien ; il ne faut pas se lasser de le dire et de le redire. C'est en faisant comprendre cela au peuple, c'est en lui montrant à toute occasion la main scélérate du voleur du palais Borghèse dirigeant la politique de la Patrie française, qu'il déteste, qu'il hait, c'est en s'unissant tous sans arrière-pensée contre l'ennemi de la Religion et de la France, qu'on désabusera le peuple, aux cris incessamment répétés : « A bas la Franc-Maçonnerie ! à bas le ministère Bourgeois-Lemmi ! »

J.-B. Verney.

ÉVÊQUES DES ETATS-UNIS

En Europe, on n'a pas l'exacte appréciation des sourdes résistances opposées par certains évêques catholiques des Etats-Unis, quand il s'agit d'exécuter les ordres du Saint-Siège visant les sociétés secrètes rattachées plus ou moins directement à la Franc-Maçonnerie.

Dans le fascicule n° 4 de mes *Mémoires*, j'ai parlé de cet évêque étonnant, qui, se faisant interviewer au cours d'un voyage en Angleterre, s'oubliait au point de laisser échapper : qu'il est dans les meilleurs termes avec grand nombre de francs-maçons de l'Union ; qu'il connaît les principaux chefs et professe pour eux la plus vive estime ; qu'il a été reçu, à Charleston, dans le Masonic-Hall, dont les FF.·. haut-gradés lui ont fait les honneurs, etc.

Autre est le cas de Mgr Shanley, évêque de Jamestown, dans le North-Dakota ; son procédé est curieux et mérite d'être porté à la connaissance de tout le monde catholique.

On sait que le Souverain Pontife Léon XIII a formellement excommunié, il y a plus d'un an, les trois associations dénommées : les Chevaliers de Pythias, les Odd-Fellows et les Fils de la Tempérance. Les premiers sont directement maçons ; l'ordre des Chevaliers de Pythias a été établi par décret d'Albert Pike. Les Odd-Fellows ont une classe supérieure qui pratique le rite satanique de Moïse Holbrook, un des prédécesseurs d'Albert Pike ; cela a été révélé, et maintenant cela est bien su partout. Quant à l'ordre des Fils de la Tempérance, il est une institution indirecte des Rose-Croix des Etats-Unis, dont le Suprême Mage, le F.·. Charles Meyer, est un des membres les plus actifs de la haute-maçonnerie américaine.

Eh bien ! à propos de l'excommunication pontificale, voici la circulaire officielle, mais confidentielle, que Mgr Shanley a fait adresser par son secrétaire aux curés des paroisses de son diocèse :

Révérend Monsieur,

Après un soigneux examen de la question, le Saint-Siège apostolique a condamné les trois sociétés secrètes des Chevaliers de Pythias, des Odd-Fellows et des Fils de la Tempérance. Par conséquent, à l'avenir, il ne sera pas permis aux catholiques de s'affilier à ces sociétés, et à ceux qui le font on doit refuser les sacrements de l'Eglise.

Quant à l'application du décret aux cas particuliers où des catholiques se sont déjà affiliés à ces sociétés, il faut procéder avec une grande charité et une grande prudence ; car, s'ils devaient éprouver un grand dommage en s'en retirant, alors, comme la loi ecclésiastique n'est pas censée obliger avec un si grave inconvénient, *on peut leur permettre d'y rester affiliés, pourvu qu'il n'y ait pas de scandale, et pourvu qu'ils n'assistent aux réunions de ces sociétés qu'en cas de nécessité, et qu'ils évitent ce qui est mauvais en soi.*

Cette lettre ne doit pas être lue en chaire ni publiée dans les journaux, mais doit être appliquée seulement aux pénitents qui se présentent au saint Tribunal.

Par mandement de l'évêque :

Thomas Egan, secrétaire.

Donné à Fargo, ce vingt-six août 1895.

Voilà une circulaire qui, bien certainement, n'a pas dû plonger dans un grand chagrin le F.·. Fleming, de Fargo, un des parfaits initiés du Palladisme, lequel, avec le F.·. Frank Thompson, a la direction secrète dans le North-Dakota.

C'est pourquoi je m'associe très volontiers aux réflexions de l'excellente *Vérité*, de Québec,

qui a mis au jour la circulaire de Mgr Shanley et qui la commente en ces termes :

« Ce qui paraît le plus extraordinaire dans ce document épiscopal, qui est censé promulguer un décret du Saint-Siège destiné à être connu de tous les fidèles, c'est la défense de l'évêque de la lire en chaire ! Comment voulez-vous que les catholiques du diocèse de Jamestown sachent officiellement qu'il leur est défendu désormais de faire partie des trois sociétés secrètes en question, puisque la lettre de leur évêque annonçant la condamnation de ces sociétés par Rome ne doit être ni lue en chaire ni publiée dans les journaux ? Nous avouons qu'il y a là un profond mystère pour nous ; car nous ne croyons pas que la simple application du mandement épiscopal aux pénitents qui se présentent au saint Tribunal soit une véritable promulgation du décret pontifical. Il y a des catholiques qui ne se confessent pas très souvent ; et même parmi ceux qui se confessent souvent, il y en a peu, croyons-nous, qui s'informeront auprès de leur confesseur s'il existe un décret de Rome qui condamne telle et telle société. Et si le pénitent n'en parle pas, le confesseur doit-il lui en parler?

« Il semble donc que cette lettre circulaire de Mgr Shanley à son clergé laisse la question absolument dans le même état où elle était : les catholiques du diocèse de Jamestown ignoreront toujours officiellement qu'il leur est défendu d'appartenir aux trois sociétés secrètes condamnées par Rome.

« Si, par hasard, un pénitent vient à parler en confession de son affiliation à une de ces sociétés, le prêtre devra lui permettre de continuer d'en faire partie, d'assister même aux réunions de la société, *en cas de nécessité* ; car toujours le sociétaire qui a versé une certaine somme dans la caisse de la société dira qu'il ne saurait s'en retirer sans éprouver un dommage sérieux.

« Nous ne voyons donc pas comment la lettre de Mgr Shanley empêchera les catholiques d'entrer, à l'avenir, dans les trois sociétés condamnées, ni comment elle forcera à en sortir ceux qui déjà en font partie.

« Si quelque théologien peut nous donner un éclaircissement sur ce sujet, nous lui en serons profondément reconnaissant ; car il s'agit d'une question de la plus haute importance et qui intéresse tous les fidèles. En effet, cette question n'intéresse pas les seuls diocésains de Jamestown. Si la promulgation d'un décret pontifical destiné aux fidèles est jugée suffisante à Fargo, lorsqu'elle n'est connue officiellement que des prêtres seuls, une semblable promulgation devra suffire dans les autres diocèses.

« Quant à la proposition : *lex non obligat cum tanto incommodo*, voici ce qu'en dit *The Review*, de Chicago :

« Nous tenons d'une autorité excellente que « Rome vient de rendre une décision finale quant « au décret portant condamnation contre les Che- « valiers de Pythias, les Odd-Fellows et les Fils « de la Tempérance.

« Il paraît que certains évêques qui, *pour une « raison ou pour une autre*, n'aimaient pas à « publier le décret, ont demandé au Saint-Siège « si l'on pouvait permettre aux catholiques qui « appartiennent à ces sociétés depuis quelque « temps et qui éprouveraient un grand dommage « financier en s'en retirant, de continuer à en faire « partie, pourvu qu'ils s'abstiennent d'assister « aux réunions, etc.

« Le Saint-Office, dont le préfet est le Pape lui- « même, a décidé la question négativement en « principe, déclarant que le décret contre les so- « ciétés susmentionnées est basé non seulement « sur le droit ecclésiastique, mais aussi sur le « droit divin et naturel, et que, par conséquent, « un grave inconvénient ou dommage ne constitue « pas une raison valide de refuser de s'y confor- « mer. Dans les cas d'extrême nécessité, ajoute « le Saint-Siège, la question doit être soumise « aux autorités romaines. »

« Voilà comment parle notre confrère de Chicago. Le résumé qu'il donne de la décision du Saint-Office sur l'interprétation du décret nous paraît absolument conforme aux traditions de l'Église catholique romaine. Nous aurons sans doute bientôt le texte même de cette importante décision qui est une nouvelle condamnation des théories libérales de l'Église américaine. »

Je n'ajouterai qu'un mot pour conclure :

Faisons connaître partout cette triste situation que certains évêques, trop enclins à fermer les yeux, créent à l'Église catholique aux Etats-Unis. Il y a là un grave danger ; car le Pape, vicaire de Dieu sur la terre, est de toute la chrétienté le chef auquel chacun doit absolue et loyale obéissance, et, si des évêques éludent ses ordres, c'est un grand malheur, c'est une complicité — peut-être inconsciente — avec la secte. En cet état de choses, voyez combien Satan se réjouit !

Donc : adressons au Ciel de ferventes prières ; demandons à Jésus de ranimer le zèle partout ; prions, prions beaucoup, afin que ces évêques, dits libéraux, qui mettent leur main dans celle des francs-maçons, comprennent qu'ils trahissent ainsi le plus sacré de leurs devoirs.

Diana Vaughan
(JEANNE-MARIE-RAPHAËLLE)

Le Mouvement Anti-Maçonnique

CONGRÈS ANTI-MAÇONNIQUE INTERNATIONAL.

Le Comité de l'Union Anti-Maçonnique de France nous communique le document suivant :

Lettre de S. Ém. le cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté, aux membres du Comité central exécutif de Rome.

Messieurs,

Le Congrès Anti-Maçonnique qui doit avoir lieu l'année prochaine est attendu avec impatience par tous les catholiques.

Il est inutile, à vous qui connaissez à fond le système spéculatif et pratique de la Maçonnerie, de vous démontrer ses erreurs et les ruines causées par elle. Il est inutile d'insister sur cette vérité que l'Eglise catholique et la société civile, sur la voie triomphale qu'elles parcourent en vue du salut éternel et temporel des peuples, n'ont jamais rencontré un ennemi plus acharné.

Et c'est pour cela, Messieurs, que je vous encourage à travailler à la préparation de ce Congrès, portant au delà des Alpes le nom de Rome et de l'Italie, les trésors de votre science, de votre expérience et de votre bonté. Un pareil ennemi ne peut être vaincu que par la puissance divine qui se sert des hommes pour exécuter ses desseins et les veut pleins de foi et brûlants de charité.

Que Jésus, par l'intercession de sa Sainte Mère Immaculée et de l'archange saint Michel, couronne d'un heureux succès votre sainte entreprise.

Du Vicariat, dans la solennité de l'Immaculée Conception, 8 décembre 1895.

Votre très affectionné en Notre-Seigneur,

† Lucidus-Marie, *cardinal-vicaire.*

Nous rappelons que, pour la France, les adhésions et souscriptions pour le Congrès doivent être adressées à M. Gabriel Soulacroix, 7, rue d'Aboukir, Paris (sans autre indication).

LIGUE DU LABARUM

La première Compagnie du Labarum, constituée le 3 décembre, a eu sa séance d'inauguration, le jeudi 26, à la salle de la Société de Géographie, à Paris.

Magnifique soirée.

Le Fr† Kostka de Borgia, grand-maître honoraire de l'Ordre, a fait sur le sujet *Quis ut Deus?* une conférence superbe, qui pendant une heure et demie a littéralement électrisé l'assistance, composée de 300 personnes environ.

C'est un très heureux début pour la Ligue du Labarum.

BIBLIOGRAPHIE ANTIMAÇONNIQUE

Pour lutter avec succès contre un ennemi, il faut le bien connaître : avoir une idée nette et exacte de son génie, de son but, de ses forces, de ses moyens d'action, de son armement, de sa stratégie et de sa tactique.

Notre ennemi capital, ou plutôt notre unique ennemi, à nous, catholiques, parce qu'il a enregimenté, au moins comme corps auxiliaires, et qu'il dirige ouvertement ou secrètement tous les révoltés contre Dieu et son Christ, c'est la Franc-Maçonnerie. L'Encyclique *Humanum genus* expose en premier lieu cette vérité, qui domine et éclaire toute la question qu'elle traite et développe ensuite.

Depuis le péché d'Adam, l'humanité se divise en deux cités : la cité de Dieu et la cité diabolique ; l'Eglise est la cité de Dieu, et, à notre époque, la cité diabolique, formée par l'agglomération de toutes les erreurs et l'association de toutes les haines contre celui qui est le Bien, le Beau et le Vrai, c'est la Franc-Maçonnerie, la synagogue de Satan, l'Antiéglise.

Or, combien y a-t-il de catholiques qui comprennent, qui admettent cette unité, cette concentration de toutes les forces du mal sous une direction unique, cette cohésion de tous les éléments de perversion et d'impiété qui existent dans le monde entier, cohésion telle que tous, savamment et puissamment organisés, se meuvent sous une seule et même inspiration et concourent à la réalisation d'un même but : l'exclusion du vrai Dieu et l'avènement du règne de Satan sur la terre?

Nous ne voyons que les entreprises partielles, que les attaques diverses qui se succèdent, sous des formes plus ou moins variées, suivant les pays et les moments. L'unité de vues et de plan nous échappe. Aussi dispersons-nous nos forces et négligeons-nous le soin de nous entendre pour combiner nos efforts et attaquer l'ennemi, non pas seulement à l'occasion de telle ou telle évolution qu'il tente, de tel ou tel mouvement en avant qu'il dessine, mais en pénétrant jusqu'au centre même de sa puissance, jusqu'à la force qui met en branle tous les rouages de cette affreuse et immense machine de destruction religieuse, morale, sociale et politique.

Que de catholiques s'aveuglent encore sur la puissance et sur le caractère de la Franc-Maçonnerie ! Naguère encore, on se moquait de ceux qui jetaient le cri d'alarme en la dénonçant comme l'ennemi. Les sages s'alarmaient des progrès du socialisme, des attentats anarchiques. Quelques-uns, plus intelligents, signalaient la démoralisation croissante de toutes les classes et l'affaissement de l'esprit public,

des consciences et des caractères qui en est la conséquence. On incriminait, à juste titre, d'ailleurs, la presse, le théâtre, l'école sans Dieu, l'appel incessant fait à tous les appétits et les scandales journaliers qui, après avoir indigné, puis écœuré l'opinion, finissent par ruiner la notion même et le respect de la morale, et produisent le scepticisme le plus dégradant, celui qui ne croit plus à l'honnêteté et ne met plus de différence entre le bien et le mal.

Tous ces symptômes de décadence sont effrayants, sans doute; mais ils ont une source commune, une cause générale à laquelle il faut remonter, si l'on veut efficacement tenter de supprimer les effets qu'elle produit. On s'abuse si l'on ne voit en tout cela que les produits naturels de la corruption humaine démuselée. Il y a autre chose : une conspiration organisée, permanente, présente partout, travaille avec une ardeur et en même temps avec une habileté *surhumaines*, à préparer savamment, pour qu'elles éclatent à la fois, ces explosions de toutes les passions portées à leur maximum d'intensité. Il faut détruire l'œuvre divine, qui est la société chrétienne telle que l'Eglise travaillait à la former en lui donnant Jésus-Christ pour fondement, et pour vie l'Esprit-Saint, Esprit d'amour et de vérité!

On ne se trompe pas moins sur les francs-maçons que sur la Franc-Maçonnerie, non pas sur le grand nombre, simples comparses, souvent inintelligents, soldats ou sous-officiers de l'armée infernale, qui ne comprennent rien, pour la plupart, aux manœuvres qu'on leur fait exécuter, mais sur les chefs qui ont pénétré plus ou moins avant les profondeurs de Satan et lui prêtent un concours intelligent et actif.

L'égoïsme étroit est impuissant et stérile, à moins qu'une volonté d'une plus large envergure ne le domine, ne s'en empare et ne l'encadre dans une troupe mercenaire, pour une solde, réelle ou imaginaire, promise comme prix de ses services. A toute œuvre puissante, il faut, pour la mouvoir, une foi qui s'empare de l'intelligence et une passion qui règne sur la volonté.

En d'autres termes, il faut une religion, il faut un Dieu auquel l'homme se soumette et se donne, jusqu'au sacrifice. Il faut un culte et des mystères, tant il est vrai que l'homme est naturellement religieux.

La Franc-Maçonnerie, loin de contredire à cette vérité que toute la philosopihe antique a proclamée, et à laquelle, avec une autorité bien plus incontestable et bien plus irrésistible encore, le genre humain tout entier donne le témoignage unanime de ses croyances et de ses pratiques, sous toutes les latitudes, à toutes les époques et à tous les degrés de civilisasagno-tiv uoua , ɘırde , la France Maçonnerie, disons-nous, la confirme d'une manière éclatante.

Elle est une religion, avec sa doctrine, son culte, ses mystères et ses prodiges. Elle a son Dieu, reconnu et adoré. Sa doctrine, c'est le gnosticisme dualiste : deux principes qui se disputent le monde, Lucifer, le Dieu qui se dévoile aux Parfaits Initiés, adversaire du Dieu des chrétiens. Ce dogme fondamental se diversifie d'ailleurs en mille formes ondoyantes et changeantes. Peu importe au Menteur l'erreur par laquelle il trompe et égare l'intelligence. Protée aux métamorphoses innombrables, il essaie de dérouter qui le poursuit, d'échapper à qui veut le saisir et de s'accommoder aux natures les plus diverses, en se présentant à elles sous l'aspect le plus propre à les séduire. Aussi l'œuvre la plus difficile et la plus nécessaire, c'est de le *démasquer*, en arrachant les voiles de toutes nuances, épais ou diaphanes, sous lesquels il se présente, à la fois caché et fascinant.

C'est aujourd'hui facile. Le premier, le docteur Bataille, dans le *Diable au XIXe Siècle*, nous a révélé toute cette religion infernale, sur laquelle M. Léo Taxil nous avait déjà apporté de précieuses et effrayantes données, surtout dans son livre, d'une intuition si pénétrante : *Le Culte du Grand Architecte*. D'autres auteurs, parmi lesquels Mgr de Ségur, Don Benoît, et surtout le R.P. Bresciani, avaient, avant eux, pénétré en partie ces mystères de Satan. Mais le grand public faisait peu d'attention à ces révélations. Est-ce qu'au XIXe siècle on pouvait croire à Satan, à ses pompes et à ses œuvres? C'était bon pour les temps d'ignorance et de superstition!

Avec l'ouvrage du docteur Bataille, vaste répertoire de témoignages, de faits et de documents qui embrassent la question traitée dans toutes ses parties, il faut lire, pour la mieux pénétrer encore, le livre si profond de Mgr Meurin, *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*, et les révélations d'un converti récent, *Lucifer démasqué*, par Jean Kostka. Chacun de ces ouvrages, qui se confirment et se complètent l'un l'autre, a son caractère propre et ses qualités particulières.

Quoique d'une lecture dangereuse pour certaines personnes dont l'imagination exubérante en serait troublée, le *Diable au XIXe Siècle* est fait pour le grand public.

Ce sont des faits racontés avec une grande clarté d'exposition et de style; les quelques dissertations qui s'y rencontrent, par exemple, sur l'hypnotisme, la folie, les névroses, etc., ne demandent aucune connaissance spéciale pour être comprises, l'auteur en ayant écarté avec soin tout appareil scientifique. Il a eu

soin, aussi, de jeter un voile discret sur le côté obscène du culte luciférien.

Mgr Meurin impose à son lecteur une plus grande tension d'esprit. Pour pénétrer à sa suite dans ces dédales profonds, obscurs, enchevêtrés de tous les occultismes, il faut être déjà initié aux savantes rêveries des mythologies et des philosophies orientales, dont les mystères d'iniquité, d'impiété, de désespoir effrayant et d'absurdité, se parent d'un orgueilleux étalage de science abstruse et de métaphysique subtile, nuageuse et grandiose. Les grands docteurs des premiers siècles de l'Eglise ont illuminé ces ténébreux abîmes du mensonge, irradié de mysticisme infernal, de la splendeur vengeresse de la vérité.

Lucifer démasqué est peut-être le plus troublant et le plus effrayant de ces livres révélateurs. Nulle part la puissance séductrice de Satan, transfiguré en ange de lumière, n'apparaît si clairement. Satan peut se faire aimer!!!

Le docteur Bataille n'avait publié encore que deux ou trois des fascicules de son ouvrage quand, dans un entretien où il nous avait montré quelques-uns des documents qu'il devait bientôt mettre au jour, nous lui dîmes: Malgré tout, vous ne serez pas cru. — « Ce n'est pas mon affaire, nous répondit-il d'abord; mon devoir est de dire ce que je sais, ce que j'ai vu. Je ne puis ouvrir les yeux qui veulent rester fermés à la lumière. » Puis il ajouta : « Pardon, M. l'abbé, on me croira. Je ne suis pas seul à savoir ce que je relate. D'autres parleront, après moi, à mon exemple : il s'opérera des conversions, et le premier besoin comme le premier devoir de ceux qui auront échappé à la servitude de Satan sera de signaler les pièges dans lesquels ils sont tombés et les horreurs auxquelles ils auront échappé. »

Comme notre ami avait raison!

Depuis deux ans, plusieurs maçons des hauts grades, ayant brisé les liens de leur esclavage, nous ont apporté leurs témoignages irrécusables, qu'aucun démenti n'a pu entamer.

C'est d'abord M. Domenico Margiotta, dont les deux premiers livres : *Adriano Lemmi* et le *Palladisme*, confirment pleinement, tout en les complétant sur des points de détail très intéressants, les témoignages de l'auteur du *Diable au XIXe Siècle*.

Jean Kostka n'a pas suivi de loin Margiotta.

Puis est venue Miss Diana Vaughan, initiée par Lucifer lui-même, c'est-à-dire abominablement mystifiée par le Père du mensonge qui, désespérant de la pouvoir jeter dans le gouffre du vice, auquel répugnait sa noble nature, et contre lequel Dieu la protégeait, avait réussi à se faire adorer par elle comme le Principe du bien et à lui inspirer le zèle le plus ardent pour lui gagner des adeptes.

Aujourd'hui, les *Mémoires d'une Ex-Palladiste* permettent de voir jusqu'au fond ce que recèlent les antres de la Maçonnerie luciférienne et nous renseignent sur les secrets les plus cachés de sa domination ici-bas.

Ainsi, grâce à tous ces auteurs, le masque de Lucifer est levé, arraché; nous savons comment il dirige, du fond de ses abominables sanctuaires, par son Pape, assisté d'un Suprême Conseil, parodie du Sacré-Collège, par ses Grands Directoires Centraux, par ses Inspecteurs en mission permanente, par les Parfaits Triangles, les Grands Triangles et les Triangles, greffés sur les Loges importantes, toute la Franc-Maçonnerie du monde entier. Nous savons également que le Juif kabbaliste est l'âme de la Franc-Maçonnerie, à laquelle il a infusé ses doctrines, sa haine contre Jésus-Christ, et fait adopter ses rites, ses évocations, ses sortilèges, et que, d'ailleurs, il domine au au moyen de ses Loges séparées, dans lesquelles les Grands Chefs du Palladisme ont seuls le droit de pénétrer.

Mais là ne se sont pas bornées les révélations. Il était utile de pénétrer plus avant dans la doctrine maçonnique, surtout dans la doctrine morale. M. Léo Taxil avait ouvert, dans la paroi du temple, une large brèche par laquelle on apercevait clairement une partie des abominations qui s'y commettaient et il en avait donné la genèse et le code, progressivement présenté aux adeptes sous le voile transparent de symboles et de formules. Mgr Fava, dans son livre étonnamment perspicace: *le Secret de la Franc-Maçonnerie*, auquel Miss Diana Vaughan vient d'apporter, il y a quelques jours, une confirmation historique absolue, nous avait fait connaître le fondateur de la Franc-Maçonnerie, Fauste Socin, dont la doctrine est restée celle des Loges. Fauste Socin était luciférien; il avait voué une haine à mort à Dieu, à Notre-Seigneur Jésus-Christ et à l'Eglise catholique. Sa doctrine était le *naturalisme* entendu dans un sens qu'il nous faut expliquer.

C'est ce que vient de faire M. Margiotta, dans un troisième ouvrage : *le Culte de la Nature*. Ce livre, qui montre la secte à nu, ne peut être lu que par devoir, tant le maçon qui s'y montre est arrivé, selon l'expression de Mgr Fava, à une dégradation morale inimaginable. Or, tel est le fond et tel est aussi le fruit du culte de la Nature.

Beaucoup de catholiques, en lisant l'Encyclique *Humanum Genus*, ont pu croire que le *Naturalisme*, signalé par Léon XIII comme la doctrine de la Franc-Maçonnerie, était simplement l'absence de croyances et de vertus surnaturelles : le rationalisme pour l'intelligence, et, pour la conscience, une certaine morale plus ou moins humanitaire et philosophique, la *morale indépendante*. La tourbe des maçons que

leurs Frères haut-gradés nomment *les imbéciles* peuvent en être convaincus. Pour les Parfaits Initiés, la *Nature*, dont ils sont les adorateurs, a un tout autre sens. C'est le Péché originel évoluant et progressant indéfiniment au sein de l'humanité, jusqu'à ce qu'il y ait pris toutes ses dimensions et produit toutes ses conséquences. L'objet de leur culte, sous le nom de Nature, ce sont les trois concupiscences qui gangrènent le monde; c'est le FEU des passions qui embrase les cœurs viciés et se répand en laves brûlantes autour de lui pour détruire et stériliser la création divine, en substituant à l'adoration du vrai Dieu l'impiété et le blasphème, à la pureté des mœurs la corruption et la débauche. C'est la glorification, l'exaltation, la divinisation de tous les penchants mauvais, de toutes les convoitises et de tous les orgueils de l'âme humaine, à laquelle on persuade que la vertu et la perfection consiste à satisfaire tous ses désirs : « Use de tout ce qui t'attire et te plaît, et ayant ainsi secoué tout joug, tu seras libre, heureuse et fière; tu n'auras d'autre maître que toi-même : *Eritis sicut dii.* »

Conséquemment, le Dieu des chrétiens est le Mal, comme l'a hurlé Proudhon, puisqu'il commande le sacrifice, l'immolation de soi-même, l'amputation des inclinations les plus ardentes du cœur humain. Ce sacrifice est contre nature et, par conséquent, ne peut être ordonné par un Dieu bon. Le Dieu bon, c'est celui qui dit à l'homme : Vis à ton gré et à ton aise, fais ce que tu veux, satisfais tous tes appétits et tous tes caprices. Aussi, les Palladistes proclament-ils que leur Dieu, Lucifer, est adoré « *sans superstition* ». La superstition consiste à se vaincre, à se priver, à se contraindre pour accomplir des préceptes difficiles.

On conçoit où mène ce *culte de la nature*. Au fond, c'est l'ancien paganisme, mais plus radical, plus systématique, plus complet. Les Païens mêlaient à la déification des Passions des traditions religieuses et morales qui les mettaient en contradiction avec eux-mêmes. L'*âme naturellement chrétienne*, comme le feu sous la cendre, se conservait sous ces monstrueuses erreurs. Il en est de même, grâce à Dieu, dans les Loges. Beaucoup de francs-maçons conservent quelque chose d'humain et même de divin.

Mais le secret maçonnique, le *travail de perfectionnement* auquel on les exhorte constamment, c'est de détruire en eux tout reste de vertu pour se rendre de plus en plus ressemblants à l'Ange déchu, que le mal enveloppe et pénètre tout entier.

VOILA L'ENNEMI !!

L'œuvre immédiate à laquelle il applique tous ceux qu'il inspire et dirige, c'est la destruction de l'Eglise. Satan sait bien qu'il ne l'accomplira pas. Mais ses efforts aboutissent à des succès partiels dont sa haine se repait. Nous sommes descendus sur le terrain où s'exerce l'action politique et sociale de la secte. Là encore, les fils de la conjuration ne sont qu'en un petit nombre de mains, comme le déclarait Disraëli. Depuis longtemps, des livres bien faits ont permis à ceux qui voulaient s'instruire de suivre les manœuvres et de connaître les actes et les conquêtes de la Maçonnerie sur ce terrain.

Un Eudiste de Coutances, M. Lefranc, avait, dès 1791, publié sous ce titre : *Le voile levé pour les curieux ou le Secret de la Révolution expliqué à l'aide de la Franc-Maçonnerie*, un ouvrage de grande valeur qui ne fut probablement pas étranger au martyre subi peu de temps après par lui dans le jardin des Carmes, à Paris. Peu de temps après parurent les admirables *Mémoires sur le Jacobinisme*, par l'abbé Barruel.

Il y a quelques années a paru un ouvrage qui peut tenir lieu de tous les autres, surtout pour ceux qui n'ont pas le temps de se livrer à de longues recherches sur cette question : Ce sont les trois volumes du R. P. Deschamps, complétés par Claudio Jannet : *Les Sociétés secrètes et la Société*.

Nous indiquerons cependant aussi les deux volumes excellents de Dom Benoit : *la Franc-Maçonnerie*, faisant suite aux *Erreurs modernes*, qu'elle complète.

L.-M. Mustel.

LES FF.·. EN QUARANTAINE.

En un vibrant appel que publie la *Croix du Dauphiné*, un catholique grenoblois établit péremptoirement la nécessité pour tous les catholiques de faire le vide autour des Francs-Maçons *quels qu'ils soient*, fonctionnaires ou commerçants, préfet ou épicier, garde-champêtre ou camelot :

« C'est là un *minimum* de devoir, ce n'est pas le devoir tout entier, mais si les catholiques remplissaient ce *minimum*, ce serait assez pour faire périr d'inanition la secte tyrannique.

« C'est, du reste, un devoir formellement imposé par l'Eglise : fuir les excommuniés et les ennemis déclarés de la religion. La *Croix* devrait le répéter chaque jour.

« Il est étonnant qu'on ait besoin de rappeler une chose si élémentaire : voilà des gens qui nous outragent dans nos croyances, nous poursuivent jusque dans nos droits de père de famille, nous volent et nous grugent depuis quinze ans, et maintenant, établis plus solidement au pouvoir, se disposent par leur système d'impôt progressif, étayé sur un ensemble de mesures inquisitoriales les plus odieuses, à étrangler ou à chasser de France tout ce qui ne baisse pas pavillon devant eux, et nous serions assez lâches, assez stupides, pour faire les aimables avec eux! ».

LES FRANCS-MAÇONS DÉMASQUÉS

PAR EUX-MÊMES

Nota. — Nous trouvons dans l'*Univers Maçonnique* (1837) une série d'aveux dont nous croyons utile de faire profiter le public. Ceux qui aiment les documents en rencontreront à foison dans le cours de cette étude.

Nous ne prétendons pas ici faire une preuve définitive des opinions peut-être inattendues que nous professons, mais plutôt extraire de ce livre sacré ce qui est conforme à ces opinions.

1° John Bull, le véritable Créateur de la F∴ M∴.

« Ce n'est réellement qu'en 1717 que la corporation célèbre des Frères-Maçons prend en Angleterre un caractère d'*institution publique* (1).

« Les documents historiques constatent que c'est en 1725 que fut introduit en France et pratiquée, d'abord à Paris, l'institution, société ou corporation, et non congrégation, de la Franc-Maçonnerie. Quelques Anglais, entre autres lord Dervent-Waters, le chevalier Maskeline et M. d'Héguetty, établirent *la première loge qu'on y ait connue* et y admirent plusieurs candidats français » (2).

« Il n'y a pas de pays au monde où la F∴-M∴ a été plus encouragée qu'en Ecosse » (3).

« 1725. — Cette année, quelques Anglais de distinction, au nombre desquels on remarquait lord Dervent-Waters, le chevalier Maskéline et M. d'Héguetty, établissent à Paris, chez Hure, traiteur, rue des Boucheries, à l'instar des loges anglaises qui tenaient leurs assemblées dans les tavernes de Londres, une loge anglo-française........ La loge nouvelle suivait dans ses travaux le régime de la grande loge d'Angleterre, le seul qui existât alors; mais

(1) Page 51. Cela eut lieu à Londres, à la suite d'une réunion tenue à l'auberge du Pommier, dans Charles Street. C'est là que fut créée la F∴-M∴ moderne. Comme nous le verrons quelques lignes plus loin, « remonter plus haut serait peu raisonnable ». L'auteur du passage cité aurait pu aller plus loin et remplacer l'expression vague « prend un caractère d'institution publique » par l'expression plus exacte « naquit ». Mais on n'aime pas à trop préciser cette matière, à laisser comprendre aux masses des Francs-Maçons, souvent honnêtes, que la F∴-M∴ est une institution anglaise. On se contente ici de soulever le voile pour laisser entrevoir les véritables horizons maçonniques aux frères « roublards » et dénués de sens moral.

(2) Page 48.

(3) Page 52.

comme elle ne tenait point de registres de ses opérations, il n'est resté aucun document précis de ces opérations. La certitude de son existence, voilà tout ce qu'elle nous a légué » (1).

« C'est à cette époque (Déc. 1743), qu'on peut rapporter l'existence légale et authentique de la grande loge de France, qui s'intitula « grande loge ANGLAISE de France », titre qu'elle conserva jusqu'en 1756, année dans laquelle elle se proclama indépendante » (2).

« La maçonnerie, ou plutôt une maçonnerie, car *il est certain qu'il y en a eu plusieurs et de plusieurs espèces......?* » (3).

Il est certain, en effet, qu'il y a eu plusieurs maçonneries. Quel était le caractère de ces maçonneries? On ne le sait guère. Car :

« Si l'on connaissait parfaitement l'origine de la maçonnerie, si des actes et des *documents authentiques* nous avaient transmis l'époque de sa fondation et de ses progrès, jusqu'au moment où elle fut généralement connue en Europe, on serait à même de mieux approfondir les motifs des persécutions qu'elle a essuyées; *mais le voile épais qui couvre son histoire n'a pu jusqu'à ce jour être levé entièrement* » (4).

« Si, depuis l'origine de l'institution maçonnique en France (**remonter plus haut serait peu raisonnable**), les Loges avaient attaché aux fonctions d'archivistes l'importance qu'elles méritent, et par conséquent nommé, pour les

(1) Page 253.

(2) Page 255. Le rite maçonnique orthodoxe par excellence est le rite *écossais*, dont le Grand Orient n'est qu'une imitation mal comprise. — Nous trouvons comme noms des loges françaises les noms suivants : *l'Anglaise*, à Bordeaux, fondée vers les débuts, en 1732 (les loges ont été surtout fondées au début dans des ports fréquentés par les Anglais et à Paris); *la Française élue, écossaise et Amitié réunies*, encore à Bordeaux; *les Francs-Chevaliers de Saint-André d'Ecosse*, aussi à Bordeaux; *les Ecossais Roannais*, de Roanne; *le Conseil Ecossais*, de Lyon (aréopage); *les Fidèles Ecossais* (chapitre), de Paris; *Saint-André d'Ecosse* (chapitre), de Châlons-sur-Saône; *l'Union Ecossaise* (chapitre), de Lyon; *les Ecossais inséparables*, de Paris; *les Indivisibles Ecossais*, de Paris; *la Rose Ecossaise*, de Paris; *la Franchise Ecossaise*, de Paris (quel nom pour une loge! quelle idée de parler de franchise à propos du peuple le plus hypocrite, le plus sournois, le plus judaïque du monde!); *l'Alliance Ecossaise*, de Grenoble; *l'Olivier Ecossais*, du Havre (du rite écossais ancien et accepté); *les Sept Ecossais unis*, de Paris; *la Jérusalem Ecossaise*, de Paris; *les Persévérants Ecossais*, de Tours; *l'Olivier Ecossais* (des Ecossais dissidents), du Havre.

On trouve encore ailleurs, notamment dans les noms de grades maçonniques, de nombreuses traces décelant l'origine anglaise de la F∴-M∴ moderne, si anti-française et si anti-catholique, si anglolâtre et si amie des protestants.

(3) Page 635.

(4) Page 646. L'auteur cité ici se trompe. Vague avant 1717, et pour cause, l'histoire de la F∴-M∴ devient très précise depuis cette date.

remplir, des frères soigneux et fidèles, l'ordre serait riche en livres, manuscrits, médailles et documents de toutes sortes, et chaque Loge pourrait honorablement et utilement concourir à ce trésor général et d'une valeur inappréciable.

« Mais partout et toujours les archives ont été *négligées, spoliées*, et leur perte achevée par le fait des événements politiques, religieux et même *privés*.

« Nous ne connaissons pas une Loge qui ait des archives depuis sa fondation, et bien peu qui aient en ordre les débris qu'elles ont pu recueillir.

« Le Grand Orient lui-même n'est pas plus heureux sous ces différents rapports.

« Il est donc d'un intérêt réel pour un atelier par exemple d'un atelier qui se forme, de nommer un bon archiviste, c'est-à-dire un frère exact et qui tienne à honneur, comme ayant un mandat de confiance, de remplir scrupuleusement ses devoirs, de conserver religieusement, pour les remettre à son successeur, celui-ci à un autre, etc..., le dépôt confié à ses soins » (1).

Ce dernier paragraphe est évidemment écrit par un « Frère inepte » comme il y en a tant dans l'ordre, heureusement.

Il n'y a, en effet, nullement besoin d'archives bien tenues. La F.·. M.·. n'est pas une affaire de mot d'ordre qui se transmet à tous les frères, dans tous les pays du monde. C'est une affaire d'instinct, créée par des races purement instinctives, comme la race Anglaise, sus lesquelles nous aurons à revenir. En France, ce sont les Juifs et les Protestants, ces quasi-Juifs (on ne sait pas encore suffisamment, dans notre pays, que la Réforme a surtout été un effort juif, qu'elle est une religion à peine teintée de christianisme, qu'elle a été un mouvement précurseur et similaire du mouvement maçonnique), qui ont le sens de la chose, qui empêchent la F.·. M.·. de s'égarer de sa vraie voie, de s'écarter de son orthodoxie.

On a trop voulu voir jusqu'ici dans les Juifs et les Protestants, au point de vue religieux, des gens d'une religion parallèle à la nôtre, alors que l'étude plus approfondie de ces groupes de citoyens nous apprend qu'ils sont les principaux instigateurs de l'anti-catholicisme, de l'anti-cléricalisme.

On a trop voulu voir jusqu'ici dans ces gens, au point de vue patriotique, des groupes de citoyens assimilables, alors qu'ils sont les promoteurs de cette politique anglolâtre et anti-française qui nous coûte **4 milliards** par an, ruine nos paysans et nos marins, trahit aux colonies, nous donne des navires de guerre qui ne marchent pas, pour complaire à Albion, rend inutile l'héroïsme de l'armée de terre, comme elle l'a fait en 70, au Tonkin, à Madagascar..., etc... Madagascar est, dans leur pensée, une île sacrée qui doit appartenir aux Anglais et non aux Français : on fait ce qu'il faut pour arriver à ces résultats.

Que l'on visite nos ministères à Paris, on verra que la grosse majorité des employés est protestante. Nous avons donc actuellement, on peut l'appeler ainsi, une politique protestante. Elle est propre, cette politique, et surtout patriotique ! Les plus fermes soutiens du parti républicain en rougissent honnêtement et ne font plus rien pour dissimuler leur dégoût, leur honte.

C'est de la naïveté de vouloir des archives bien tenues. Les FF.·. honnêtes — il n'en manque pas — pourraient s'y instruire de bien des choses qu'il vaut mieux tenir cachées. La F.·.-M.·. vit des ténèbres dont elle a su s'entourer. Le jour où l'on aura éclairé d'une vive lumière les antres maçonniques, elle aura cessé de vivre.

Et à quoi serviraient ces archives ? Le F.·. Casanova, né à Venise en 1725, dit :

« Le secret de la Maçonnerie est, par sa nature même, inviolable ; car le Maçon dont il est connu *ne peut que l'avoir deviné* : Il l'a découvert en fréquentant les Loges, en observant, en comparant, en jugeant. *Une fois parvenu à cette découverte, il la gardera* **à coup sûr** *pour lui-même, et ne le communiquera pas même à celui de ses frères en qui il aurait le plus de confiance ;* car dès que celui-ci n'a pas été capable de faire cette découverte, il est aussi incapable de tirer parti du secret, s'il le recevait oralement » (1).

Comprenons-nous bien cette citation ? Pourquoi ce secret est-il inviolable ? Est-ce parce que l'on a été obligé de se lancer dans des compromissions que l'on n'aimerait guère à proclamer très haut ? Le vrai maçon a-t-il compris, poussé par son ambition, qu'il faut, avant toutes choses, avoir l'échine souple et faire taire tous ses scrupules, servir les intérêts des maîtres de Loges, c'est-à-dire des Anglais, des Juifs et des Protestants, qui sont

(1) Page 434. Sur quoi donc se basent alors les FF.·. pour affirmer avec des airs dogmatiques et sans répliques que la F.·.-M.·. a été créée par Jésus-Christ, par les Jésuites, par les Croisés, par les Templiers ? Sur des traditions fort vagues, sur des affirmations faites avec un aplomb floquettiste, mais sans bases sérieuses, sur des affirmations intéressées, comme celles ayant pour but d'établir la non existence des Sœurs.·., dont il est cependant question à presque toutes les pages de cet *Univers Maçonnique ?*

(1) Page 565.

diamétralement opposés aux intérêts nationaux français, à nos intérêts religieux et patriotiques? L'anti-patriote Voltaire que les universitaires imbéciles et pédants nous font tant admirer sur les bancs du collège, qui écrivait au roi de Prusse pour le féliciter d'avoir vu les talons des soldats français, fut reçu avec acclamations dans les loges, quand il voulut bien se présenter. Nous avons sous les yeux les détails de sa réception. On trouvait qu'il avait bien l'esprit de la maison.

On voit donc d'après ce qui précède que c'est le pieux John Bull, qui implanta en France, nous pourrions dire sur le Continent, la F.·.-M.·. bien faite à son image, hypocrite et sournoise, anti-française, anti-papiste comme lui.

Avant 1717, date de la création de la F.·.-M.·., les FF.·. les plus éclairés ne peuvent dire d'une façon certaine ce qui existait, ce qu'était la F.·.-M.·.. Ils ne peuvent que se lancer dans des assertions aussi incertaines que dogmatiques, faites avec le plus effronté aplomb.

Malheureusement pour eux, on ne croit plus leurs impudentes assertions. Tout *l'Univers Maçonnique* que nous avons sous les yeux, qui n'était assurément pas fait pour des profanes — ce n'était pas pour nous qu'était la sérénade — renferme presque à chaque page des histoires de sœurs maçonnes. Ont-ils cependant nié l'existence des sœurs avec assez d'énergie!

Y avait-il, avant 1717, de la braise sous la cendre? Cette braise, à cette date, a-t-elle trouvé un combustible qu'elle a mis en flammes? Ces flammes se sont-elles transformées en un vaste incendie qui s'est communiqué, vers 1725, au Continent Européen, à l'Univers entier?

Les Anglais, et les Ecossais plus spécialement, la branche la plus odieuse des nations du Royaume-Uni, ont été, pendant des siècles, les Vestales chargées d'entretenir le feu sacré qui devait plus tard bouleverser l'Europe, la France plus notamment, qui devait pousser les peuples amis à s'entre-tuer, qui devait les empêcher de se réconcilier sincèrement, comme cela arrive actuellement pour la Russie et la France.

Remarquons incidemment que l'Angleterre a commencé à devenir puissance coloniale vers cette époque, que la France a commencé à cesser de devenir puissance coloniale vers cette époque.

« Les Anglais ont rendu de grands services aux peuples en propageant la Maçonnerie. Il faut les en remercier : ils ont planté l'étendard de salut du monde (1). »

Lord Palmerston, qui fut le Grand Chef de la Franc-Maçonnerie universelle, disait en substance ceci : « Quand on a des difficultés avec une nation, le plus simple est de souffler dans son sein le vent des révolutions. » On sait quelles étaient ses relations avec les grands agitateurs des révolutions qui sévirent sur le continent vers 1848, les juifs Crémieux, Kossuth..., etc.

Il nous semble qu'il ne nous serait pas si facile, à nous autres Français, de fomenter au moment opportun des révolutions chez les Allemands, les Anglais, les Espagnols, les Russes..., etc. Il faut pour cela avoir de nombreuses intelligences dans la place, une organisation sérieuse en main, sur laquelle on puisse compter. Il faut que les individus qui font partie de cette organisation, soient disposés à faire votre jeu. Faudrait-il admettre que la F.·.-M.·. fut précisément cette organisation, et que ces révolutions faisaient le jeu des Anglais, qui sont révolutionnaires chez les autres, comme les Juifs, et veulent actuellement forcer la Russie malgré elle à entrer dans un régime de Liberté?

Il faudrait nous étendre bien plus longuement sur cette question pour la faire saisir complètement. Constatons que malgré les efforts patriotiques de certains maçons français, « frères ineptes » qui croient avoir le sens maçonnique, la politique maçonnique française n'est pas moins anglolâtre, et c'est à cela que l'on doit les bizarreries, sans cela inexplicables, de notre politique coloniale, de notre diplomatie, de la campagne actuelle de Madagascar..., etc.

Terminons en faisant remarquer ceci. On a récemment mis en lumière les ressemblances compromettantes qui existent entre l'Angleterre et la F.·.-M.·.. Faisons remarquer, dût-on nous taxer de perfidie, que la devise *Deus meumque jus* est la *devise tout à la fois et de l'Angleterre et du rite écossais ancien et accepté* », rite plus orthodoxe que celui du Grand Orient, qui ne l'est nullement.

Remarquons, de plus, que la Réforme a été inspirée par les Juifs. Ceci est indéniable pour ceux qui ont approfondi la question. La plupart des sectes protestantes au début niaient la divinité du Christ. Les Anglais se sont empressés d'abandonner la religion catholique qu'ils interprètent si grotesquement quand ils s'en mêlent, pour prendre une religion qui n'est qu'un compromis entre le judaïsme et le catholicisme, qui leur permet de porter leur titre de chrétiens et de dissimuler ainsi leur origine juive, origine compromettante. Ils ont fait là un pas vers leur judaïsme originel. « Chassez le naturel, il revient au galop. » Ils reviennent ces jours-ci au catholicisme : qu'on se méfie de ce catholicisme. Que l'on regarde au fond des choses, on verra que l'an-

(1) Page 239.

tipapisme fleurit chez eux autant que jamais, mais que certaines prophéties très accréditées annoncent le renversement prochain du catholicisme, du papisme. Cela anime leur courage dans la lutte et leur arme est..... le baiser de Judas que Gladstone va donner au Pape au nom d'Albion !

Par contre, quand les Anglais ont créé la F.·.-M.·. en 1717, les juifs et les huguenots s'y sont précipités en masses compactes. Cette institution créée par le juif, dissimulé sous le nom d'Anjh, leur a paru suffisamment hébraïque pour qu'ils s'y trouvent comme chez eux. Ils ont à leur tour fait un pas vers Albion.

Il y a là un chassé-croisé remarquable, trahissant une fois de plus la communauté d'instincts et bien probablement d'origine du Juif et de l'Anglais.

La Libre Parole ayant eu à se prononcer récemment sur la question, M. de Boisandré a répondu avec une érudition qu'il est difficile de surprendre en matière d'antisémitisme, que la question n'était nullement nouvelle, qu'elle avait été traitée dans un sens affirmatif par de nombreux auteurs anglais, notamment et d'une façon très intéressante par la célèbre théosophite Lady Caithness, duchesse de Pomar, dans sa très concluante brochure : *Les vrais Israélites : l'identification des dix tribus perdues avec la nation britannique. Combien l'on est loin de se douter de cela en France !*

2° God est-il Lucifer ?

Nous lisons dans un petit vocabulaire, à la page 439 :

« *Jehova*, CELUI QUI EST, *Dieu* des Juifs, *Mithra* des Perses, *Osiris* des Egyptiens, *Théos* des Grecs, *God* des Anglais, *Grand Architecte de l'Univers* des Francs-Maçons. »

Pourquoi n'est-il pas question du Dieu des catholiques dans cette longue énumération ? Est-ce un oubli volontaire ou involontaire ? Nous penchons pour la première hypothèse.

Que l'on traduise God par Lucifer et l'on aura la clef des étrangetés et des canailleries anglaises.

Ceci paraîtra inattendu et sujet à caution à beaucoup de lecteurs. Nous posons là une grosse question.

Elle n'étonnera cependant pas tout le monde. Elle n'étonnera pas les rares personnes en France qui savent ce qu'est l'Angleterre, qui en parlent en connaissance de cause. Quand donc, en France, commencera-t-on à connaître à fond nos bons amis les Anglais ?

M. De la Rive, dans la *Franc-Maçonnerie Démasquée*, a établi que Lucifer, Jehova et le Grand Architecte de l'Univers ne sont qu'un individu.

On se fait en France une étrange idée des Lucifériens. On se figure que les Lucifériens ou les satanistes que nous confondons pour le moment, s'amusent tous à percer de ces hosties dont on dénonce si fréquemment les vols dans les églises. Adriano Lemmi, le pape maçonnique, perce de sa plume une hostie placée sur son bureau, chaque fois qu'il se prépare à écrire.

Ce sont les exaltés du Lucifériannisme, de même que certains exaltés du catholicisme — nous n'entendons évidemment donner qu'un sens très favorable à cette dernière expression— entrent dans des ordres sévères, y vivent de privations. Ce sont des exceptions.

Nous entendons par lucifériens ceux qui adorent Lucifer, comme nous adorons le Dieu des catholiques, Adonaï, en langue luciférienne.

Remarquons que la prédication des lucifériens diffère extrêmement peu de celle des catholiques sur la plupart des points, sur les points généraux, et est également édifiante : « Dieu est bon..... Evitons le mal..... Dieu nous voit ; Il est avec nous... Après notre mort, quelles jouissances n'éprouverons-nous pas dans son sein ? »

Ce n'est qu'en précisant davantage que l'on arrive à s'apercevoir de l'orientation inverse des croyances et de la morale.

En serrant davantage le raisonnement, on arriverait également à comprendre enfin pourquoi les protestants haïssent tellement le catholicisme. On verrait que la différence entre les rites des deux cultes est peu de chose, mais que l'inspiration de ces deux cultes est toute différente. On verrait que la partie réellement infâme des loges françaises est la partie huguenote, bien qu'elle se tienne aussi dans les postes les plus effacés de la F.·.-M.·.

Ce quiproquo existe depuis des siècles des deux côtés de la Manche. « Qui adorez-vous ? » nous demandent les Anglais. — « Dieu », répondons-nous. — « Et nous aussi », ajoutent-ils.

Mais on ne s'est pas demandé suffisamment jusqu'ici : « Quel est ce Dieu ? »

« Et quand sonnera ma dernière heure terrestre, tu me trouveras dans le calme et souriant à la pensée des folles terreurs inspirées par les imposteurs aux ignorants crédules, prêt à entrer dans ton Ciel de Feu, séjour de la félicité sans fin, où les flammes divines vivifient et régénèrent. » (*Recueil officiel des prières lucifériennes.*)

On le voit, on pourrait demander aussi : « De quel ciel parlez-vous ? »

Nous croyons que tous les Anglais ont tous le caractère du vrai luciférien, notamment cette familiarité orgueilleuse avec leur dieu qu'ils considèrent comme leur égal. Que l'on ne nous parle pas des catholiques anglais : ils

sont, surtout en Irlande, presque tous Francs-Maçons.

« Toutes les religions sont bonnes », disent volontiers les Anglais. La principale chose est que l'aiguille aimantée se dirige vers le nord. Que l'on adore Jéhova dans le rite protestant, catholique, bouddhiste, peu importe, pourvu qu'on l'adore. La France anti-cléricale aura pour l'Exposition de 1900 un « Parlement des Religions », comme à Chicago. Est-ce assez bête ? Le clergé français ne rejettera-t-il pas ce projet ?

De même nous autres catholiques nous pensons : « Allons à la messe en vêtements de cérémonie, en veston, en costume de chasse, peu importe, pourvu que nous soyons convaincus. »

Après avoir adoré *Baphomet* par des prières et des chants dans leur temple, les Anglais l'adorent par des actes, pratiquement, dans les loges, en répandant la F.·.-M.·. partout. Les temples protestants font souvent office de loge, à défaut de bâtiment maçonnique spécial.

On a voulu voir, dans la F.·.-M.·. anglaise, une F.·.-M.·. absolument étrangère à celle qui règne ailleurs. Quelle candeur !

Il est vrai qu'elle en diffère, comme toute chose anglaise diffère des choses françaises, comme la femme diffère de l'homme, tout en étant le même être. Il y a une différence de sexe, mais non de race. Mais on ne peut concevoir l'existence de l'un sans l'existence de l'autre, si l'on veut aller au fond des choses. Toutes les Francs-Maçonneries ne font qu'un tout.

En faveur de l'opinion que nous avons émise que la race anglaise est luciférienne, nous ferons remarquer ceci :

En France, les FF.·. sont une minorité. Quand on entre dans une Loge, on s'en cache. En Angleterre, c'est le contraire. Tout le monde n'y est pas admis. C'est un honneur d'en faire partie. On attend souvent longtemps à la porte avant que l'on veuille bien vous ouvrir. Et quand vous y entrez, le public vous jalouse et vous considère, voudrait que ce soit son tour. L'on est même souvent obligé d'exiger des cotisations très élevées pour pouvoir choisir son monde, n'avoir que la crème de la population. De même que dans les hautes églises on demande des contributions aux frais très dispendieux pour écarter les gens de fortune moyenne. Tout est bâti sur le même patron dans ce pays.

On voit donc que ceux qui ne sont pas admis à aller servir Baphomet ou Lucifer dans les Loges sont prêts à le faire, ne demandent qu'à être autorisés à y pénétrer. De même, les pauvres gens en Angleterre ne demandent qu'à aller adorer ce Dieu dans ses temples. Mais s'il y a des clergymen pour les classes hautes et moyennes, il n'y en a pas pour les classes nécessiteuses. Baphomet les chasse. Les hommes et femmes des basses classes en sont réduits à aller rôder le dimanche autour de ces nouvelles chapelles qui cherchent à se créer le dimanche dans les rues, à entrer dans ces sectes bizarres où, faute d'un clergyman que l'on ne peut payer, qui n'entend pas travailler pour rien, on est obligé d'adresser directement ses prières à l'*Allmighty God*, qui repousse les pauvres.

On s'est trop pressé, à notre avis, de parler de l'hypocrisie religieuse anglaise. Les Anglais sont très convaincus : mais de même que Lucifer est le « singe de Dieu », leur religion burlesque est une imitation simiesque de la nôtre et elle pousse aux pires crimes, à la haine du pauvre, et surtout à la haine dissimulée de notre religion qu'ils n'osent pas attaquer, mais qu'ils savent faire attaquer par les FF.·. Français. Que l'on interprète ainsi les choses anglaises, que l'on admette pour un moment que les Anglais sont lucifériens et on se mettra subitement à comprendre bien des choses indéchiffrables, incompréhensibles autrement. C'est là une hypothèse de notre part, mais l'hypothèse est un procédé logique qui a mené à de sérieuses découvertes, qui peut mener à de nouvelles découvertes. Et dans le cas présent, cette hypothèse est appuyée par de nombreux arguments que nous ne pouvons tous développer ici.

Disons toutefois ceci. Nous sommes en train de lire *Le Diable au XIXe Siècle*, la publication du célèbre Dr Bataille. Ses récits sont invraisemblables, mais sont-ils faux ? Les livres vraiment sérieux sur l'Angleterre sont remplis de faits incroyables, invraisemblables, cependant vrais. Ce qui est invraisemblable pour nous est vrai dans ce monde inverse : telle est la règle. Nous ne voyons pas de raison de refuser créance à cet homme, uniquement parce qu'il raconte des choses invraisemblables pour ceux qui n'ont pas quitté la France. Or, il dit au sujet du pénitencier anglais de Gibraltar que c'est là que se fabriquent les objets sacrés du culte luciférien pour le monde entier. Le gouvernement anglais consacrerait donc officiellement l'existence de ce culte ? Que répondra à cela la reine Victoria, reine tellement religieuse qu'elle a plusieurs religions à elle seule : anglicane en Angleterre, presbytérienne en Ecosse, presque catholique en France, alors que nous autres Français nous nous contentons généralement d'une seule religion.

Louis Martin.

(La suite au prochain numéro.)

LA LUTTE
DE
L'ENFER CONTRE LE CIEL

PREMIÈRE CONFÉRENCE (1).

Messieurs,

Quelques mois après mon arrivée à Maurice, cette belle île fut le théâtre d'un spectacle vraiment indigne d'un peuple éclairé et religieux. Le bruit s'était répandu qu'une Sirène, habitant les profondeurs de la mare au Vacoas, demandait le sacrifice de plusieurs petits enfants. Vous vous rappelez l'excitation furieuse qui s'empara d'une certaine classe du peuple, et l'aveugla jusqu'au point de lui faire trouver partout des voleurs d'enfants. Une vingtaine de personnes, soupçonnées sans cause d'avoir enlevé des enfants, furent attaquées et plus ou moins grièvement blessées. Cependant, pas un seul enfant n'a été perdu, et encore moins sacrifié à la Sirène, qu'on croyait exister, et qui naturellement n'existait nulle part, sinon dans l'imagination surexcitée d'un peuple superstitieux.

Ces faits regrettables m'inspirèrent la pensée de demander aux prêtres un rapport sur toutes les superstitions qu'ils savaient être populaires dans cette île, afin de me mettre à même de donner à mes chers diocésains un enseignement et une direction qui les délivreraient d'idées fausses et de pratiques illicites, condamnées si souvent par la Sainte Eglise Catholique. Les renseignements reçus étaient si variés et embrassaient tant d'espèces de la mystique diabolique, que force me fut d'abandonner l'idée première de vous adresser une courte Lettre Pastorale. Je me résolus alors à vous donner par une suite de Conférences un aperçu plus étendu de ces matières. Il fallait jeter de la lumière sur les produits des ténèbres infernales. C'est le moyen le plus efficace de les faire détester et fuir. Le Démon ne craint rien plus que la lumière. Voilà pourquoi il hait les fils de la lumière, et tâche par tous les moyens, mauvais et bons, d'obscurcir la vérité et de fermer les yeux des hommes à la vraie lumière.

Il n'est cependant pas toujours facile de discerner entre les œuvres des bons et des mauvais esprits, « puisque Satan même se transfigure en « ange de lumière », comme dit l'apôtre saint Paul (II Cor., xi, 14). En cas de doute, il faut donc se souvenir de la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « C'est à leurs fruits « que vous les connaîtrez » (Mathieu, vii, 20). Nous aurons souvent besoin de recourir à cette règle donnée par Dieu lui-même.

Comme Notre Seigneur parle de « fruits », il nous rappelle la parabole qu'il proposa au peuple : « Le royaume des cieux est devenu « semblable à un homme qui a semé une « bonne semence dans son champ ; mais pendant qu'on dormait, son ennemi vint, sur« sema de l'ivraie au milieu du blé, et s'en « alla. Après donc que l'herbe eut poussé et « produit son fruit, parut aussi l'ivraie. Alors « les serviteurs du père de famille, s'appro« chant, lui dirent : Seigneur, n'avez-vous pas « semé une bonne semence dans votre champ ? « D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ? Il « leur répondit, l'homme ennemi a fait cela. « Aussitôt les serviteurs lui demandèrent : « Voulez-vous que nous allions et l'arrachions ? « Non, de peur que, peut-être, en arrachant « l'ivraie, vous ne déraciniez aussi le froment « avec elle. Laissez l'un et l'autre croître jus« qu'à la moisson, et au temps de la moisson « je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord « l'ivraie, et liez-la en gerbe pour la brûler ; « mais le froment, ramassez-le dans mon gre« nier » (Math. xiii).

Vous le voyez donc, la Divine Providence n'a pas empêché Satan, l'homme ennemi, de semer son ivraie dans le champ du père de famille, Notre-Seigneur Jésus-Christ, pendant qu'on dormait, c'est-à-dire pendant que les hommes fermaient les yeux de la foi, et ne se souciaient pas du mal que les mauvais esprits pourraient leur faire. Dieu ne veut pas qu'on arrache l'ivraie avant le temps de la moisson, c'est-à-dire avant le dernier jugement, parce qu'il peut bien se faire que ceux qui sont de l'ivraie, c'est-à-dire des païens ou de mauvais chrétiens aujourd'hui, se convertissent demain et se changent en froment, c'est-à-dire en enfants de Dieu. Alors quel malheur, si on leur enlève le temps et la possibilité de retourner à Dieu !

Nous appuyant donc sur la parabole de Notre-Seigneur, considérons tout le genre humain comme un grand champ sur lequel notre Sauveur ainsi que le Diable ont semé, sèment encore, et sèmeront jusqu'à la fin du monde, l'un son froment, et l'autre son ivraie. Puisque cet état de chose doit durer jusqu'à la fin des siècles, ne nous laissons pas séduire par l'illusion de croire que la victoire du bien sur le mal s'achèvera de nos temps. Comptons plutôt sur une lutte continuelle, et résignons-nous à vivre ensemble, nous, enfants libres de Dieu, avec les esclaves de Satan. Mais aussi, évitons de nous bercer d'une fausse sécurité, comme si nous étions à l'abri de

(1) Ces conférences, au nombre de cinq, ont été faites à Port-Louis, en 1890, par le savant et regretté Mgr Meurin.

tout danger d'être un jour comptés parmi l'ivraie qui sera jetée au feu ; car, ce que nous avons dit de tout le genre humain, hélas ! nous devons le dire aussi de chacun de nous. Nous aussi, qui sommes aujourd'hui du froment, pourrons succomber à la tentation et par notre propre volonté devenir de l'ivraie. Souvenons-nous de l'avertissement que Notre-Seigneur donna à ses soixante-douze disciples, lorsqu'ils « revinrent pleins de joie lui disant : « Seigneur, les démons mêmes nous sont « assujettis en votre nom. Jésus leur répon- « dit : J'ai vu Satan tomber du ciel comme la « foudre ». Cet esprit, créé avec une grande beauté et puissance, fut précipité du ciel pour son orgueil ; et le Seigneur, voulant préserver ses disciples d'une chute semblable, leur dit : « Voici que je vous ai donné puissance de « marcher sur les serpents et sur les scor- « pions, et sur toute la force de l'ennemi, et « rien ne vous nuira. Toutefois, ce n'est point « en cela que vous devez vous réjouir de ce « que les esprits vous sont soumis, mais ré- « jouissez-vous de ce que vos noms sont écrits « dans les cieux. » (Luc, x, 18.)

Par conséquent, il est évident que, dans ce monde, la lutte sera engagée et continuera jusqu'à la fin, entre les puissances de l'enfer et le royaume du ciel, entre Satan et Jésus-Christ, entre les esclaves du Démon et les libres enfants de Dieu.

C'est ce que nous enseigne saint Paul : « Mes frères, fortifiez-vous dans le Seigneur « et dans sa vertu toute-puissante, revêtez- « vous de l'armure de Dieu, afin que vous « puissiez demeurer fermes contre les em- « bûches du Démon. Car nous avons à « combattre, non contre la chair et le sang, « mais contre les princes et les puissances, « contre les gouverneurs de ce monde de « ténèbres, contre les esprits de malice ré- « pandus dans l'air. C'est pourquoi prenez « l'armure de Dieu, afin que vous puissiez « résister aux jours mauvais, et en toute « chose demeurer parfaits. Tenez-vous donc « prêts ; que la vérité soit la ceinture de vos « reins et que la justice soit votre cuirasse, « que votre chaussure soit votre disposition « d'aller où veut l'Evangile de la paix. Servez- « vous surtout du bouclier de la foi, pour « pouvoir éteindre tous les traits enflammés « du très méchant. Prenez encore le casque « du salut, et l'épée spirituelle qui est la « parole de Dieu. » (Ephés., 6, 9.)

Mais, Messieurs, j'entends les « esprits forts » et les « libres penseurs » me dire, que dans une même page je me contredis : « Il n'y a pas de Sirène, excepté dans l'imagination des superstitieux », et, « il y a des démons dans l'air contre lesquels nous devons combattre. » En même temps, j'entends de bons catholiques dire qu'ils ne croient pas au « Petit Albert », ni au guéridon parlant, ni à toutes les fables qu'on raconte des somnambules et des hypnotisés. J'entends aussi de bonnes femmes se plaindre que leurs enfants malades d'une toux ou d'une petite fièvre, sont endiablés et qu'on leur a jeté un sort. Et pendant qu'une mère me demande d'employer les exorcismes du Rituel sur sa pauvre fille hystérique, un hypnotiseur annonce dans les journaux les résultats de son système, les protestants crient hautement contre les superstitions des catholiques, contre les excursions de Swédenborg dans les régions des esprits, et je vois enfin les Francs-Maçons se faire leurs signes cabalistiques pour se moquer de tout le reste.

Infortunée Maurice, envahie par les superstitions africaines et asiatiques, par le spiritisme américain, par l'hypnotisme européen, par les erreurs de presque tous les siècles, et par des ténèbres, que même la lumière la plus forte ne peut guère percer ! Pauvre peuple Mauricien, opprimé par des erreurs et des pratiques appartenant au royaume de l'Enfer, qui lutte avec acharnement contre la vérité, la lumière et la sainteté du royaume du Ciel !

Messieurs, je pars du principe que vous aimez la vérité, que vous l'embrassez avec toute l'énergie de votre âme, et en serez toujours ses vaillants défenseurs. Il y a peu, même très peu d'hommes qui aiment le mal pour le mal, puisque Dieu a donné à l'homme une conscience dont la voix ne pourra jamais être entièrement étouffée. Et il y a très peu d'hommes qui, sciemment, préfèrent les ténèbres à la lumière, car ce serait diabolique. Mais, malheureusement, il n'y en a pas peu qui aiment le mal et les ténèbres lorsque le bien et la lumière s'opposent à leurs désirs vicieux. C'est ce qu'a dit Notre-Seigneur à Nicodème : « La lumière est venue dans le « monde, et les hommes ont mieux aimé les « ténèbres que la lumière, parce que leurs « œuvres étaient mauvaises ; car quiconque « fait le mal, hait la lumière et ne vient point « à la lumière, de peur que ses œuvres ne « soient accusées. » (S. Jean, III, 19.) Il y a cependant un grand nombre d'hommes attachés à l'erreur, non parce qu'ils l'aiment, mais parce que, lui étant assujettis, ils sont enchaînés par elle. Le préjugé est la source de la plupart des erreurs. Elevés dès leur enfance dans des idées erronées, ces hommes ne se sont jamais donné la peine de penser par eux-mêmes et d'étudier, encore moins d'examiner les fondements de leurs erreurs d'un côté, et de l'autre les bases inébranlables de la vérité. Ce sont principalement les protestants, mais encore plus les soi-disant libres penseurs. Les premiers ne savent pas contre quoi ils protestent, et s'ils le savent, ils ne savent pas ce

qu'est la vérité. Les libres penseurs, quelqu'un a dit, ne sont ni penseurs, ni surtout libres dans leurs pensées. Ils vivent d'imaginations, et sont enchaînés par des passions et des préjugés. Jésus disait aux Juifs qui avaient cru en lui : « Si vous demeurez dans ma parole, « vous serez vraiment mes disciples et vous « connaîtrez la vérité, et la vérité vous « affranchira. » (S. Jean, VIII, 31.)

Messieurs, puisque la superstition de la Sirène a été l'occasion de ces Conférences, laissez-moi vous donner une énumération des croyances et des pratiques superstitieuses qui m'ont été indiquées comme étant populaires à Maurice. Cette liste est assez longue. Si je voulais y ajouter les superstitions crues et pratiquées dans le monde entier, il faudrait écrire plusieurs volumes. Ce qu'il y a de piquant dans ces questions, c'est que les personnes superstitieuses d'un pays riraient de bon cœur en apprenant les superstitions d'un autre pays. Comme par exemple, dans un pays on croit que commencer une œuvre le Vendredi porte malheur ; dans un autre pays c'est le Samedi ; dans un troisième c'est le Lundi, et ainsi de suite. Si toutes ces superstitions étaient fondées, on ne pourrait jamais rien commencer. Chez certains peuples, les parents ne voudraient jamais marier leurs enfants le Lundi, chez d'autres jamais le Mardi, chez d'autres jamais le Mercredi, et ainsi de suite. Si toutes ces superstitions étaient basées sur une vérité quelconque, il est clair qu'on ne devrait se marier en aucun jour de la semaine ! Cette observation est juste et applicable à un très grand nombre de croyances superstitieuses.

A Maurice et en beaucoup d'autres pays, on croit que, si l'on se met treize à table, sûrement une des personnes présentes mourra dans un certain temps, quelques-uns disent pendant la semaine, d'autres le huitième jour, d'autres pendant l'année. Cette dernière croyance est plus prudente, parce qu'il n'est pas improbable que, de treize personnes qui ont dîné ensemble, une ne vienne à mourir dans l'espace de toute une année. On croit aussi qu'il ne faut pas rester dans une chambre où il y a deux bougies allumées, d'autres disent trois bougies. La salière renversée sur la table, deux fourchettes, deux couteaux ou deux pailles fortuitement placés en croix, portent malheur. Un miroir cassé annonce la mort prochaine d'un membre de la famille. Si l'on plante un bananier dans son jardin, c'est un signe qu'on quittera sa demeure pendant l'année. Un oiseau de nuit, le « fouquet » par exemple, criant sur le toit de la maison, porte malheur ; tuer un chat noir porte malheur; un chat noir cloué sur la porte d'une boutique porte malheur encore ; le coq chantant avant minuit porte malheur ; la poule qui chante coq doit être tuée immédiatement, sans quoi elle porte malheur ; le casse-bol gris ou la sauterelle grise dans une chambre porte malheur ; les papillons trouvés le matin portent malheur ; ajouter une nouvelle bâtisse à une autre déjà existante porte malheur, à moins qu'on ne boulonne les sabliers en serrant les écrous fortement ; être parrain ou marraine quand on est en deuil porte malheur ; se marier pendant le mois de Mai porte malheur ; une araignée trouvée le matin porte chagrin, à midi souci, le soir espoir ; des pourceaux traversant une procession de mariage ou de funérailles portent malheur aux vivants ou aux morts, à moins qu'on ne rentre chez soi, et qu'on ne recommence la procession. Quand on éternue en mettant ses chaussures le matin, cela porte malheur, à moins qu'on ne retourne au lit, pour ensuite se lever de nouveau !

Voilà, Messieurs, quelques-unes des croyances superstitieuses répandues parmi le peuple. Plusieurs, j'ai lieu de croire, sont admises même par des personnes éclairées et pieuses, comme celle qui défend que l'on se mette treize à table ! Laissez-moi vous dire en général, que croire à toutes ces niaiseries, porte malheur. Pourquoi donc se tracasser sans raison ? Sachez que le Diable tient beaucoup à ce que nous y croyions : c'est le premier pas vers les *pratiques* superstitieuses, cette *croyance* inordonnée au mystérieux !

Avant de traiter de ces *erreurs* et préjugés en partie oubliés, faisons aussi une petite revue des *pratiques* superstitieuses. Il faut en distinguer quatre classes. La première est *l'idolâtrie*, par laquelle on offre à une créature le culte dû à Dieu seul, soit par des sacrifices, soit par des signes d'honneur, tels que nous les voyons chez les païens. Le second genre est la *vaine observance*, qui a lieu quand on emploie, pour obtenir un effet certain, des moyens ni proportionnés à cet effet, ni institués par le bon Dieu, par exemple en cas de maladie certains signes, et même des choses sacrées qui cependant ne sont pas faites pour obtenir une guérison.

Il y a des Mauriciens qui portent des amulettes autour du bras ou suspendues au cou ; d'autres font usage de certaines lettres, même imprimées, qu'on dit avoir été trouvées sur le sépulcre de Notre-Seigneur, ou être tombées du ciel, ou être révélées par la Sainte Vierge. Ce qui est naturellement faux. Il y a encore la prière : « Ceci est la grandeur de la plaie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui fut portée de Constantinople dans un coffre d'or comme une relique très précieuse... », etc.

Dans toutes ces prières, il est affirmé avec assurance, que quiconque portera sur lui ou lira ces prières sera infailliblement préservé de toutes sortes de maladies « aussi sûrement,

« y est-il dit, que Notre-Seigneur Jésus-Christ « est né le jour de Noël, et a été crucifié le « Vendredi Saint ». D'autres personnes font usage d'un certain nombre de croix avec des prières pour se garantir de la foudre, de la rage, de la peste ou du choléra. Ceux-ci portent certaines herbes sur eux pour être heureux au jeu ou pour découvrir les secrets des autres. Ceux-là portent sur eux le petit bout d'une corde avec laquelle un homme s'est pendu !

Par tous ces moyens, on doit *sûrement* et *infailliblement* atteindre son but et obtenir l'effet voulu. Voilà de la superstition !

Le troisième genre de superstition est beaucoup plus sacrilège que le précédent. C'est la *divination*, par laquelle on invoque d'une manière expresse ou tacite le secours du Démon pour connaître des choses cachées, occultes ou secrètes, dont on ne peut acquérir la connaissance par des moyens naturels. L'invocation est expresse, quand on s'adresse directement et nommément au Démon ; elle est tacite lorsque, sans aucune demande directe, on fait, en effet, pour obtenir une telle connaissance, usage de moyens que l'on sait ne pouvoir la procurer naturellement.

Il est très difficile de donner une liste complète des différents systèmes de divination. On a voulu tirer la connaissance des choses occultes, soit des éléments inanimés, ou encore des plantes, des animaux, des étoiles et de certaines combinaisons arbitraires, c'est-à-dire de toute source possible et impossible. La *géomancie* (*gé* en grec, veut dire la terre, *mantia*, divination ou oracle) veut découvrir une chose occulte par l'inspection d'un corps terrestre, d'un morceau de bois, de marbre ou d'une pierre, etc. L'*hydromancie* (*hudor*, en grec, signifie eau) doit découvrir la même chose par le mouvement ou la couleur de l'eau ; l'*airomancie*, par l'air ; la *pyromancie*, par le feu ; l'*aruspice*, par l'inspection des entrailles des animaux ; l'*augure*, par le cri des oiseaux ; l'*auspice*, par leur vol ; la *rhabdomancie*, par l'inclination d'une verge qu'on tient à la main ; la *chiromancie*, par l'inspection des lignes de la main ; l'*astrologie*, par les constellations des astres ; l'*omen*, par des événements fortuits ; l'*oniromancie*, par les rêves ; le *sortilège*, par le sort ; la *vaticination*, par le tirage des cartes ou par des paroles de personnes inspirées par je ne sais qui ; l'*oracle*, par des idoles parlantes ; la *trapézomancie*, par des tables parlantes ; le *mesmérisme*, par des personnes magnétisées ; l'*hypnotisme*, par des personnes mystérieusement endormies ; la *nécromancie*, par l'évocation des morts ; le *spiritisme*, par les soi-disant matérialisation et apparition des esprits, des démons, du diable, etc., etc.

Nous aurons à parler de toutes ces singulières inventions.

Le quatrième genre de superstition est la *magie* et le *maléfice* ; la magie veut faire des choses miraculeuses qui sont au-dessus des forces naturelles de l'homme, et possibles seulement par l'intervention du Démon invoqué à cette fin, soit expressément, soit implicitement.

Se rendre invisible, extraordinairement fort ou invulnérable, subsister sans manger, passer par des portes fermées, se transporter en un clin d'œil à une certaine distance, être en deux endroits en même temps, marcher sur l'eau, par le feu, voler dans l'air comme Simon le Magicien, et d'autres merveilles de ce genre sont le prix d'un contrat fait avec le Démon, comme on peut le voir dans des histoires innombrables de la mystique diabolique.

Le *maléfice* engage le service du Diable pour faire du mal à d'autres personnes, dans ses biens ou dans sa personne ; dans ce dernier cas, on l'appelle aussi *vénéfice* ; lorsque c'est pour exciter l'amour charnel envers d'autres personnes, on l'appelle aussi *philtre*. Comme comble de tout, la communication illicite avec le Démon va jusqu'aux *orgies horribles* et les *sabbats*, que je ne puis décrire ici telles qu'elles sont relatées dans les histoires des anciens mystères égyptiens, grecs et orientaux, mystères qui ont été continués dans les sectes des gnostiques, des ophites, des montanistes, des manichéens, des bulgares, des albigeois, des Saint-Simoniens, et même jusque, dans nos temps, dans certaines sectes secrètes.

Messieurs, que faut-il penser et dire de tout cela ? Hélas, toutes ces choses ne sont pas des nouveautés dans l'histoire du monde. Nous les avons étudiées depuis des années, et nous sommes à même de vous donner sur elles des éclaircissements qui vous guideront dans le grand combat entre le bien et le mal, entre le ciel et l'enfer, entre les enfants de Dieu et les esclaves de Satan, combat qui a commencé avec la chute de Lucifer, et ne finira qu'au dernier jugement.

Messieurs, je n'ai fait que vous donner un aperçu de la matière que je désire traiter ici, si vous voulez bien me prêter une oreille attentive. Mais pour ne pas me borner à dérouler devant vous des images noires, tristes et ténébreuses, j'ai conçu l'idée de vous montrer en même temps le beau côté du sujet, celui des Anges, dont l'autre n'est que la contre-partie. Vous savez que le Diable est essentiellement singe. Comme en sa personne il veut être « semblable au Très-Haut » (Isaïe, XIV, 4), ainsi dans ses entreprises et dans ses ruses il veut avec les siens reproduire dans son royaume infernal tout ce qui se passe dans le royaume du Christ. Naturellement toutes ses œuvres

prennent un caractère d'imitation. Il y a donc un parallèle frappant entre les deux royaumes, que je tâcherai de mon mieux de faire ressortir au fur et à mesure que nous avancerons dans nos considérations.

Demandons-nous d'abord : Le Démon existe-t-il? Peut-il faire et fait-il réellement sur la terre tout ce qu'on lui attribue? Ou bien devons-nous reléguer tout ce dont nous avons parlé, dans le domaine du mensonge, dans celui de l'imagination, ou dans celui de la nature? Nous entamerons dans notre prochaine Conférence ces questions importantes et pleines d'intérêt.

* * *

DEUXIÈME CONFÉRENCE.

Existence et nature des purs esprits.

Messieurs,

Avant de commencer cette Conférence, je dois vous avertir qu'elle sera très sérieuse, et même philosophique et abstraite, de manière que j'ai lieu de croire que quelques-uns de mes auditeurs, qui ne sont pas accoutumés à de telles considérations, se sentiront peut-être désenchantés. Il n'en sera pas ainsi des Conférences suivantes.

J'ai cru devoir jeter un fondement bien solide pour pouvoir ensuite procéder avec une pleine assurance. Les régions de la superstition sont ténébreuses, et je ne conseillerais à personne de se livrer à leur exploration sans une connaissance solide du monde spirituel.

Les questions que je vais traiter sont des plus difficiles, et demandent, au préalable, la solution de beaucoup de questions sur l'âme humaine, et sur la nature de l'Univers en général.

Aussi me semble-t-il que je ferais bien de vous inviter à me poser des questions sur les sujets traités, pour le cas où vous désireriez recevoir des renseignements ou des explications plus amples. Par exemple, je ne ferai qu'effleurer la doctrine de la mortalité des âmes des brutes, et de l'immortalité de l'âme humaine. Pour traiter ces questions à fond, il me faudrait trois ou quatre Conférences. Si donc quelqu'un désire une plus parfaite exposition de cette doctrine ou d'autres semblables, je serai heureux d'en recevoir la demande, soit par écrit soit de vive voix. Si la nature de la question permet une réponse courte, je pourrai la faire immédiatement; autrement, je lui consacrerai une ou même plusieurs Conférences.

Après cet avertissement, j'ose vous conduire en esprit dans la sphère des purs esprits.

Dans le XIIe chapitre de l'Apocalypse, nous rencontrons la description suivante du Démon: « Voilà un grand Dragon roux, ayant sept « têtes et dix cornes; et sur ses têtes, sept « diadèmes. Sa queue entraînait la troisième « partie des étoiles du ciel, et elle les précipita « sur la terre. » (Ap., XII, 3.) Bien différente est la description du Démon que le *Journal de Maurice*, du 6 déc. 1888, nous a donnée en reproduisant un article du *Blackwood Magazine*, qui raconte ce qu'il appelle une apparition authentique de Satan, évoqué par quelques spirites de Paris. Là, le Démon apparut comme « un jeune homme d'une vingtaine d'années, « de haute taille, imberbe comme Auguste « adolescent, ses longs cheveux blonds tom- « bant sur ses épaules comme ceux d'une fil- « lette. Il était en tenue de gala. Ses joues « étaient roses et comme animées par l'ivresse « ou le plaisir; mais son regard était d'une « tristesse infinie, d'un désespoir intense. » Entre ce beau jeune homme aux yeux bleus et le dragon roux avec sept têtes et dix cornes, il y a peu de ressemblance, il faut en convenir. Votre intelligence, Messieurs, le voit du premier coup, le Démon n'est ni un animal à queue ni un joli garçon d'une vingtaine d'années. Ce sont là des visions spirituelles ou des apparitions sous une forme fictive, selon que les circonstances le requièrent, ou que le Diable en a besoin pour un but à atteindre.

« Si toutefois il y a un Diable », interrompt l'incrédule. Bien, ceux qui ne reconnaissent pas l'autorité de la sainte Eglise ni les vérités révélées par le Fils de Dieu ont assez de droit à notre attention compatissante pour que nous discutions avec eux cette question grave de l'existence du Démon.

Je me propose donc de vous prouver d'abord l'existence de purs esprits, et de vous donner ensuite une idée de leur nature, de leur intelligence et de leur volonté. La considération de leur puissance motrice sera le sujet d'une autre Conférence.

En premier lieu, il faut s'entendre sur ce que l'on comprend par le Démon. On lit dans plusieurs Cours traitant de l'histoire de la philosophie que les anciens Perses croyaient à deux dieux, l'un bon, qui s'appelait Ormazd, et l'autre mauvais, du nom d'Ahriman. C'est une erreur! Dans le Zend-Avesta, le livre sacré des Perses, il n'y a aucune trace de cette dualité divine. Zoroastre, le prophète perse, a été rigoureusement monothéiste. Son Ormazd, ou plutôt *Ahura-Mazda*, est un dieu unique, et Ahriman, ou plutôt *Angro-Mainyus*, est un esprit prévaricateur, correspondant entièrement à notre Satan. Un des diables, *Dahaka*, y est représenté comme ayant « trois gueules, trois têtes, trois aiguillons, six yeux, mille forces ». (Yasna, 9, 25.) Ce n'est pas Zoroastre,

mais bien Manès, l'auteur du Manichéisme, à qui il faut attribuer cette idée bizarre d'une dualité de dieux opposés. Cet hérésiarque n'a fait que travestir la religion de Zoroastre.

Un Dieu mauvais à côté d'un Dieu bon est une absurdité. Jugez-en vous-mêmes, Messieurs. Tout être, en tant qu'il est, est bon; car le mal n'est que la privation du bien, comme la cécité est la privation de la vue. L'être suprême est aussi la bonté suprême. Le mal suprême serait donc l'absence de tout être. Ce serait le néant. Un Dieu essentiellement mauvais serait donc le néant.

Si cet argument vous paraît trop abstrait, envisagez la chose comme suit : Le premier principe du bien est infiniment bon. C'est Dieu. Pour arriver à un Dieu mauvais, diminuez la bonté infinie. Vous ne pourrez cependant jamais la consumer entièrement : il en restera toujours quelque chose, soit l'intelligence, soit l'existence, ou tout ce que vous voudrez; or, ce reste est encore un bien. Il n'y a donc point de mal absolu. En d'autres termes, il n'y a pas de Dieu-Diable, ou de Diable-Dieu.

Le mal est l'imperfection du bien. Il le suppose donc. Le mal n'est jamais universel, mais seulement partiel. Le feu est un mal quand il brûle nos maisons, mais il est un bien quand il nous réchauffe. L'erreur de l'existence d'un Dieu mauvais doit son origine à ce qu'on n'a pas su réduire les effets contraires du bien et du mal à un seul principe commun. Or, ce principe commun est celui de la volonté libre. Nous verrons plus tard que le mal n'a son origine que dans la volonté libre des êtres créés intelligents, des esprits et des hommes.

Voici une autre preuve qu'il n'y a pas de Diable-Dieu : Si le Démon était Dieu, il serait éternel, omniscient, tout-puissant. Si le Dieu bon et le Dieu mauvais existaient ensemble, ils devraient nécessairement se faire la guerre; car il faut que le mal haïsse le bien, et le bien le mal. Mais si le Dieu bon ne pouvait vaincre le Dieu mauvais, et réciproquement, ni l'un ni l'autre ne serait tout-puissant, et par conséquent ni l'un ni l'autre ne serait Dieu. L'idée de deux Dieux opposés l'un à l'autre, l'un bon et l'autre mauvais, est donc absurde. Il s'en suit que le Démon n'est pas Dieu; et par conséquent qu'il n'est ni éternel, ni omniscient, ni tout-puissant, mais une créature, tout comme les autres êtres faits par Dieu le Créateur.

« S'il existe! » reprend encore l'incrédule. Mais oui, il existe; il existe sans avoir précisément des cornes et une queue, ni des yeux bleus et des cheveux blonds, car il est un pur esprit, comme le sont tous ses compagnons, les diables, et comme l'est notre âme humaine.

Il faut se faire une idée juste d'un esprit. Les bons anges, les démons, et les âmes humaines, voilà les esprits en dehors de Dieu. Dieu est Esprit par excellence. Qu'est-ce donc qu'un esprit?

Dieu, vous le savez, n'est pas matériel, n'est pas un corps, et n'a pas de corps. Tout ce qui est matière, est sujet au mouvement et à la division; tout ce qui est sujet au mouvement et à la division est sujet au temps. Dieu étant éternel, simple et immuable, n'est sujet ni au temps, ni à la division, ni au mouvement; donc il n'est pas un corps, il n'est pas matériel! Il ne peut non plus avoir un corps; car il est infini et présent partout : il faudrait donc que son corps fût aussi infini et présent partout : son œil partout, sa bouche partout, son bras partout, son pied partout : c'est absurde! Dieu n'a pas de corps. Il est un pur esprit. Son essence est son être. L'existence est sa nature. Il est *celui qui est*. Son intelligence, sa volonté et sa toute-puissance sont son essence même. C'est un esprit pur et infini. Nous pouvons nous le représenter comme étant tout entier dans un point indivisible, mais ce point existant absolument partout, comme s'il y avait un nombre infini du même Dieu.

Rien ne peut être égal à Dieu. Mais il peut créer des êtres qui lui ressemblent plus ou moins. Cependant, sa bonté et sa beauté étant infinies, aucune créature ne peut lui ressembler parfaitement ni suffisamment. Mais, en portant chacune son image plus ou moins parfaite, un grand nombre de créatures ensemble peuvent mieux le représenter qu'une seule créature. Voilà pourquoi il a produit beaucoup de créatures et en une grande diversité. (S. Thomas, I, 47, 1.) Sa bonté, qui en elle-même est une et simple, se montre multiple et divisée dans les créatures. L'univers le représente donc plus parfaitement qu'aucune créature prise à part. Or, les êtres doués d'intelligence et de volonté portent par cela même, dans leur essence, *l'image* de Dieu, comme un fils l'image de son père, tandis que dans les êtres matériels, qui n'ont ni intelligence ni volonté libre, il ne se trouve qu'un *vestige* de Dieu, comme le vestige de votre pied dans le sable indique votre passage par là.

Vous vous apercevez, Messieurs, que je parle de la variété des créatures, pour la poser comme une échelle, par laquelle nous pouvons monter jusqu'à la connaissance de l'existence des purs esprits.

La matière inerte et sans aucun germe de vie, comme les rochers et les cailloux, occupe certainement le dernier degré de cette échelle. Plus haut, se trouvent les forces et les fluides de la matière, la force de l'attraction, le magnétisme, l'électricité, etc., indiquant le mouvement de la matière. Ce sont des propriétés de la matière inerte; ce n'est pas

encore la vie. A un degré plus élevé, nous voyons les êtres doués de vie, c'est-à-dire d'un principe intrinsèque de mouvement; ce sont les plantes qui possèdent la vie la moins parfaite : la *vie végétative;* elles jouissent d'une puissance motrice pour attirer leur nourriture par des racines, et de la puissance de croître, de porter des fruits, et de se multiplier par des semences. Impossible de parcourir les diverses espèces de ce genre de vie. A un degré encore plus élevé, nous rencontrons les animaux, qui possèdent une *vie sensitive*, supérieure à la vie végétative. Les âmes des animaux sont douées de tout ce que les plantes possèdent, et, en outre de deux nouvelles facultés, c'est-à-dire du premier degré de la puissance *cognitive*, dont l'animal doit se servir pour connaître certaines choses matérielles nécessaires à son existence ; et secondement du premier degré de la puissance *appétitive*, qui le porte à désirer et à chercher ce qui est requis pour sa subsistance. La puissance *motrice*, par laquelle l'animal peut se mouvoir lui-même et mouvoir aussi les choses extérieures par son contact avec elles, est plus élevée que la puissance motrice dans les plantes.

Maintenant il nous reste encore deux échelons à franchir avant d'arriver à Dieu : considérons d'abord l'homme et ensuite le pur esprit.

L'homme est moitié animal et moitié ange ; c'est-à-dire il possède comme les animaux un corps mortel avec les trois puissances, *végétative*, *sensitive* et *motrice*, et son âme est un esprit qui, comme les anges, est doué d'intelligence, de volonté et d'une puissance motrice spirituelle. La spiritualité de son âme élève l'homme au-dessus de l'animal ; la liaison naturelle de son âme avec un corps matériel le place dans l'échelle des êtres au-dessous de l'ange. David dit à Dieu en parlant de l'homme : « Vous ne l'avez qu'un peu abaissé au-dessous « des anges. » (Ps. 8.)

Pour terminer de suite notre argumentation, nous remettons à plus tard la grande question de la différence essentielle entre la connaissance et l'appétit sensitifs de l'animal, et l'intelligence et la volonté intellectives de l'ange, ainsi que la question de la liaison dans l'âme humaine de ces deux sortes de connaissance et d'appétit, le sensitif et l'intellectif.

Remarquons donc que l'homme est la plus haute, la plus noble, la plus élevée de toutes les créatures visibles et matérielles. Il l'est par son corps noble animé par une âme intelligente. Mais en même temps il est la plus basse, la plus inférieure de toutes les créatures intelligentes. Il l'est par la connexion naturelle de son âme intelligente avec un corps matériel. Comme il y a donc presqu'une infinité d'espèces de créatures matérielles, depuis la pierre inerte jusqu'au corps de l'homme, ainsi il doit y avoir presqu'une infinité de créatures spirituelles, depuis l'âme de l'homme jusqu'aux anges les plus élevés. L'homme tient le milieu de tout l'Univers. Il participe aux êtres matériels et aux êtres immatériels. Par la synthèse d'une âme intelligente et d'un corps matériel, Dieu a fait de l'homme un *microcosme*, c'est-à-dire un petit univers — le monde en miniature.

Afin de rendre l'univers aussi complet que possible, il était donc requis que Dieu créât, à partir de l'âme spirituelle de l'homme, une série de purs esprits sans corps, s'élevant jusqu'à leur plus parfaite ressemblance avec lui-même qui est l'esprit pur incréé — tout comme il a créé, à partir de l'homme, une série de corps matériels et sans intelligence, descendant jusqu'à la poussière, qui porte le dernier vestige de son créateur. Donc, il y a des esprits purs. Les anges existent. Ils ont été créés par Dieu sans corps et sans aucun attachement à la matière, avec les facultés de l'intelligence et de la volonté et avec une puissance motrice. Voilà, Messieurs, ce que la raison nous enseigne. Elle nous montre la différence entre l'intellect et les sens; et, comme le dit saint Thomas (I, 50, 1), « par cela même que l'in- « tellect est supérieur aux sens, il est démon- « tré par la raison qu'il y a des choses incor- « porelles qui ne peuvent être comprises que « par l'intelligence. »

Comme l'homme tient le milieu entre les créatures irrationnelles et les anges, étant matière et esprit en même temps, ainsi, mais d'une autre manière, l'ange tient le milieu entre les créatures matérielles et Dieu, il n'est ni matière ni Dieu. Il est semblable à Dieu par ses facultés spirituelles d'intelligence et de volonté. Mais il reste au-dessous de Dieu par la limitation de sa nature, étant borné dans son être et dans chacune de ses facultés spirituelles. Nous pouvons nous représenter un pur esprit comme étant entier dans un seul point indivisible; mais ce point n'étant pas, comme Dieu, partout, mais dans une seule place.

Ce que la raison nous démontre, la persuasion générale de tout le genre humain le confirme. Voilà la seconde preuve de l'existence des purs esprits. Demandez aux philosophes et aux poètes de l'antiquité, interrogez la théologie des anciens Grecs, Romains, Persans, Hindous, Egyptiens, et même des Américains sauvages, vous rencontrerez partout la persuasion, ou disons plutôt le jugement rationnel des nations de tous les siècles proclamant universellement et hautement qu'il y a des esprits au-dessus de l'homme et au-dessous de Dieu.

Il y a encore une troisième preuve de

l'existence des esprits immatériels. Ce sont de nombreux faits détestables du spiritisme, de l'hypnotisme, du mesmérisme, et de tout ce monde démoniaque dont nous parlerons ; des faits qui, ne pouvant absolument être attribués ni à l'homme, ni à la nature intelligente, ni à Dieu, doivent l'être exclusivement à des démons, c'est-à-dire à de malins esprits. Il y a donc des esprits.

Nous pourrions baser le même argument sur les nobles actes attribués aux bons anges, s'il n'y avait pas moyen de les ramener directement à Dieu. Seule la malice du Diable nous fournit une preuve rationnelle, palpable et absolue de l'existence des esprits. Mais, n'anticipons pas sur l'histoire de ces faits. Ajoutons seulement que la sainte religion nous enseigne sans contradiction, presque à chaque page des Saintes Ecritures, que les anges et les démons existent en toute réalité. Pas besoin d'en donner la preuve !

C'est ici, Messieurs, qu'il faut envisager l'erreur de certains libres penseurs modernes, qui d'ailleurs n'ont fait que répéter les rêveries de plusieurs philosophes déjà réfutés par Aristote et Platon — tellement anciennes sont leur erreur et leur réfutation. Ils ne voient pas de distinction entre l'intellect et les sens, et conséquemment affirment que l'âme de l'homme n'est autre chose que le plus haut développement des forces de la matière. Pour eux, il n'y a donc aucune raison d'admettre encore des esprits, qui par leur nature soient supérieurs au monde visible, et exempts de toute matière. D'après eux, l'échelle des êtres se termine à l'homme. C'est la doctrine du Naturalisme enseignée par la Franc-Maçonnerie. Toutes les erreurs viennent d'un manque de logique. Qu'on se rende donc compte de la différence entre l'intelligence humaine et la connaissance dont sont doués les animaux.

Dans notre âme, il y a une double faculté cognitive, l'une sensitive, l'autre intellective. La cognition sensitive s'acquiert par les sens, la cognition intellective par l'intellect. Les sens ont pour objet naturel les corps sensibles seulement, comme nous le voyons chez les animaux ; l'œil ne voit que ce qui est en rapport avec lui par la lumière ; l'oreille n'entend que ce que la vibration de l'air lui communique ; la langue ne goûte que ce qu'elle touche ; la faculté olfactive requiert le dégagement et l'inhalation de certaines vapeurs odoriférantes ; et le sentiment du toucher demande un contact immédiat avec la chose sentie. La vue est le plus noble des sens ; il s'étend aux choses les plus lointaines, comme les astres, et n'en est pas altéré ; mais il n'aperçoit rien de ce qui est en dehors de l'horizon de l'œil. Vous le voyez donc, les cinq *sens extérieurs* ne portent que sur les choses qui leur sont présentes *ici* et *maintenant* (*hic et nunc*) mais nullement sur des choses absentes, qui se trouvent en d'autres lieux, qui n'existent plus, ou qui n'existent pas encore. Voyons encore les *sens intérieurs* des animaux. La *mémoire* sensitive ne fait que retenir certaines impressions reçues par les sens extérieurs ; *l'instinct*, le développement le plus merveilleux des sens, grâce auquel l'araignée, par exemple, fait ses toiles, la brebis fuit le loup et l'hirondelle bâtit son nid, cet instinct suppose bien des idées innées et irréfléchies, uniformément ajoutées par le Créateur à l'âme sensitive, mais il ne comprend aucune conception abstraite, aucune idée générale. La preuve en est, que sa sphère est tellement particulière et restreinte dans chaque espèce d'animaux, par exemple, dans les oiseaux, que jamais vous ne verrez une hirondelle faire son nid comme le font les passereaux. Le troisième sens intérieur des animaux est celui qu'en langage philosophique on appelle le *sens commun*, auquel tous les autres sens se rapportent, et sur la base duquel se font l'échange et l'assemblage de toutes les impressions reçues par l'animal.

Comme tous les sens extérieurs et intérieurs de l'âme sensitive de l'animal n'ont donc pour objet que les choses actuellement présentes et tout à fait particulières, aucun animal ne peut s'élever à des idées générales ou abstraites, qui s'appellent intellectuelles ou spirituelles, telles que les idées de la vérité, de la beauté, de la vertu, de l'intelligence, de l'être, de l'esprit, de Dieu.

Pour qu'un être puisse concevoir de telles idées spirituelles, il faut absolument qu'il soit doué d'une puissance tout autre que celle des sens, qui ne sont faits que pour la vie matérielle et la communication avec les êtres purement corporels. Cette puissance nouvelle s'appelle intelligence. Elle appartient à l'âme humaine et aux purs esprits qu'on appelle Anges ou Démons. L'homme est donc par cette puissance rangé au nombre des êtres spirituels. L'âme de l'homme possède toutes les facultés sensitives de l'âme de l'animal, toutes les facultés de l'âme végétative des plantes, et, en outre, les facultés d'intelligence et de libre volonté, comme les anges. Celle-ci, la volonté, suit l'intelligence, comme l'appétit sensitif des animaux suit les connaissances acquises par les sens.

La vie de l'âme sensitive de l'animal n'existe que par le corps et pour le corps, pour son maintien et sa propagation. Voilà pourquoi cette vie s'éteint d'elle-même, aussitôt que le corps de l'animal meurt. Elle n'a plus de quoi vivre. Les âmes des brutes sont mortelles. Mais comme la vie de l'âme intellective de l'homme n'existe pas par le corps, mais qu'elle a une action spirituelle indépendante du corps et des sens, elle doit avoir le

principe de son existence, c'est-à-dire sa subsistance, en elle-même et non pas dans le corps. Par conséquent, elle ne meurt pas avec le corps. L'âme humaine est immortelle; c'est un esprit : non pas un pur esprit, mais un esprit créé pour animer un corps et pour faire une seule nature avec lui : la nature humaine. Elle continue à exister après la mort de son corps dans un état qui ne lui est pas naturel, puisqu'elle doit toujours être inclinée à être un avec son corps ; mais, après tout, elle continue, par sa nature spirituelle, à exister : elle est immortelle.

Mais laissons de côté cette considération ; pour notre but actuel, il suffit d'avoir démontré que l'âme humaine est une substance en elle-même, un esprit qui peut et doit subsister même sans le corps. Mais comme cet esprit, quoique destiné par sa nature à être uni à un corps, est immortel et capable d'exister sans son corps, notre argument a été, qu'il convient pour l'harmonie de tout l'univers, qu'il y ait des esprits plus élevés encore que les âmes humaines, des esprits qui ne sont pas créés pour animer un corps. Etant libres de toute matière, ces êtres, appelés *esprits*, sont une plus parfaite représentation de la nature divine, et remplissent dans l'échelle des créatures représentant la bonté de Dieu la lacune qui, sans eux, existerait entre l'homme et Dieu.

La *multitude* des créatures matérielles au-dessous de l'homme nous fait raisonnablement supposer qu'au-dessus de lui il se trouve une semblable, et peut-être une encore plus riche multitude de différents esprits, s'approchant de plus en plus de l'infinie et ineffable beauté et majesté de Dieu sans jamais l'atteindre. Le prophète Daniel a vu, dans une vision, que « l'Ancien des jours était servi « par des milliers de milliers d'anges, et que dix « fois des centaines de milliers se tenaient de- « vant lui. » (Dan., 7.) Mais en dehors de cette révélation, nous n'avons aucune donnée sur le nombre des anges.

Considérez maintenant la *nature* des anges. Vous trouverez qu'ils n'ont pas une intelligence aussi pauvre et aussi restreinte que la nôtre, mais beaucoup plus large et plus facile, parce qu'ils n'ont pas besoin, comme nous, de recourir aux êtres matériels pour recueillir leurs notions intellectuelles, puisqu'ils ne sont pas, par nature, attachés à des corps, ni à des organes sensitifs. Ils n'ont donc que les trois puissances, l'intelligence, la volonté et la puissance motrice : ils n'ont pas de sens.

L'intellect des anges ne conçoit pas ses idées générales en les abstrayant, comme nous, des choses matérielles, mais elles lui sont innées et données par le Créateur même. Et voilà en quoi les anges se distinguent entre eux : les uns ont reçu des idées moins générales et compréhensives que les autres. Plus un esprit est élevé, plus ses idées sont générales. Pour cela aussi, elles sont moindres en nombre. De cette manière, ils s'approchent de plus en plus de Dieu. Dieu voit tout dans *une seule idée*, qui est infinie comme lui-même. En cette idée, il trouve le possible et le réel, le passé et le futur, le créé et l'incréé. Les anges les plus élevés ne voient pas tout, car ils ne sont pas infinis. Mais ce qu'ils voient, il le voient peut-être dans deux ou trois idées générales, qui comprennent tout ce que d'autres anges ne voient que dans une dizaine ou une centaine d'idées ; comme nous, hommes, voyons les choses dans des milliers d'idées d'autant plus étroites et limitées. Dans la nature humaine aussi, ceux qui ont une intelligence plus forte peuvent expliquer les choses aux moins intelligents en descendant des idées générales qu'ils comprennent aux détails qu'elles contiennent.

Avec cette intelligence que le Créateur leur a donnée, les purs esprits se connaissent eux-mêmes. Ensuite, ils peuvent connaître les autres esprits et les choses matérielles, tant en général qu'en particulier, et cela par les idées innées dont ils sont doués. Enfin, ils connaissent Dieu, dont ils trouvent une image plus ou moins parfaite en eux-mêmes. Ce n'est pas cependant l'essence de Dieu qu'ils comprennent, parce qu'aucune créature ne peut parfaitement représenter en elle-même l'essence infinie de Dieu. Nous parlons, bien entendu, de la connaissance de Dieu que les Anges possèdent par leurs forces naturelles, et non pas de celle qu'ils possèdent en vertu de la vision béatifique au ciel. Cette connaissance naturelle de Dieu est commune aux bons et aux mauvais anges. Saint Jacques (II, 19) dit : « Tu crois qu'il n'y a qu'un Dieu, « tu fais bien ; les démons aussi croient et « tremblent. »

Ici, vous me demandez si les esprits peuvent naturellement connaître l'avenir. C'est une question qui intéresse beaucoup toute la bande des astrologues, des tireurs de cartes, etc. Eh bien, il faut distinguer : l'avenir peut être connu de deux manières, ou en ses causes ou en lui-même. Il y a des causes essentielles, qui produisent nécessairement les choses futures, comme celle qui fait que ce soir le soleil ira se coucher pour se lever de nouveau demain matin. Un tel avenir est connu par tous les hommes avec certitude; à plus forte raison par les purs esprits. D'autres causes, étant accidentelles, ne produisent pas avec certitude leurs effets. Leurs effets ne se connaissent donc que par des conjectures, comme les médecins prédisent la guérison des malades. Les purs esprits peuvent faire de

meilleures conjectures que nous, parce qu'ils sont doués d'idées plus générales et possèdent des connaissances plus universelles et plus exactes de toutes les causes fortuites.

Néanmoins, il est impossible, même aux esprits les plus élevés, de prévoir les choses futures *en elles-mêmes*, comme nous voyons les choses présentes ; car pour cela ils devraient être déjà présents au temps futur, comme Dieu l'est effectivement par son éternité. Oui, l'éternel n'existe pas dans le temps : pour lui le passé et l'avenir sont comme le présent. Il voit tout ce qui a été et tout ce qui sera dans la présence de son éternité. Il peut donc prédire ce que nous nous déciderons librement à faire dans chaque moment de l'avenir, parce qu'il le prévoit. Mais aucun pur esprit n'est éternel, et partant capable de prévoir l'avenir comme s'il était déjà présent.

Il était utile de présenter ces considérations ; elles nous guideront dans nos appréciations sur les prédictions des augures, des hypnotisés, et d'autres faux prophètes.

Une question encore sur l'intelligence des purs esprits est pour nous d'une haute importance : Les purs esprits peuvent-ils par leurs forces naturelles voir nos pensées et les secrets de notre cœur? Pour répondre à cette question, il nous faut faire la distinction entre les actes de l'intelligence et ceux de la volonté.

Quant aux pensées, vous savez, Messieurs, que l'âme de l'homme vit dans un corps et lui est naturellement unie. Dans cette union substantielle, vous concevez facilement la coopération de l'imagination qui relève du corps, avec l'entendement qui appartient à l'esprit. Les imaginations sont, pour ainsi dire, les pensées de l'animal, et les idées les pensées de l'esprit. Or, comme notre âme vit dans un corps, ainsi nos idées intellectuelles vivent dans des images fournies par l'action du cerveau. Nous ne pouvons concevoir des idées abstraites sans une image quelconque qui soit comme son manteau, son enveloppe. Cette image est toujours plus ou moins le reflet de l'idée; comme un disque ou un globe brillant et étincelant est l'image du soleil. En discutant sur le soleil, cette image est devant notre imagination, et nos pensées s'y rattachent, sans que nous voyions le soleil. Ces images sont les plus parfaits résultats de la vie sensitive de l'animal. Elle sont un effet admirable des forces délicates de la matière, de notre cerveau. Mais elles ne dépassent pas la nature matérielle. Or, tout comme notre esprit voit avec l'œil intellectuel et comprend ces images, sans les confondre avec les idées, qui résident en elles, les purs esprits peuvent les voir également avec leur œil intellectuel, qui est plus puissant encore que le nôtre. Donc chaque fois que nous pensons, et que nos pensées se bercent, pour ainsi dire, dans ces images, les purs esprits peuvent observer ces images et facilement y lire nos pensées, avec plus ou moins de certitude.

Mais il n'en est pas de même pour la libre volonté, à moins que nous n'en donnions des signes, soit par des paroles internes, qui se traduisent dans notre cerveau, soit par des gestes, ou par des signes visibles sur notre visage ou dans les mouvements de notre corps. La volonté est ce qu'il y a de plus sacré en nous. D'elle dépend notre salut. Personne ne peut y toucher, excepté le Créateur—et Lui il ne le fait pas, parce qu'il a voulu qu'elle fût libre. Ni les bons ni les mauvais esprits n'ont le pouvoir de forcer notre liberté. Ils ne peuvent même l'inspecter et la connaître qu'autant que nous lui en donnons une expression quelconque.

Après avoir développé devant vous la nature et la puissance de l'intelligence des purs esprits, il faut vous avertir, Messieurs, que je n'ai parlé des esprits que selon leur nature créée, et non pas selon la grâce divine ajoutée à leur nature. La *lumière surnaturelle* dont les bons anges sont doués dans le ciel, est tout à fait supérieure à leur lumière naturelle. Aussi le moindre des anges dans le ciel a-t-il une connaissance plus forte et plus juste que le démon le plus parfait selon la nature. La justice divine prête bien son assistance à ceux qui font sa volonté, mais elle ne coopère jamais avec ceux qui la contredisent. Dieu n'embrasse jamais la cause du mensonge et de la déception. Avis aux hypnotiseurs!

Les mêmes choses que je viens de dire de l'intelligence des esprits doivent se dire de leur *volonté* qui correspond entièrement à leur nature et à leur intelligence, tout comme chez les hommes.

Mais il nous faudra faire une autre conférence sur la *volonté des anges déchus* qui est la cause de leur perdition éternelle. Il nous reste encore un point à développer. C'est la *puissance motrice* des purs esprits. Ce sujet est de la plus haute importance pour notre but. Nous lisons dans l'évangile de saint Mathieu : « Le diable « transporta Jésus dans la ville sainte et le « plaça sur le haut du temple », et ensuite : « il le transporta sur une montagne très élevée » (Math. IV, 5). En présence de ces textes, notre esprit frémit, et nous nous demandons : est-ce réellement vrai? le diable a-t-il le pouvoir de transporter ainsi un corps humain? et encore le corps du Fils de Dieu? — Vraiment, voici des mystères à approfondir! Renvoyons donc ce sujet à une autre Conférence. Il est trop grand pour que nous puissions nous en occuper aujourd'hui.

J'ai cru nécessaire d'entrer dans ces considérations philosophiques sérieuses et un peu

arides, afin de pouvoir expliquer plus tard les phénomènes de tout ce qui se passe dans le monde des esprits et des spirites de toute espèce.

*
* *

TROISIÈME CONFÉRENCE.

La force motrice des purs esprits

Messieurs,

La *Planters' Gazette* du 4 avril 1888 nous a raconté un fait mystérieux qui s'est passé à Pondichéry dans une école gratuite située près de l'Hôtel du Gouvernement et de la Mairie. Des pierres étaient jetées dans l'école pendant plusieurs jours sans que l'on pût découvrir les auteurs de ce méfait. Le Directeur de l'Intérieur, le Maire, le Procureur de la République, le Chef du Service de Santé, le Commissaire de Police et une trentaine d'autres officiels s'y sont réunis, le 2 mars, à 5 heures du soir, pour examiner ce cas merveilleux, lorsqu'une moitié de brique tomba à côté du maire. Le Directeur quitta la maison en disant que le Diable ne viendrait pas là où lui se trouvait. Et voilà qu'une brique tomba sur la tête de son fils qui l'avait accompagné sans cependant lui faire de mal.

Nous n'entrerons pas, pour le moment, dans tous les détails, ni ne parlerons de l'issue de cette affaire; il nous suffit de constater ici que la bonne ville de Pondichéry n'a pas manqué d'attribuer ces effets mystérieux à l'agence des démons. Et là-dessus nous nous demandons si les faits mentionnés qui, d'ailleurs, se sont répétés une centaine de fois dans d'autres localités, *peuvent* être attribués à l'action des esprits. C'est la question scientifique qui nous occupe, sans que nous ayons besoin de vérifier ici les faits historiques.

Nous démontrerons donc aujourd'hui que les purs esprits ont, par leur nature même, la puissance de mettre des choses matérielles en mouvement; nous expliquerons comment ils forment des corps fantastiques; nous prouverons que les âmes des défunts n'ont pas le même pouvoir, et finirons en donnant la raison pour laquelle la Divine Providence permet aux esprits de faire de ces choses extraordinaires devant les yeux des mortels.

Ne parlant que philosophiquement, et sans s'appuyer sur la Révélation, on pourrait dire que les corps matériels, tels que des pierres ou des briques, ne sont pas soumis aux esprits, parce que ceux-ci n'en sont pas les auteurs ou les créateurs, et n'ont aucune relation naturelle avec la matière, n'ayant aucune matière attachée à leur substance. On pourrait ajouter que, si les purs esprits avaient la puissance de déplacer des corps matériels, ils pourraient — au moins les méchants — mettre tout l'univers en désarroi, en retardant ou en avançant le cours des astres, et que beaucoup d'autres absurdités s'en suivraient.

Nonobstant toutes ces objections, nous trouvons dans l'Ecriture Sainte des centaines d'exemples, montrant que les purs esprits, les bons et les mauvais, ont, en effet, mis des corps en mouvement. Vous vous rappelez que « l'Ange « du Seigneur prit Habacuc par le sommet de « la tête, et, le tenant par les cheveux, le « porta avec la vitesse et l'agilité d'un esprit « céleste jusqu'à Babylone, où il le mit au- « dessus de la fosse aux lions » (Daniel, XIV, 35), pour apporter le mets préparé pour ses moissonneurs, à Daniel, qui avait été jeté dans la fosse par le roi de Babylone. Et « l'ange du « Seigneur remit aussitôt Habacuc dans le « même lieu où il l'avait pris. » (Daniel, XIV, 38.)

Et vous n'ignorez pas l'autre fait: que les démons qui s'appelaient *Légion*, chassés d'un homme, reçurent de Notre-Seigneur la permission « d'entrer dans un troupeau de pour- « ceaux, qui aussitôt courut avec violence se « précipiter dans le lac, où il se noya. » (Luc, VIII, 33.)

Mais pour rester avec les libres penseurs sur le terrain de la pure raison humaine, rappelons-nous aussi que les philosophes les plus renommés, même avant Jésus-Christ, comme Aristote, admirent comme une vérité incontestable la doctrine selon laquelle les sphères célestes étaient tenues en mouvement par les purs esprits. (12 Metaph., 44.)

A cela, il faut ajouter l'opinion des philosophes selon laquelle la puissance de mouvoir des corps matériels est une puissance toute naturelle, que les purs esprits peuvent exercer sur les choses matérielles autant qu'ils veulent et autant que la Divine Providence ne le leur défend pas. Le mouvement local est, entre tous les mouvements, le plus parfait, parce qu'il ne change nullement la nature de la chose mise en mouvement, mais la laisse telle qu'elle était avant d'être mue. Le mouvement qui fait croître une plante, change en quelque sorte les qualités de la plante; mais le mouvement qui transporte une pierre ou une brique d'une place à une autre, laisse ces choses dans leur état préalable. Le mouvement local d'une chose est donc celui que les purs esprits pourront effectuer plus facilement que tout autre mouvement. Les philosophes sont d'accord que les esprits n'ont pas en leur pouvoir de changer la nature d'une chose en celle d'une autre, comme, par exemple, des hommes en des pourceaux. Homère raconte, dans son Odyssée, que la déesse Circé avait changé les compagnons d'Ulysse en pourceaux en leur donnant un breuvage et ensuite en les frappant de sa longue baguette, et qu'Ulysse avait été préservé de cette métamor-

phose par une plante que lui avait donnée le dieu Mercure.

En classe, nous avons ri de ces belles fables, et nous avions raison. Changer la nature d'une chose en une autre nature, est un miracle qui n'appartient qu'au Créateur seul. L'ensemble de l'Univers ne requiert pas une telle puissance dans les anges, et aucune raison ne nous prouve qu'elle leur soit propre par nature. Plus tard j'espère trouver l'occasion de parler de la conversion de la verge d'Aaron en un serpent, et des verges des magiciens d'Egypte qui, par les secrets de leur art, furent aussi changées en serpents, mais dévorées par la verge d'Aaron. (Exode, VII, 12). Pour le moment, il nous suffit de dire que le changement d'une nature en une autre appartient, comme la création des natures, à Dieu seul. De même il est impossible aux purs esprits de changer les qualités essentielles des corps, pour les mêmes raisons. Tout ce qu'ils peuvent faire c'est de mettre des choses matérielles en mouvement, et d'appliquer des causes actives à des choses passives, comme par exemple le feu à une maison : c'est le mouvement local.

Parlons encore de cette puissance motrice des esprits, car si nous ne sommes pas convaincus qu'elle leur appartient, nous ne pourrons rien expliquer de tout ce que nous rencontrons dans l'Ecriture sainte, dans les vies des Saints, et dans les mille et mille manifestations diaboliques que nous avons entrepris d'éclaircir.

Revenons à l'échelle des êtres, et montons-la, encore une fois, en fixant notre regard sur cette puissance motrice. Nous trouvons dans la nature inanimée des pierres et des métaux, des fluides et de l'air, plusieurs forces motrices élémentaires, comme l'attraction, le magnétisme, l'électricité et la chaleur — forces dont on traite dans les sciences physiques. Nous ne sommes pas capables d'expliquer comment ces forces agissent sur la matière ; nous nous bornons à constater leur action. L'expérience, voilà la preuve de l'existence et des qualités de ces forces naturelles. Personne ne niera la présence et les effets de ces forces actives, qui, appliquées à la matière passive, produisent uniformément les effets que nous connaissons. Pourquoi la chaleur dilate-t-elle les métaux, et l'aimant attire-t-il le fer ? Parce que telle est la loi de la nature. Voilà toute notre réponse.

La même force motrice se trouve dans les plantes, qui, par leurs racines, absorbent les sucs de la terre et par leurs merveilleuses structures cellulaires les répandent dans leurs feuilles et leurs branches. Chez les animaux, il y a, en outre, une force motrice encore plus élevée, car, au moyen de leurs membres, ils peuvent se mouvoir, courir, nager, voler, selon les besoins de leur nature. Ils ont aussi le pouvoir de communiquer le mouvement local à d'autres choses matérielles. Le chien rapportera votre bâton que vous avez jeté à l'eau, et votre cheval vous portera où vous voudrez.

L'homme, l'animal le plus parfait, possède la même force motrice. Mais en lui il y a une chose à observer qui nous servira d'échelon pour arriver à celui sur lequel se trouvent les purs esprits. Tandis que chez les animaux inférieurs c'est une âme purement sensitive qui anime leurs membres, chez l'homme l'âme vivifiante est une essence spirituelle, comme nous l'avons vu dans la dernière Conférence. Or, il y a une différence essentielle entre les facultés sensitives et les facultés intellectives. L'appétit de l'animal est purement sensitif. Montrez au chien un os à ronger, il sera attiré vers lui. L'appétit sensitif ne se meut pas lui-même ; il est mû. C'est une faculté passive, non pas active. Mais l'homme possède, outre cet appétit sensitif qu'il a en commun avec les animaux, un appétit rationnel, la volonté, qu'il a en commun avec les purs esprits. Celle-ci est une faculté active, et non pas passive. Vous le savez par expérience, car vous pouvez vouloir et ne pas vouloir selon votre gré. La volonté peut agir en opposition directe avec l'appétit sensitif. Lorsque vous avez bien faim, et avez devant vous un mets délicieux, l'appétit sensitif vous y attire et vous porte à le prendre ; mais votre volonté peut s'y opposer, et, soit par mortification, soit par une autre raison quelconque, vous retenir d'y toucher. Et de même votre appétit sensitif peut repousser un objet amer, et néanmoins vous le prenez, parce que c'est votre volonté. Remarquez donc que presque toutes nos œuvres humaines, comme les arts et les métiers, sont dirigées par la volonté, et non pas par l'appétit sensitif.

Il est donc évident que la faculté purement spirituelle qui est en nous agit sur notre être matériel, sur notre cerveau, et par lui sur nos nerfs, sur nos muscles, sur nos membres, et par nos membres sur d'autres corps matériels. C'est donc un fait sûr et absolument indiscutable, que notre esprit agit sur la matière, — notre cerveau étant matériel — et qu'il possède en lui-même une puissance motrice, qui donne à notre corps, et par lui aux objets matériels, le mouvement que nous voulons. Il n'est donc pas impossible qu'un esprit agisse sur la matière et la mette en mouvement ; le fait même qui existe en nous-mêmes, en démontre la possibilité.

Et maintenant la conclusion est facile. L'esprit humain est par sa nature lié à un corps, et pour cette raison ce n'est que par son propre corps qu'il peut mouvoir d'autres corps. C'est

une imperfection. Mais les purs esprits ne sont pas, par leur nature, liés à un corps; leur force motrice n'a donc pas besoin de passer par un corps auquel ils seraient attachés, pour effectuer le mouvement d'un autre corps. Leur force motrice, étant plus parfaite que celle de l'homme, s'applique directement, et sans intermédiaire, aux corps qu'ils veulent mettre en mouvement. C'est-à-dire qu'un ange peut par sa force naturelle porter Habacuc à travers les airs jusqu'à Babylone, et un démon peut par sa force naturelle jeter des pierres et des briques dans vos maisons. Si je suis bien informé, cela est arrivé, en réalité, non seulement à Pondichéry, mais ici même, dans notre chère île Maurice.

Dans le monde philosophique, on s'occupe de rechercher quelle doit être la proximité des purs esprits à l'égard des corps qu'ils mettent en mouvement. Qu'une certaine proximité, disons un contact, soit nécessaire, paraît évident par le fait qu'un corps, pour en mouvoir un autre, doit le toucher de quelque manière, et que notre âme aussi ne peut nullement agir sur des corps avec lesquels elle n'a pas de connexion par un attouchement matériel quelconque. Si les esprits pouvaient mouvoir un corps à distance, sans aucun contact, ils pourraient en même temps agir sur la matière aux extrémités opposées de l'univers; ils pourraient mouvoir un corps sans l'assumer, sans lui être présent, et les anges n'auraient pas besoin d'être envoyés et de changer de place pour exécuter les ordres de la divine Providence. Tout cela paraît absurde. Il faut donc dire que les esprits doivent être en contact avec la matière ou avec les corps qu'ils veulent mettre en mouvement.

Mais comment faut-il se représenter cette proximité, ce contact, cet attouchement? Il y a différentes manières de mouvoir un corps : premièrement, en mouvant tout le corps et chacune de ses parties, comme nous concevons que l'archange Raphaël a mis en mouvement le corps dans lequel il accompagnait Tobie; secondement, en mouvant seulement une partie du corps, et par elle toutes les autres et tout le corps, comme nous nous imaginons que l'Ange de Dieu, qui prit le prophète Ezéchiel par les cheveux, l'éleva entre le ciel et la terre et l'amena à Jérusalem (Ezéchiel, VIII, 3); troisièmement, en ne touchant pas le corps immédiatement, mais en lui imprimant un mouvement, comme en jetant une pierre, on ne l'accompagne pas, mais on lui imprime un mouvement et on l'abandonne ensuite aux lois de gravitation, d'attraction, de vitesse, de force, etc., c'est-à-dire aux lois de la nature. Voilà trois modes d'action sur les corps : les porter, les traîner, les jeter.

Quand un esprit porte un corps, comme Raphaël l'a fait, il faut qu'il soit présent dans tout le corps et dans toutes ses parties, et qu'il y reste jusqu'à la fin de son action. L'esprit se meut donc avec le corps qu'il meut, et n'en est pas séparé, tant qu'il voudra que le mouvement du corps continue. Quand il traîne un corps, comme lorsque Habacuc et Ezéchiel furent pris par les cheveux, il n'est pas nécessaire que l'esprit soit dans tout le corps et dans toutes ses parties, mais il faut qu'il agisse sur cette partie par laquelle il meut tout le corps, et qu'il se meuve avec elle.

Quand il s'agit de jeter, disons une pierre, il n'y a pas de doute, que, semblablement à l'homme, un esprit peut donner un premier mouvement à une pierre et la lancer dans l'air; et ensuite l'abandonner aux lois naturelles de la gravitation; mais il peut aussi accompagner la pierre par tout le chemin qu'il désire qu'elle parcoure. Ceci serait plutôt la porter que la jeter. Cette dernière manière se rencontre très souvent dans les taquineries des esprits mauvais, lorqu'ils lancent des pierres, et soudainement les retiennent pour qu'elles ne fassent pas de mal. Nous avons raconté comment, à Pondichéry, une brique tomba sur la tête du fils du Directeur de l'Intérieur sans le blesser. Nous pourrions raconter des centaines de faits semblables, surtout des assiettes jetées violemment par terre sans se casser. Cet accompagnement est aussi nécessaire, quand les pierres ou autres choses lancées doivent parcourir un chemin qui n'est pas naturel, comme c'est arrivé à Graetz en Autriche, en 1818, dans la maison d'un certain M. Obergemeiner. En présence de 60 personnes, à 8 h. du matin, des pierres sortaient de dessous les bancs de la cuisine avec une grande vitesse, et, faisant une ligne courbe impossible, sortaient par les fenêtres en brisant les vitres. Ensuite des assiettes, des plats, des cuillères, etc., furent lancés par terre avec grande véhémence, sans se casser. Des choses très pesantes furent lancées vers les carreaux des fenêtres, et, en y faisant un trou, y restèrent suspendues; d'autres ne faisaient que les toucher et ensuite tombaient perpendiculairement par terre.

Beaucoup de personnes furent aussi atteintes par ces objets volant à elles avec impétuosité, mais aussi légèrement que possible, et les objets tombèrent droit sur la terre. On porta tout sur une table dans la cour; et soudainement tout fut violemment jeté par terre, excepté le Crucifix. Une grande cuillère en fer, pesant trois quarts de livre, fut rapidement lancée contre la tête d'un témoin, et, sans lui causer la moindre contusion, tomba perpendiculairement à ses pieds. L'autorité civile, éclairée comme partout, refusa de faire une enquête, et, sagement, se contenta de déclarer que c'était le jeu d'un homme caché dans la

cheminée de la maison! — Dans tous ces mouvements des objets matériels, mouvements qui violaient les lois de la nature d'une manière éclatante, il faut admettre que les esprits accompagnaient les corps portés, les dirigeaient avec une adresse surhumaine, et les soutenaient ou retenaient là où ils ne voulaient pas, ou plutôt où il ne leur était pas permis de heurter, blesser ou tuer des personnes.

Je ne veux pas vous entretenir de la question subtile, de savoir si cette force motrice des esprits est une faculté *distincte* des facultés de l'intellect et de la volonté. Je vous dirai seulement que les plus grands philosophes affirment que c'est, en effet, une troisième faculté. La force, cependant, par laquelle les esprits peuvent mouvoir des corps matériels, n'est pas distincte de la force par laquelle il se meuvent eux-mêmes. La motion locale est une action distincte de celle de la volonté qui veut cette motion; la volonté ordonne un mouvement, et la force motrice exécute cet ordre.

Il y a quelque chose d'analogue dans la structure du corps humain, qui nous explique cette distinction. Les médecins nous assurent que, « dans le corps humain, le mouvement a, comme la sensibilité, son point de départ dans le cerveau et la moelle épinière, et que ce sont également les nerfs qui ont pour mission de le transmettre aux muscles chargés de l'exécuter. Ces nerfs sont appelés *nerfs moteurs*, pour les distinguer des nerfs de la sensibilité ou *nerfs sensitifs*. » (Dr. James. L'*Hypnotisme expliqué*, p. 7.) Vous conviendrez que ces *nerfs moteurs* ne sont pas la volonté même de l'homme, et ne sont pas mis en mouvement avant l'ordre donné par la volonté d'exécuter son décret au moment voulu.

Résumons ce qui a été développé, et disons qu'il y a de purs esprits, créés par Dieu avec une nature supérieure à celle de l'homme; ils n'ont pas de corps, mais une intelligence plus élevée, une volonté plus énergique, et une puissance motrice plus forte que celles de l'homme.

Mais, me direz-vous, Messieurs, si ces esprits n'ont pas de corps, comment donc le bon ange Raphaël a-t-il conduit le jeune Tobie pendant tout son voyage, et a mangé et bu avec lui? Et comment Satan a-t-il paru sous la forme d'un beau jeune homme aux yeux bleus profondément mélancoliques, ou en d'autres occasions sous des formes hideuses avec des cornes, des pieds de bouc, une queue horrible, des yeux étincelants et d'autres difformités répulsives et effrayantes?

Il n'y a pas de doute, Messieurs, que les bons et les mauvais esprits ont souvent apparu aux hommes pour leur parler, et pour agir devant eux d'une façon humaine ou même animale. Le Démon parut à Eve sous la forme d'un serpent; trois hommes se montrèrent à Abraham; deux d'entre eux, dits des anges, retirèrent Lot et sa famille de Sodome; Jacob lutta avec un ange sous la forme d'un homme pendant toute une nuit, d'où il reçut le nom d'Israël; l'archange Gabriel parut visiblement et parla de la manière humaine à la Sainte Vierge le jour de l'Annonciation; un ange délivra saint Pierre de la prison; et beaucoup d'autres apparitions d'anges prouvent que le chrétien ne peut pas douter de la réalité de telles apparitions. La difficulté n'est pas là, mais il s'agit d'expliquer la manière dont ces apparitions se font. Ce que nous disons à ce sujet sera dit des bons et des mauvais anges, parce que le pouvoir d'assumer des corps visibles est pour les purs esprits un pouvoir naturel, et ne requiert nullement l'intervention spéciale de la toute-puissance divine. Ou croyez-vous donc que le Bon Dieu aurait fait un miracle pour rendre Satan capable d'apparaître à Eve sous la forme d'un serpent? Le Bon Dieu peut-il jamais coopérer à une mauvaise action quelconque? Il peut laisser faire, selon l'inscrutable jugement de sa divine providence, mais il ne peut, sans léser sa bonté et sa sainteté infinies, prêter la main à la malignité du Démon pour tromper les hommes et leur faire commettre des péchés. Il faut donc que la puissance d'assumer des corps appartienne aux purs esprits par leur nature même, qui leur est restée même après leur chute.

Plusieurs savants ont affirmé que toutes les apparitions visibles des esprits n'étaient pas des réalités en dehors de l'imagination ou de la fantaisie de ceux qui les ont vues. Leur raison principale est que les Prophètes, comme saint Jean dans son Apocalypse, ont eu des visions de ce genre, et ont déclaré les avoir vues *en esprit* : « Un dimanche, dit saint Jean, je fus ravi *en esprit* et j'entendis derrière moi une voix forte et éclatante. » Si donc à cette occasion la vision *en esprit* est établie, pourquoi ne pas admettre, disent ces savants, que toutes les apparitions, soit des bons, soit des mauvais esprits, ne sont que des visions dans l'esprit des hommes? Néanmoins, Messieurs, il est certain que l'opinion commune des théologiens fait une distinction entre les visions vues en esprit par des individus choisis, comme les prophètes, et l'apparition des esprits visibles indifféremment à toutes les personnes présentes qui ne sont pas ravies en esprit. Le démon, en outre, qui tenta trois fois le Seigneur après son jeûne de quarante jours, ne peut avoir été une pure vision de Notre-Seigneur; car son âme sainte était incapable d'être tentée intérieurement. Les anges aussi, qui apparurent aux disciples après l'ascension de Notre

Seigneur, et qui leur dirent : « Hommes de « Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regar- « der au ciel? ce Jésus, qui en se séparant de « vous s'est élevé dans le ciel, viendra de la « même manière que vous l'y avez vu mon- « ter » (Actes I, 11); ces anges, dis-je, furent vus et entendus par tous les disciples présents, et n'étaient nullement une pure vision en esprit de l'un ou de l'autre des spectateurs de l'Ascension. L'ange Raphaël, qui accompagnait Tobie et fut vu, entendu et touché par beaucoup de personnes, n'était pas une vision simultanée et uniforme dans les esprits de toutes ces personnes. Pourquoi aussi bâtir un échafaudage si compliqué, pour montrer une chose qui se comprend facilement par la puissance des esprits de mettre en mouvement des corps matériels, et de produire ainsi les effets vraiment visibles et tangibles, qu'on veut réléguer dans le domaine de la pure fantaisie?

On peut supposer que les purs esprits font quelquefois usage de certains corps déjà existants, qu'ils mettent en mouvement comme des organes pour apparaître par eux, à ceux avec qui ils désirent communiquer de la manière humaine. Mais nous n'avons pas à croire que c'est là le moyen ordinaire dont se servent les purs esprits pour apparaître aux hommes; premièrement, parce qu'il n'est nullement nécessaire de recourir à ce mode d'expliquer ces phénomènes; et secondement, parce que l'expérience nous enseigne que les corps assumés par les esprits se dissolvent avec la plus grande facilité après leur avoir servi. Ainsi nous lisons dans le livre de Tobie, que l'ange Raphaël se découvrit à la pieuse famille de ce saint homme. Le soi-disant Azarias, fils du grand Ananias, après avoir ramené le jeune Tobie à sa maison paternelle, et après avoir guéri le vieux Tobie de sa cécité, se découvrit enfin en disant: « Je suis l'ange Raphaël, l'un des « sept qui nous tenons toujours présents devant « le Seigneur... Il vous a paru que je buvais et « que je mangeais avec vous, mais, pour moi, « je me nourris d'une viande invisible et d'un « breuvage qui ne peut être vu des hommes... « Après ces paroles, il disparut de devant eux, « et ils ne purent plus le voir » (Tob., XII, 19, 21). Dans le récit du *Blackwood Magazine*, d'une apparition authentique de Satan, dont j'ai déjà parlé, il est dit, qu'après l'entrée de l'abbé Girod dans la salle secrète où le prince russe Pomerantseff l'avait introduit, lorsque les douze messieurs, prosternés sur le plancher, invoquèrent le « Père du Mal ». l'abbé, détachant ses yeux des douze hommes enragés dans leurs blasphèmes, vit un nouveau venu, « un Treizième, qui paraissait être venu par le chemin de l'air, dont il semblait naître, — et sous ses yeux ». Et plus tard, lorsque l'abbé fit sur sa poitrine le signe de la croix, « la vision s'éclipsa ». Je ne tiens aucunement à l'authenticité de ces faits, mais ce que je tiens à remarquer, c'est l'exactitude avec laquelle la description donnée correspond avec l'enseignement de saint Augustin, de saint Thomas d'Aquin, de Suarez, et de tous les coryphées de la théologie et de la philosophie.

Or, la doctrine commune des théologiens est que ces corps assumés par les esprits sont composés de la matière élémentaire, des objets minéraux, végétaux, aériens, des fluides du magnétisme, de l'électricité, etc., enfin, de ces éléments que même la science de l'homme sait isoler, diriger et faire servir à ses fins, à des fantasmagories, à des jeux optiques, à la lanterne magique, au télégraphe, à l'admirable phonographe, et à mille autres choses ingénieuses. Les purs esprits, plus ingénieux et habiles que les hommes, savent en faire autant et encore davantage. Étant capables de mettre en mouvement des choses matérielles, et d'appliquer des forces actives à la matière passive, ils ne dépassent nullement la sphère de leurs forces naturelles en formant avec grande vitesse et dextérité des fantômes de toutes sortes, en forme d'animaux, d'hommes, de femmes, de monstres, tels que nos prestidigitateurs peuvent en inventer aussi en les faisant paraître et disparaître avec plus ou moins d'adresse et d'aplomb. Ainsi font les purs esprits; ils prennent des matières élémentaires, des nuages et des vapeurs, les condensent jusqu'à une certaine solidité, et forment ainsi des corps visibles, qu'ils peuvent avec la même facilité dissoudre de nouveau, et faire disparaître aux yeux tardifs et lents des spectateurs généralement épouvantés et hébétés.

De ce que je viens d'exposer, il suit que les corps fantastiques assumés par les purs esprits, soit par les bons, soit par les malins, n'ont pas l'organisation intérieure des corps naturels.

Cette assertion est aussi prouvée par les paroles que Notre-Seigneur Jésus-Christ adressa à ses disciples lors de son apparition au milieu d'eux après sa résurrection. Comme ils s'imaginaient voir un esprit, un fantôme, il leur dit : « Regardez mes mains et mes pieds, « et reconnaissez que c'est moi-même; tou- « chez, et considérez qu'un esprit n'a ni chair « ni os, comme vous voyez que j'en ai. » (Luc, 24, 39.) Il parlait d'une apparition fantastique, telle qu'on savait être propre à des esprits. Il est donc certain que les corps assumés par des esprits, formés des éléments primaires, et surtout des vapeurs, n'ont pas une organisation intérieure comme les vrais corps. Ce qui explique aussi qu'un coup de sabre ou de pistolet déchargé sur eux ne leur fait pas couler du sang, et ne leur inflige aucune blessure. Nous en verrons des exemples.

Des blessures faites par de tels coups à des

personnes absentes. et en pacte avec le démon. nous parlerons à une autre occasion, à propos de la fausseté et de la cruauté des démons envers ceux mêmes qui invoquent leur aide pour infliger des maléfices à d'autres personnes.

Si donc les corps visibles présentés par les esprits à la vue des hommes n'ont pas une organisation intérieure parfaite, ils sont encore moins animés par des âmes soit animales, soit humaines; s'il en était ainsi, ils seraient des êtres parfaits, et une telle âme humaine serait une substance créée par le Démon, ce que nous ne pouvons nullement admettre. Aucun esprit ne peut créer de nouvelles substances; Dieu seul le peut.

Dans le cas célèbre du presbytère de Cideville, raconté par M. de Mirville (I. p. 330), on parle d'un fantôme, que l'enfant, qui joue un grand rôle dans ce drame, voyait toujours derrière lui. « Au moment où l'enfant accusait la présence « du fantôme, un des ecclésiastiques présents « affirme avoir aperçu distinctement derrière « lui *une sorte de colonne grisâtre* ou de *va-« peur fluidique*. Les autres avaient vu plu-« sieurs fois cette même vapeur, au moment « où ils la poursuivaient, *serpenter en tous « sens*, avec une sorte de sifflement très léger, « *puis se condenser visiblement et s'échapper « comme un courant d'air* par les fentes de « l'appartement. » Je pourrais multiplier ces citations, qui viennent toutes confirmer la doctrine commune des théologiens, que les esprits forment des corps visibles principalement par l'application de certaines vapeurs et par la condensatiion des forces et des fluides de la nature.

Il ne faut pas croire que les intelligences, que nous nommons des purs esprits, soit des anges, soit des démons, deviennent comme les âmes de ces corps assumés; ils sont, par leur nature, incapables de devenir des âmes de corps matériels. Tout ce qu'ils font c'est de les mettre en mouvement comme un moteur anime un mobile.

Nous avons déjà vu que les esprits ont par leur nature cette puissance motrice, et cela suffit pour expliquer tout. Les formes diverses, sous lesquelles les esprits se montrent, ont toujours une certaine signification, comme le serpent dans le paradis signifiait l'astuce du démon. Les formes monstrueuses, les seules sous lesquelles il soit permis aux diables de se montrer, sont un emblème de leur méchanceté, de leur difformité morale et de leur état misérable. Rappelez-vous ce beau jeune homme aux yeux bleus pleins d'une tristesse et d'un désespoir profond, tandis que l'ange Raphaël est décrit comme « un jeune homme splendide, qui était prêt à marcher » (Tobie, 5, 5).

Ici nous pouvons nous demander, si *les âmes des défunts* ont le même pouvoir que les purs esprits de mouvoir les choses matérielles et d'assumer des corps. Cette question se soulève relativement à la superstition de la nécromancie et du spiritisme, qui prétendent pouvoir évoquer et faire apparaître des morts, pour qu'ils nous donnent des renseignements sur la vie d'outre-tombe. Elle se soulève aussi à cause des apparitions des morts dont nous parlent les saintes Ecritures; car nous lisons, dans l'Ancien Testament, que le prophète Samuel apparut au roi Saül, et, dans le Nouveau Testament, que Moïse et Elie apparurent lors de la transfiguration de Notre-Seigneur, et qu'après sa mort sur la croix, lorsque « la terre trembla et les pierres se fendirent, « les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps « des Saints, qui étaient dans le sommeil de « la mort, ressuscitèrent, et sortant de leurs « tombeaux après sa résurrection, ils vinrent « en la ville sainte, et furent vus de plusieurs « personnes. » (Math., XXVII, 52.) Sur l'autorité de l'Evangile, nous ne pouvons pas douter de l'apparition des Saints, que nous venons de nommer; mais nous pouvons attribuer ces faits merveilleux à l'action divine, et non pas à la faculté naturelle de ces âmes humaines. Est-il à la portée d'une âme, séparée de son corps par la mort, d'agir sur la matière, de la mouvoir, et d'assumer un corps quelconque et même son propre corps qu'elle possédait et animait durant sa vie? Nous devons répondre par la négation : ce n'est pas par leur force naturelle qu'elles peuvent mouvoir même un brin de sable; parce que la nature de l'âme humaine, qui est entre les esprits le plus infime, veut être unie à son propre corps pour mouvoir une chose matérielle.

Elle ne peut le faire que *par* son corps, comme nous le savons par expérience dans cette vie. Par la séparation de son corps, l'âme humaine n'acquiert pas de nouvelles facultés; elle ne devient pas plus parfaite : au contraire, elle devient moins parfaite, puisqu'il est de sa nature d'exister dans un corps, de le vivifier, de vivre en union avec lui et avec ses facultés sensitives. La force motrice, qui, dans cette vie, ne s'étend directement que sur son cerveau, et par lui et ses membre indirectement sur les objets extérieurs, es donc, après la mort, privée de son instrument le corps, et, par conséquent, incapable d'at teindre le moindre des corps matériels. D cette considération, nous tirerons la consé quence que les apparitions des Saints *doiven* être attribuées à l'action des bons anges o de Dieu lui-même, et que les apparitions de morts évoqués par les nécromanciens sont d la supercherie, soit des hommes, soit de démons; tout au plus, les corps dont le démons se servent pour tromper les homme sont des corps de personnes récemment mo

tes, qu'ils sont capables d'emmener et de mouvoi r seln leur faculté naturelle. Il est impossible aux démons, et même aux anges, de ressusciter des corps en leur rendant une âme qui les vivifie. C'est le privilège de Dieu qui ressuscitera tous les corps à la fin des siècles, et leur rendra leurs âmes. Il le fera par la vertu divine qui est propre à Lui seul.

Ne nous étonnons pas que la Providence divine permette au démon de faire usage de tels corps de défunts, ou de former même des matières premières et des vapeurs des corps apparents pour ses fins malicieuses; car Dieu ne lui permet jamais de nous tenter ou de nous nuire au-dessus de nos forces, comme nous le voyons dans les paroles que Dieu adressa au démon en lui permettant de tenter la patience de Job. A la première occasion, il dit à Satan: « Va, tout ce qu'il a est en ton pou« voir, mais je te défends de porter la main sur « lui ». Et après que Satan avait tué tous les enfants de Job et ravagé toute sa propriété, sans avoir pu ébranler sa patience, Dieu lui permit même de mettre la main sur lui, en lui disant : « Va, il est en ta main, mais ne touche pas sa vie. » (Job, I, 12; II, 6.) Nous voyons là la sagesse divine qui permet à Satan de tenter les hommes dans les limites de leur force, pour leur donner l'occasion de montrer leur vertu, et de multiplier leurs mérites pour la récompense éternelle.

Ce passage nous conduit à la question historique de la chute des anges, qu'il nous faudra traiter à fond, pour savoir d'où est venue la malice diabolique — puisqu'il n'y a pas de Diable-Dieu. J'espère, Messieurs, que vous me ferez l'honneur de me suivre encore dans l'étude de cette question qui est de la plus haute importance pour notre fin. Mais avant de parler de la chute des mauvais anges, nous parlerons de l'épreuve par laquelle les anges ont dû passer pour obtenir la gloire céleste.

Comme l'épreuve est la destinée de l'homme, ainsi elle a été la destinée des purs esprits. Les bons anges ont soutenu cette épreuve, les démons y ont succombé : ceux-ci sont les Diables de l'enfer, ceux-là les Anges du ciel.

Mgr Meurin, S. J.,

Archevêque de Nisibe, évêque de Port-Louis.

UNE CROISADE DE PRIÈRES

Miss Diana Vaughan (Jeanne-Marie-Raphaëlle), écrivait le 30 novembre dernier à M. le chanoine Mustel, directeur de la *Revue catholique de Coutance* :

30 novembre 1895.

« Bien cher Monsieur le chanoine,

« La persécution maçonnique vient d'entrer dans sa période aiguë. L'aide pécuniaire aux victimes amortira les coups; mais comment viendra la définitive délivrance ?... Vous l'avez dit, ainsi que plusieurs saints prêtres : par la prière. Oui, la prière est la plus puissante des forces.

« Or, la prière la plus pure et, donc, la plus efficace, c'est celle des petits enfants. Permettez-moi de vous soumettre une idée.

« Jeanne d'Arc est tout particulièrement haïe et redoutée par l'infernale secte. Le 6 janvier prochain sera le 487[e] anniversaire de la naissance de la douce et vaillante héroïne, jour béni, jour inoubliable, anniversaire qui doit faire exulter de joie le cœur de tout Français !... Eh bien, pourquoi ne choisirait-on pas ce jour, dans toutes les familles catholiques de France, pour faire, par les petits enfants, demandant par l'intercession de la Vénérable Jeanne d'Arc, adresser à Dieu des prières spéciales en vue de la cessation de la persécution ?

« D'aujourd'hui au 6 janvier, il est possible de semer partout l'idée de cette grande croisade des plus pures prières. Oh ! j'ai bon espoir en son résultat.

« Si vous approuvez cette idée, soyez, je vous en prie, le premier à la répandre. Elle m'a inspiré ces quelques pauvres vers, que je vous offre, en vous priant de m'excuser.

« Veuillez me croire toujours, bien cher Monsieur le chanoine, votre respectueuse servante et de tout cœur votre dévouée en Jésus, Marie, Joseph et Jeanne.

« Jeanne VAUGHAN. »

A cette lettre de la vaillante convertie, M. le chanoine Mustel répond :

« Oh ! oui, j'approuve cette idée et je remercie la noble et grande âme à laquelle la piété l'a inspirée de m'avoir choisi pour être le premier à la répandre. J'espère qu'elle recevra de l'écho dans toute la presse religieuse. Cela est nécessaire pour qu'elle soit semée dans toutes les âmes de bonne volonté.

« Sans doute, il n'est pas encore permis d'invoquer Jeanne d'Arc par un culte public. Mais l'Eglise, en la déclarant Vénérable, nous

a invités à avoir en elle une grande confiance et à mettre pour ainsi dire à l'épreuve son crédit auprès de Dieu.

« Pour obtenir sa canonisation de l'Eglise, il faut d'abord obtenir de Dieu, par son intercession, des miracles éclatants et authentiques. Il faut donc la prier.

« Entre elle et la franc-maçonnerie, la lutte est engagée, lutte aussi acharnée et d'une importance plus grande encore, plus étendue et plus élevée que celle par laquelle elle arracha la France à la domination anglaise. Il s'agit d'arracher le monde à la domination de Satan, incarné, pour ainsi dire, dans les sectes maçonniques.

« C'est une rude guerre. Il y faudra peiner, souffrir, affronter le péril et accepter le sacrifice, et l'homme y serait impuissant.

« Mais les soldats de cette nouvelle croisade « batailleront et Dieu donnera la victoire, » une fois de plus.

« Que de gages déjà nous en avons dans les nombreuses conversions qui ont enlevé à la franc-maçonnerie, pour les donner à Dieu, tant d'âmes si bien faites pour le connaître, l'aimer et le servir !

« Voici maintenant les « pauvres vers » de Miss Diana Vaughan. Ce n'est pas moi qui m'excuserai auprès de mes lecteurs de les leur offrir à mon tour.

« J'ai depuis longtemps le devoir de les remercier du concours, des marques de sympathie et des encouragements précieux que j'ai reçus d'eux depuis trois mois surtout.

« Ils agréeront, je n'en doute pas, ce moyen de leur témoigner ma reconnaissance. »

APPEL AUX ENFANTS

Petits enfants, dont la prière apaise
Du Tout-Puissant le trop juste courroux,
Au six janvier, que la grande Française
Parle à vos cœurs !... Enfants, souvenez-vous.

C'est ce jour-là que Jeanne, l'héroïne,
Comme Jésus naquit en humble lieu :
Ah ! qu'en ce jour la colère divine
Soit désarmée !... Enfants, priez bien Dieu.

Priez, enfants, pour notre chère France ;
Au six janvier, implorez à genoux !
Par Jeanne d'Arc, ayons la délivrance,
Petits enfants, priez Jeanne pour nous !

Diana Vaughan
(Jeanne-Marie-Raphaëlle).

Le Diable dans la Vie des Saints

Sainte Marguerite de Cortone, morte en 1297.

Après avoir mené une vie criminelle, Marguerite expiait ses péchés dans un couvent par de grandes mortifications. Elle triompha ainsi de son ennemi domestique la concupiscence; mais l'ennemi du dehors, le démon, empruntant une figure étrangère, lui apparut un jour, et feignant de vouloir la consoler, lui dit : « Pourquoi, Marguerite, te tiens-tu ainsi renfermée dans une cellule? Pourquoi te fais-tu mourir par des pénitences indiscrètes? N'est-ce pas assez pour te sauver, que tu pratiques ce que font les autres pénitents de l'ordre? » Le démon n'ayant pas réussi de cette manière, employa d'autres stratagèmes pour lui faire abandonner sa pénitence : tantôt il se montrait à elle sous des figures horribles, tantôt il se présentait sous des formes agréables, afin de la faire tomber dans le péché ; et enfin, il lui disait toujours qu'elle ne persévérerait pas, que la grâce lui manquerait et que Dieu la délaisserait. Mais Dieu la fortifia, la consola et lui dit : « Ne crains pas, ma fille, je suis avec toi dans l'affliction, je t'en délivrerai, afin que tu sois glorifiée. Suis fidèlement les conseils de ton directeur, et, par le secours de mes grâces, tu triompheras de tous tes ennemis. »

***

Saint Macaire d'Égypte, religieux, mort en 391.

Ce saint regardant un jour vers le chemin qui conduisait du lieu de sa retraite à la solitude où demeuraient les autres frères, le démon lui apparut sous la figure d'un homme couvert d'un habit de lin, mais percé de trous, et, dans chaque trou, il y avait une fiole. Il lui demanda où il allait et ce que signifiaient toutes ces fioles : « Je vais, lui répondit le fantôme, réveiller les frères, et je leur porte ces potions différentes, afin que si quelqu'un ne veut pas de l'une, je puisse lui en présenter une autre qui lui plaise. » Saint Macaire ne bougea pas, attendit, et, quand le démon revint, il l'obligea de lui dire s'il avait séduit quelque solitaire. L'esprit du mal lui avoua que tous les moines étaient intraitables, à l'exception du seul Théopempte qui l'écoutait volontiers. Saint Macaire exhorta ce solitaire qui changea de conduite. Quelque temps après, le démon apparut au Saint comme la première fois et lui répéta qu'il allait réveiller les frères. Il revint ensuite, après avoir rôdé autour de leurs cellules pour les tenter, et saint Macaire lui demanda comment ils étaient. « Ils sont, répondit le malin esprit, tous plus durs et plus sauvages, mais ce qui est pis, c'est que

celui qui m'obéissait autrefois est à présent tout changé, je ne sais pourquoi ; il est plus intraitable que les autres. »

Saint Macaire, passant dans une ville et s'y trouvant surpris par la nuit, entra dans un sépulcre égyptien pour y dormir. Il y avait là plusieurs momies de païens, et il en prit une pour lui servir de chevet, comme si elle eût été une botte de joncs.

Les démons, piqués de voir son assurance, voulurent lui faire peur. Ils feignirent d'appeler le mort sur lequel il reposait la tête, en lui disant : « Un tel, venez avec nous aux bains », tandis qu'un autre démon, faisant comme si ce mort répondait de dessous le Saint, dit : « Je ne puis y aller, parce que j'ai un étranger sur moi. » Saint Macaire, bien loin de s'effrayer, donna de grands coups de poings à cette momie, en lui disant : « Lève-toi, si tu peux. » Alors les démons jetèrent un grand cri et, s'écriant qu'ils étaient vaincus, ils s'enfuirent pleins de confusion.

Une autre fois qu'il revenait de grand matin à sa cellule, chargé de feuilles de palmier, le diable lui apparut tenant en sa main une faux extrêmement tranchante dont il s'efforça de le frapper ; mais Dieu lui en ayant ôté le pouvoir, il s'écria : « O Macaire, tu me fais souffrir une violence extrême, voyant que je ne puis te nuire et que la force m'en est ôtée, bien que j'accomplisse plus parfaitement que toi les choses que tu fais ; car si tu jeûnes quelquefois, je ne mange jamais, et si tu veilles quelquefois, jamais le sommeil ne me ferme les paupières. Et il n'y a qu'une chose en laquelle je confesse que tu me surmontes ; c'est ton humilité ; c'est cette vertu qui fait que je ne puis rien contre toi. » Le Saint étendit alors les mains pour prier et le démon disparut.

*
* *

Saint Macaire d'Alexandrie, anachorète, mort en 395.

Il ne doit pas être confondu avec le précédent ; mais, comme lui, il fut en butte aux attaques du démon. Se trouvant un jour dans sa solitude extrêmement affaibli par ses austérités, le diable prit la figure d'un chameau chargé de vivres, et vint s'arrêter auprès de lui. Macaire soupçonna sans peine que c'était une illusion de sa part. Il se mit en prières, et aussitôt la terre s'ouvrit et engloutit l'animal fantastique.

Le Saint vit un jour les démons sous forme de petits nègres laids et difformes qui couraient par toute l'église pour tenter les moines en prières, soit en leur suggérant des distractions, soit en cherchant à les provoquer au sommeil. Les démons paraissaient rejetés violemment par les uns et parfois mieux accueillis par d'autres. On voit donc que le démon cherche à tenter l'homme même dans le lieu saint.

Saint Macaire délivra du démon une quantité si grande de possédés, que son historien dit qu'il serait bien difficile de les compter.

*
* *

La Vénérable Gertrude, béguine à Delft, Hollande. Morte en 1358.

Cette vierge ayant vécu sept ans dans les veilles et le jeûne, le démon ne put voir sans jalousie une vertu si persévérante ; n'ayant pu troubler son esprit par des pensées et des images impures, il l'attaqua d'une manière sensible : il alla jusqu'à la dépouiller de son manteau, à la secouer violemment par le bras, à l'enlever dans les airs et à la laisser retomber. Mais le bras de Dieu la soutenait dans ces chutes. Gertrude aimait passionnément les petits enfants ; une fois donc, le diable prit la figure d'un de ces anges de la terre et se présenta à elle tout éploré ; mais la servante de Dieu reconnut le piège et démasqua le tentateur.

Léger Vauban.

MANIFESTATIONS DIABOLIQUES

Contenues dans la vie de la Vénérable servante de Dieu, Benoîte Rencurel.

Au milieu du xviie siècle, en 1647, la même année que la Bienheureuse Marguerite-Marie, naissait, non loin de Gap, dans un hameau des Alpes, une enfant prédestinée à de grandes choses. Elle se nommait Benoîte Rencurel. C'est une de ces innombrables bergères, que la Mère de Dieu, attirée par l'humilité et l'innocence, s'est plu à visiter et à en faire ses confidentes. Ce ne fut pas à un moment fugitif de son existence qu'elle se trouva en contact avec le surnaturel. Sa vie y plongea tout entière. Elle ne jouit pas seulement d'un commerce presque ininterrompu pendant cinquante-trois ans avec la Vierge Marie. Elle vécut dans une familiarité perpétuelle avec les personnalités les plus variées du monde invisible. Notre-Seigneur lui apparut fréquemment. On conserve comme une précieuse relique les débris d'une croix de bois du haut de laquelle il lui parla. Elle fut visitée par de nombreux saints. Les anges la traitèrent en amie et l'honorèrent de leur intimité.

Le surnaturel ne se révéla pas à elle seulement par son côté céleste, consolateur et bienfaisant, Dieu permit à Satan de la hanter, de la combattre et de se venger des défaites qu'elle lui infligeait. Il n'attendit pas pour cela qu'elle eût donné des preuves d'une sainteté consommée, que, par suite, de son initiative se fût

élevée la basilique de Notre-Dame du Laus, et que les populations fussent accourues y chercher la guérison du corps et la rédemption des âmes. Il semblerait que le Maudit, par des moyens d'information que nous ignorons, par l'instinct de sa haine et par la connaissance des grâces de choix dont Benoîte fut comblée dès ses plus tendres années, ait compris ce qu'elle était destinée à devenir.

Il cherche à l'étouffer en renversant son berceau sur elle. Toute petite enfant, il l'enlève de sa couche et lui prend la tête dans l'ouverture du bas de la porte qui, dans les demeures paysannes, sert d'entrée aux poules et aux chats. Il faut briser la porte pour la délivrer à moitié étranglée: le fait qui nous semble étrange ne le parut pas moins à l'époque où il se produisit. Aussi devint-il l'objet d'un acte authentique rédigé par Maître Aubert, notaire du lieu.

Un peu plus tard, Benoîte ayant grandi et demandant des soins moins assidus, sa mère la quittait quelques heures pour aller aux champs. Dans ce cas, elle l'enfermait chez elle. Or, il arriva qu'une fois, à son retour, elle ne trouve plus l'enfant. Elle fouille en vain tous les coins et recoins du logis, explore le voisinage, parcourt les rues du hameau. Les habitants, et jusqu'à M. Fraisse, curé-prieur de Saint-Laurent, s'intéressent à ses recherches et joignent leurs efforts aux siens. En désespoir de cause, ils reviennent à la maison Rencurel, l'examinent plus à fond et finissent par découvrir Benoîte sous un lit. Satan, qui l'y avait cachée, ne lâcha sa proie que forcé par les exorcismes sans l'aide desquels la petite fille presque morte ne put être retirée.

De bonne heure, les yeux de la Voyante, avant même d'avoir contemplé Marie, Mère de Dieu, s'ouvrent aux réalités du monde invisible. Elle aperçoit des anges qui emportent l'âme innocente d'un enfant mort au berceau; mais elle voit aussi une bande de démons sous la forme de douze dogues qui, l'œil enflammé et la gueule béante, attendent le dernier soupir d'une méchante femme pour happer son âme au passage.

Jusqu'ici, le diable a poursuivi de sa haine Benoîte encore enfant, par mesure préventive, pour ainsi dire, et en raison des germes de sainteté qu'il devine en elle; ses pressentiments deviennent peu à peu des certitudes et ses attaques sournoises se changent en une guerre déclarée et sans merci. Voici, en effet, que les vues providentielles se dessinent et se précisent sur la bergère de Saint-Laurent. Elle a dix-sept ans. Marie lui apparaît en divers lieux, puis finit par établir le trône de sa gloire et de sa miséricorde dans la misérable chapelle de Bon-Rencontre, au tout petit hameau du Laus. Une église s'élève au-dessus du modeste sanctuaire. Les prodiges se multiplient, les foules accourent. De saints prêtres se fixent dans ce lieu béni, séduits qu'ils sont par un charme tout céleste et par le sentiment du bien à faire. Il est facile de prévoir que Satan, voyant se réaliser ce qu'il redoutait, va redoubler de rage contre Benoîte et son œuvre.

Combien d'assauts ne dirigea-t-il pas contre cette citadelle de salut élevée par la main d'une enfant dans ce coin ignoré de la France! Il tenta de transformer le Laus en un lieu de débauche, en y envoyant des filles de mauvaise vie. Il essaya de ruiner par des contrefaçons ce centre de grâce où Marie attirait les victimes du péché pour faire tomber leurs liens. Il suscita, en divers lieux des environs, des visionnaires qui parvinrent à surprendre la crédulité de certains prêtres et qui, copiant plus ou moins adroitement les paroles et les actions de Benoîte, s'appliquèrent à détourner à leur profit le concours du peuple. L'une d'elles, peut-être inconsciente du rôle que le malin lui inspirait, réussit à amener chez elle la Bergère du Laus. Celle-ci ne fut pas dupe, et, s'étant assurée de la supercherie, s'en revint. C'est sans doute pour se venger de ce nouvel échec que le démon se montra à elle sous la forme d'un bûcheron gigantesque et entièrement nu. Pour éviter sa rencontre, la pauvre fille quitta son chemin et prit la fuite à travers marais et broussailles. Elle arriva exténuée, ruisselante et en haillons chez les Ursulines de Gap qui s'empressèrent, par la cordialité de leur accueil, de lui faire oublier sa mésaventure.

Dans le mois de juillet 1670, elle est emportée par les démons dans un champ de blé, à quelques pas du chemin et des maisons du Laus. Ils la tiennent, pendant quinze jours, étendue, aux ardeurs dévorantes du soleil, privée de nourriture et de boisson, obligée de subir les plus abominables discours, empoisonnée par d'horribles puanteurs. Elle entendait, sans pouvoir y répondre ni faire un mouvement, le bruit des pas et les cris d'appel de ceux qui la cherchaient. Les missionnaires de de Notre-Dame du Laus la trouvèrent par hasard au milieu des épis qui la cachaient, et ils durent employer les exorcismes pour la délivrer de la puissance infernale qui la tenait enchaînée.

C'est surtout à dater d'une époque déterminée que l'humble confidente de Marie fut abandonnée par Dieu à la fureur diabolique. Durant plusieurs années, elle eut l'honneur de porter en ses membres les stigmates de la Passion, et de subir tous les vendredis les douleurs du crucifiement. Son humilité souffrait de ce martyre extérieur et des marques de respect qu'il lui valait. Elle avait demandé à la Sainte Vierge d'en être délivrée, dût-elle

souffrir en compensation des tourments plus cruels, mais moins apparents. Le samedi suivant, il lui fut répondu : « Vous n'aurez plus les douleurs du vendredi, mais vous en aurez bien d'autres. »

Cette prédiction s'accomplit rigoureusement. Les douleurs de la Passion cessèrent. Mais le démon sembla avoir obtenu toute licence contre l'innocente victime de sa haine. Pâle, accablée, amaigrie, couverte de meurtrissures, obligée de garder le lit, elle était visiblement la proie de tortures tant physiques que morales. Il fallut commander au nom de l'obéissance pour obtenir des aveux sur les tourments qu'elle endurait de la part de l'enfer.

On voit encore au Laus, le long du chemin qui conduit à l'église, la petite maison qu'habita Benoîte, après avoir quitté le village natal pour vivre tout près du séjour préféré de Marie. Trois degrés de forme ronde aboutissent à la porte. A part un petit retrait à gauche de l'entrée, tout le logement se compose d'une seule chambre, et quelle chambre! Dans ce réduit incommode, sombre, misérable, délabré, se passèrent des scènes terrifiantes. Du dehors, on percevait des éclats de voix formidables. L'infernal bourreau s'acharne sur la malheureuse créature. Il lui fait parcourir la gamme entière de la douleur, depuis la simple taquinerie jusqu'aux sévices les plus graves. Il lui renverse son coffre à linge, brise son chapelet, jette au feu son bonnet, tache d'huile sa plus belle robe. Il cherche à l'épouvanter en lui apparaissant sous la forme d'animaux fantastiques ou réels, serpent, chien, chèvre, loup, crapaud. D'autres fois, il emprunte la figure d'un homme ou d'une femme, mais toujours avec quelque chose de repoussant ou de suspect, la noirceur du visage, quelque difformité aux mains ou aux pieds. Un jour, c'est un enfant que la bergère prend dans ses bras et caresse. Mais voici qu'une odeur infecte l'avertit de la supercherie. Une autre fois, c'est une petite fille qui implore la faveur de se réchauffer au modeste foyer de Benoîte. Aussitôt assise, elle se métamorphose en un gros homme qui vomit les plus ignominieux propos.

Puis vient le moment où Dieu abandonne la personne même de sa servante aux outrages du Maudit. Il la broie de coups, la traîne sur le pavé, la jette dans le feu. Cependant, il l'accable d'injures, lui reproche les âmes qu'elle lui arrache, lui promet toutes sortes de bien si elle renonce à Jésus et à Marie pour se donner à lui. Il l'accuse de « bigoter », se moque de sa dévotion envers sa « Grande Dame », veut lui persuader que celle-ci la délaisse. Aux insultes, aux blasphèmes, aux mensonges, il ajoute l'horreur des discours les plus impudiques et, unissant les actes aux paroles, il se livre à des actes infâmes sous les yeux de la virginale patiente.

Mais tous ces mauvais traitements n'ont rien de nouveau. Ils sont la monnaie courante des rapports du démon avec les saints, depuis les Pères du désert jusqu'au Vénérable curé d'Ars. On dirait que la nature du pays, les sommets arides et escarpés dont le plateau du Laus est entouré lui ont inspiré quelque chose d'original et d'inédit.

Ne se sentait-il pas à l'aise dans la misérable cellule, embaumée des vertus, des mortifications et des oraisons de Benoîte, armée du bénitier redoutable à l'enfer, garnie de son crucifix et des images de la Sainte Vierge et des saints ? Sa victime avait-elle là des moyens de défense, dont il la voulait dépouiller ? Sa haine se satisfaisait-elle davantage, trompait-il son sombre ennui en employant les ressources inventives de son esprit à diversifier les supplices ? Quoiqu'il en soit de ses intentions, voici le mode de procéder auquel il finit par se livrer avec une prédilection marquée. Il profite du sommeil de la pauvre fille pour l'emporter loin de tout lieu habité et la tourmenter à son aise. Eveillée, Benoîte savait se défendre contre son ennemi : elle priait, elle s'enveloppait du signe de la croix, elle s'aspergeait d'eau bénite. Elle tenait ainsi à distance le monstre infernal qui se vengeait en l'injuriant et en la poursuivant de ses blasphèmes et de ses propos orduriers.

Malheur à la pieuse bergère lorsque le ravisseur la surprend endormie! Il choisit de préférence les nuits d'hiver sombres et froides, quand la neige étend son linceul glacé et qu'au dehors règnent la solitude et le silence. Alors il s'avance à pas de loup, s'empare de sa victime sans défense et la jette sur son épaule. La malheureuse, le corps à la renverse et la tête en bas, suffoque par suite de cette intolérable position et de l'inconcevable rapidité de la course. La première fois qu'elle se sentit ainsi transportée, elle poussa des cris perçants en passant au-dessus de l'habitation des missionnaires. Ceux-ci, réveillés en sursaut, ouvrirent les fenêtres et, interrogeant les ténèbres de leurs regards anxieux, cherchèrent, mais en vain, la cause de ces bruits insolites.

Quelquefois, le rapt nocturne s'opère avec l'aide d'un complice. Un démon soutient les pieds de la patiente et l'autre les épaules. Le supplice est encore plus insupportable, la martyre ayant le visage presque en contact avec celui de l'esprit mauvais, voyant dans la nuit briller le feu sombre de ses regards, infectée de son haleine infernale. Heureusement encore que Satan ne peut la manier sans voile. Il redoute le contact de sa chair virginale : « Méchante, tu me brûles », s'écrie-t-il, s'il vient à la toucher par mégarde.

Où s'en va le groupe douloureux qui traverse ainsi la nuit avec la rapidité d'un météore? Le ravisseur dirige son vol vers quelqu'une des cimes escarpées qui surmontent le vallon du Laus. C'est le désert et l'obscurité. Aucune habitation n'est à portée. Nul secours à espérer : inutile de crier. La victime est à la merci du tortionnaire. Il la pousse au désespoir et cherche à lui persuader qu'elle est délaissée non seulement de la terre, mais encore du ciel : « Tu es en mon pouvoir : la Grande Dame t'a abandonnée. » Il lui renouvelle ses odieuses sollicitations : « Donne-toi à moi, tu seras heureuse... Sinon, je te désespérerai, je t'étranglerai, je te précipiterai. » Il a grand soin de lui apprendre les nouvelles capables de l'affliger. Il l'informe de la mort des personnes dévouées à l'œuvre de Notre-Dame du Laus. Il aime surtout à lui raconter les défaillances des âmes auxquelles elle s'intéresse, à les dépeindre en état de péché mortel, à se promettre leur damnation.

La fureur du tentateur s'exaspère de l'inutilité de ses discours, et s'épuise à exercer sa vengeance sur le corps exténué dont il dispose. Il la laisse tomber sur les pointes de rocher, la lance contre des troncs d'arbre, la fait rouler au fond des ravins, dans un tourbillon de sable et de cailloux. Il en résulte des contusions et des blessures plus ou moins graves. Une fois, Benoîte fut si cruellement meurtrie qu'elle resta deux jours avant de pouvoir rentrer chez elle. Parfois, elle était transportée si loin que son retour devenait impossible avant l'aurore, et elle avait la honte d'être aperçue à demi-vêtue, telle que le démon l'avait surprise dans son sommeil. Aussi dut-elle se fabriquer un vêtement décent qu'elle revêtait pour la nuit et avec lequel elle pouvait se montrer en public sans que sa pudeur eut à souffrir.

Un des procédés favoris de Satan consistait à déposer la patiente à l'extrémité de quelque roc effilé ou sur le toit couvert de verglas de la chapelle de l'Erable, position périlleuse dont elle était incapable de se tirer toute seule. Espérait-il qu'elle roulerait dans quelque précipice et qu'elle se tuerait? Elle était réduite à implorer le secours de son bon ange qui l'aidait à descendre, la consolait, récitait le chapelet avec elle, lui enseignait les simples remèdes à employer pour la guérison de ses plaies. Il lui indiquait son chemin, l'accompagnait et, lorsqu'il la laissait aller, continuait, de son corps lumineux, comme un céleste phare, à éclairer ses pas à travers les sentiers périlleux de la montagne. Un petit monument, nommé l'Oratoire de l'Ange, rappelle le lieu d'où l'Esprit de lumière remplissait habituellement ce charitable office.

Ces enlèvements mystérieux durèrent de longues années. Ils étaient si peu ignorés qu'un misérable en profita plusieurs fois pour dévaliser la chambre de Benoîte durant son absence. Elle le connaissait, priait pour lui et disait : « Bon Jésus, pardonnez-lui ; je lui donne tout de bon cœur. »

Trois fois, Dieu permit au diable d'emporter la pieuse fille aux portes de l'enfer. Grâce à une assistance surnaturelle, les yeux de la Voyante purent percer les ténèbres épaisses qui remplissent le séjour des éternelles douleurs. Elle vit le signe de la réprobation qui marque le front des démons et des damnés. Les spectacles d'horreur dont elle fut témoin, les cris de rage et de désespoir qu'elle entendit lui laissèrent une telle impression qu'elle ne pouvait, dans la suite, y songer sans pleurer à chaudes larmes.

Elle voyait le démon sous toutes sortes de formes, même à l'église. A sa présence à côté d'une personne, elle devinait que celle-ci était assiégée par quelque tentation. Elle le vit accompagnant un dominicain sous la figure d'une femme dont le religieux ignorait la présence. Elle l'aperçut auprès d'une demoiselle qui priait dans la chapelle. Elle le surprenait rôdant autour des confessionnaux, tantôt jubilant, tantôt furieux. Il s'enfuyait à l'approche de son ennemie.

Nombre de démoniaques furent délivrés par les prières de Benoîte. Il y aurait des traits nombreux et curieux à rapporter. On y surprend une des raisons des sévices que Satan exerçait sur elle. Un de ces malheureux, en proie au désespoir, se frappait la tête contre les murailles, se meurtrissait la poitrine à coups de pierre, et ne songeait qu'à se suicider. Benoîte réussit à le calmer et à le faire confesser. La confession dura trois heures et amena la délivrance. — Le soir même de cette victoire, la Bergère, emportée sur les épaules de son infernal ravisseur, s'entendit reprocher amèrement cette conversion : « Cet homme que tu as fait confesser m'appartenait ; sans tes avis et tes bigoteries, il se serait noyé ou précipité, mais tu le payeras, je te tiens... » Et de fait, la pauvre martyre de son zèle fut si maltraitée qu'elle revint à demi-morte de la montagne.

Cette odieuse persécution se continua jusqu'à la fin de la vie de Benoîte. En sa dernière année, outre ses habituelles misères, elle ressentit dans son corps d'effroyables souffrances, et pour mettre le comble à son martyre, elle fut privée de ce qui pour elle compensait tous les maux : Marie cessa de la visiter. Et le démon se servit de cette apparence d'abandon pour la tourmenter : « Elle t'a délaissée ; tu n'as plus de recours qu'en moi. » Toujours repoussé avec mépris, il sembla décidé à en finir. Une nuit entre autres, il s'acharna sur sa victime. Pendant quatre

heures, il la traîna dans sa chambre et la roua de coups, tellement qu'elle en avait les bras tout noirs. Depuis ce moment, elle ne fit plus que languir et expira quelques mois après.

Terminons cette étude par une remarque importante. A notre époque, on dirait que certains dogmes catholiques existent encore de droit et doivent être admis en principe, tandis que de fait et en réalité on les regarde comme abrogés. Les manifestations diaboliques, rapportées dans l'Evangile ou dans la Vie des Pères du désert, sont indiscutables pour beaucoup de gens qui souriraient si on les prétendait arrivées de notre temps.

Or, les faits que nous venons de résumer n'appartiennent pas à la période mythologique. Ils n'émergent pas même du sein de ces ténèbres du moyen-âge si commodes pour tirer d'affaire la science libre-penseuse aux abois. Ils se sont passés dans la première moitié du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Voltaire naissait, alors que le démon faisait des siennes au Laus et probablement encore ailleurs. Il livrait à la publicité sa tragédie d'*Œdipe* l'année même où Benoîte expirait (1718).

Les communications presque constantes de la Bergère du Laus avec le monde surnaturel durèrent cinquante-trois ans. En confirmation de leur réalité, une église s'éleva, des établissements religieux se groupèrent à l'entour, des miracles innombrables s'opérèrent, les pécheurs se convertirent, et les populations, depuis deux siècles et demi, n'ont cessé d'accourir, malgré les révolutions et la diminution de la Foi.

Faut-il des témoignages plus précis et plus scientifiques que l'enthousiasme irraisonné des foules ? En voici de quoi satisfaire les plus exigeants. Maître Aubert, notaire royal, atteste la véracité d'un trait de la première enfance de Benoîte. M. Grimand, avocat de Gap et juge de paix de la baronnie d'Avançon, écrit la première relation des merveilles du Laus. Pierre Gaillard, docteur en théologie, aumônier du roi, archidiacre et chanoine de Gap, entreprend, lui aussi, le récit des prodiges dont il est le témoin. Un autre saint prêtre, M. Peythieu, s'en fait le continuateur. Ces diverses relations sont complétées par le journal de frère Aubin, ermite de Notre-Dame de l'Erable.

L'autorité diocésaine ne resta pas impassible en face de ces événements. On ne saurait l'accuser d'imprudence et de crédulité. Elle se montra fort défiante et d'une sévérité excessive. Elle multiplia les précautions, les interrogatoires, les enquêtes. Il fallut se rendre à l'évidence. Les évêques de Gap et d'Embrun devinrent les dévots et fidèles protecteurs de Notre-Dame du Laus. L'un d'eux, Mgr Depery, a voulu être enterré dans la basilique. Mgr Bernadou entreprit l'œuvre de la canonisation de sœur Benoîte. Le 7 septembre 1871, Pie IX signa l'introduction de la cause de la Vénérable servante de Dieu. Mgr Guilbert annonce cette grande nouvelle à son diocèse, dans une lettre pastorale en date du 25 janvier 1872. Nous y lisons ces paroles qui ont trait à notre sujet et qui nous serviront de résumé et de conclusion :

« Le Seigneur permit non seulement aux hommes mais aux démons d'éprouver, de tourmenter son élue des Alpes. Pendant de longues années, Benoîte subit ces humiliantes et cruelles obsessions, où sa vie fut même souvent en danger, si son bon ange n'était venu à propos pour la défendre et la délivrer. Ce genre d'épreuve est très authentiquement consigné dans son histoire. » PILGRIM.

COLLECTION DE LA VIE DES SAINTS

publiée par la Croix, *de Paris.*

Saint Maxime, moine de Lérins, puis évêque de Riez.

(IVe-Ve siècle.)

Fête le 27 novembre. — N° 302 de la collection.

La sollicitude paternelle de saint Maxime dans le gouvernement de ses moines était vraiment admirable. Son historien nous raconte comment, chaque nuit, pendant que les Frères dormaient, il visitait le monastère, afin de s'assurer que tout était tranquille et en repos.

Une nuit un jeune religieux l'aperçut, et, poussé par la curiosité, il se mit à le suivre sans bruit. Le saint continuait sa marche quand, tout à coup, le démon, sous la forme d'un monstre affreux et tout de flamme, se dresse sur son chemin. Le petit moine, saisi d'une indicible épouvante, s'enfuit en courant dans sa cellule et tombe sur son lit en proie à une fièvre ardente; saint Maxime, sans s'émouvoir, fait le signe de la croix, et le dragon de feu disparaît. Sa tournée finie, il vient voir le jeune malade, prie près de son lit et lui obtient une parfaite guérison.

Une autre nuit, comme il faisait ainsi le tour du monastère, notre saint aperçoit, sur la mer, un splendide vaisseau. Deux étrangers débarquent, s'approchent de lui, le saluent avec des apparences de louanges inouïes sur ses vertus, ils l'invitent à monter sur leur navire pour le conduire, disent-ils, à Jérusalem, où tout un peuple l'attend pour l'honorer. « La malice de l'imposteur Satan ne saurait nuire aux soldats du Christ, quand Dieu les éclaire, » répondit avec dédain saint Maxime. Puis il fit le signe de la croix, et toute cette fantasmagorie diabolique disparut dans les flots.

Si, heureux de ces louanges perfides, l'abbé de Lérins s'était livré à eux, ils l'auraient sans doute jeté à la mer. . . . .

Il fit construire, à Riez, une église en l'honneur de saint Albin. Un attelage de bœufs amenait les fortes colonnes destinées à soutenir l'édifice. Or, un jour, comme le saint évêque venait de s'éloigner du chantier des constructions, l'attelage s'arrêta, sans que rien pût le faire avancer; les pauvres bœufs s'agitaient sous les coups et la pointe des aiguillons, mais semblaient attelés à une montagne. On vient avertir saint Maxime, qui s'empresse de revenir. « Cessez, dit-il, de battre des animaux sans raison, car notre ennemi vous dresse des obstacles que vous n'apercevez pas. » En effet, il voyait un diable sous la forme d'un affreux petit nègre qui empêchait les bœufs d'avancer. Il pria le Seigneur, le démon s'enfuit, et l'attelage reprit sa marche comme auparavant.

La Bienheureuse Véronique de Binasco, religieuse de l'ordre de Saint-Augustin.

(xve siècle.)

Fête le 28 janvier. — N° 205 de la collection.

Les rapports constants de la Bienheureuse avec Jésus-Christ, les anges et les saints lui valurent la haine de l'enfer. Le démon ne se contenta pas de l'éprouver par des tentations ordinaires, dont sa vertu ne faisait que rire, il essaya de l'épouvanter par des visions terribles ; il alla jusqu'à la maltraiter et à la faire souffrir dans son corps !

Souvent, il la précipita sur le pavé du haut de l'escalier du couvent. Un jour même, l'escalier s'effondra pendant que Véronique le montait, elle tomba au milieu des débris et reçut de graves contusions. En un voyage qu'elle avait entrepris sur l'ordre de la Mère prieure, le démon se saisit d'elle et la jeta dans une fosse profonde, d'où ses Sœurs eurent toutes les peines du monde à la retirer.

Quand elle était dans sa cellule, Satan, sous l'apparence d'un monstre hideux, venait s'accroupir à l'entrée. Il poussait des mugissements comme ceux d'un taureau.

Quelquefois, il prononçait des paroles propres à la jeter dans le découragement : « Que fais-tu là-dedans avec ton Christ? Ne sais-tu pas que tu es réservé à la damnation? »

Un jour, elle sortait de son appartement, lorsque le monstre hideux lui sauta sur les épaules. Elle s'affaissa comme écrasée par un énorme poids, et Satan, s'acharnant contre sa victime, lui porta des coups très violents à la tête : « Je croyais, racontait-elle plus tard, que l'on me frappait avec un marteau de forgeron ou une massue de pierre. »

Sainte Hyacinthe de Mariscotti, vierge, religieuse du Tiers-Ordre régulier de Saint-François.

(xvie et xviie siècle.)

Fête le 30 janvier et 6 février. — N° 520 de la collection.

Des tentations intérieures Satan passait aux attaques ouvertes. Une fois, comme elle descendait l'escalier du couvent, le démon la précipita violemment en bas, et le coup fut tel qu'elle ne put se relever qu'avec l'aide des sœurs venues à son secours. L'ennemi lui tendit bien d'autres pièges, mais la fiancée du Christ trouvait toujours force et victoire dans l'amour de Dieu !

Sainte Brigide de Kildare, vierge et thaumaturge.

(v^e et vi^e siècle, 439 - 523.)

Fête le 1er février. — N° 572 de la collection.

Se trouvant en voyage avec une jeune religieuse, elle vit un petit nègre hideux qui suivait partout sa compagne : « Pourquoi ce démon vous suit-il partout? lui demanda-t-elle. — Quel démon? » répondit la sœur qui ne voyait rien. Brigide fit le signe de la croix sur les yeux de sa compagne et celle-ci vit le démon. Se voyant découvert, l'ennemi jeta feu et flamme, en disant : « Ton penchant à la curiosité et à la paresse m'attirait, mais la vertu de ta maîtresse me chasse, » et il disparut. On conçoit si la jeune sœur s'efforça de se corriger !

Saint Amand, évêque-missionnaire.

(vi^e-viie siècle.)

Fête le 6 février. — N° 104 de la collection.

Passant un jour par un petit village, le saint apôtre rencontra un possédé du démon, criant au milieu des plus affroyables convulsions : « Jésus-Christ, ayez pitié de moi ! » Jésus-Christ, ayez pitié de moi !

Et Satan, qui le torturait ainsi, répétait en ricanant : « Quel Jésus - Christ? quel Jésus-Christ? »

A ces paroles, Amand s'écria :

« Mon fils, dites : Jésus-Christ crucifié. »

Dès lors, les ricanements firent place aux plus affreux hurlements, et dès que le pauvre patient se fut écrié : « Jésus-Christ crucifié, ayez pitié de moi ! » Satan sortit du corps de sa victime pour ne plus y rentrer.

La Bienheureuse Claire de Rimini, veuve.

(xiiie-xive siècle, 1250-1346.)

Fête le 10 février. — N° 364 de la collection.

Le démon alors la tourmenta de toutes les manières. Voyant qu'il ne pouvait la vaincre dans les tentations, par lesquelles il harcèle sans cesse les serviteurs de Dieu, furieux de

constater que ses pièges étaient évités par la mortification et l'humilité qu'elle leur opposait, il en vint, par la permission de Dieu, jusqu'à la menacer dans sa vie. Il l'attaquait souvent et même en plein jour. Une fois, il la précipita violemment du haut d'un escalier de pierre et elle devint boiteuse par suite de cette chute; une autre fois elle perdit un doigt dans une semblable occasion.

Saint Théophile le Pénitent.

(VIe siècle).

Fête le 4 février. — N° 626 de la collection.

L'évêque d'Adana, en Cilicie, étant venu à mourir, le clergé et le peuple choisirent unanimement Théophile, le prudent et vertueux économe des biens temporels de l'Eglise, pour lui succéder. L'archevêque en manifesta sa joie et ordonna à Théophile d'accepter la dignité qu'on lui offrait. Théophile refusa constamment. Un autre évêque fut choisi. Mais des envieux surent agir auprès du nouvel évêque. L'évêque se laissa surprendre, crut les accusations et révoqua immédiatement Théophile de ses fonctions.

Théophile, dans un abattement profond, se retira chez lui, et, au lieu de prier, se livra à la tristesse. Le démon attendait ce moment et lui donna l'idée de recouvrer à tout prix son honneur!

Il y avait, dans la ville d'Adana, un Juif connu pour se livrer aux pratiques de la magie, et qui avait déjà entraîné dans le mal de nombreuses personnes.

Dès que la nuit fut venue couvrir la cité de son voile de ténèbres, Théophile sortit secrètement de sa demeure et alla frapper à la porte du Juif. Celui-ci le reçut amicalement, et l'ayant introduit dans sa maison : « Quel sujet vous amène? lui dit-il. — Je viens vous supplier, répondit le malheureux, de m'aider par les secrets de votre art à prouver mon innocence et à me venger de l'affront que m'a infligé l'évêque. »

Le Juif lui promit son concours, sans doute moyennant finances : « Revenez la nuit prochaine, dit-il, je vous conduirai à mon maître qui vous accordera tout ce que vous voulez. »

Poussé par l'orgueil et l'esprit de vengeance, Théophile retourna joyeux chez lui, escomptant d'avance sa victoire. La nuit suivante il fut fidèle au rendez-vous. Le magicien le prit avec lui, et le conduisit au milieu des ténèbres, dans la direction d'un cirque solitaire. En route, il lui adressa cette recommandation : « Ne vous laissez effrayer, ni par ce que vous verrez, ni par le bruit que vous entendrez ; et surtout gardez-vous de faire le signe de la croix. »

Théophile promit tout. Enfin, on approche du cirque, c'est là que Satan venait présider en personne le cercle de ses adeptes et exiger leurs adorations.

Théophile aperçoit une lueur indécise et blafarde s'échappant de torches fumeuses que portaient des hommes vêtus de grands manteaux; au milieu, le maître infernal trônait, assis comme un prince.

« Pourquoi amènes-tu ici cet homme? cria-t-il au Juif.

— Seigneur, dit l'Israélite, cet homme, injustement condamné par son évêque, vient implorer votre assistance.

— Et quelle assistance donnerai-je à un homme qui adore Dieu, mon ennemi? Mais s'il veut être mon serviteur et s'enrôler dans mon armée, je le rendrai plus puissant qu'il n'était auparavant et il pourra imposer sa volonté à tout le monde, même à l'évêque.

— Avez-vous compris? dit le Juif à son compagnon.

— Oui, répondit celui-ci ; je ferai tout ce qu'il voudra, pourvu qu'il me rende le service que je réclame. »

Alors le misérable se prosterna devant Satan et lui baisa les pieds..... Voilà où conduit la passion.

Ce n'était pas tout. L'infernal tyran dit au Juif : « Il faut qu'il renonce au Fils de Marie, et aussi à cette femme, car je la déteste. Il faut qu'il y renonce, par écrit, complètement. Alors je ferai tout ce qu'il voudra. »

De plus en plus aveuglé, le malheureux Théophile écrivit qu'il renonçait à Jésus-Christ et à Marie; il signa cette cédule de son sang, la marqua de son sceau et la remit au Démon. Celui-ci la reçut avec un sourire d'enfer : la ruine des âmes réjouit sa haine. Le crime était consommé. L'apostat revint chez lui l'âme de plus en plus surexcitée et remplie d'une joie sinistre.

L'évêque se repentit bientôt de sa décision, revisa l'affaire, reconnut l'innocence de Théophile, le rétablit dans sa charge et lui demanda publiquement pardon.

Mais l'âme de Théophile était perdue! Dieu pourtant en eut pitié. Théophile comprit l'énormité de son crime, et il commença sa pénitence par le jeûne, la prière, la mortification, pour obtenir son pardon. Il eut recours à Marie et la supplia de lui obtenir miséricorde. Il alla s'établir à la porte d'une église dédiée à la Reine des Anges, et là, abrité sous le portique, au pied d'une image de Marie, il passait ses jours et ses nuits, jeûnant, veillant, priant sans cesse la Très Sainte Vierge. Marie daigna lui apparaître et lui dit que, pour obtenir son pardon, il fallait faire pénitence. Il fit un acte de foi et de réparation en la divinité de Notre-Seigneur et rétracta son reniement. Théophile continua à prier et à s'imposer des mortifica-

tions. Enfin, une nuit, la Sainte Vierge lui apparut et lui dit que Dieu lui faisait mirécricorde et lui remit le fameux billet donné à Satan. Le lendemain, Théophile, à son réveil, le trouva sur sa poitrine. Il alla aussitôt trouver son évêque, lui raconta sa faute et lui remit le billet pour qu'il le lût à tout le peuple (1).

RÉVEILLONS-NOUS!

Hora est jam nos de somno surgere.

Cette parole de l'Apôtre aux fidèles de Rome, la Sainte Eglise la redit en ce jour à ses enfants, pour les préparer à l'avènement du Sauveur.

Nous sera-t-il permis de la faire retentir, comme un coup de clairon, à l'oreille des catholiques de notre temps?

Il y aurait peut-être quelque naïveté à vouloir réveiller des soldats en plein champ de bataille quand, autour d'eux, le canon tonne et vomit les projectiles. Mais ici la précaution est-elle superflue?

Non; on s'endort; on s'assoupit du moins. L'excès du mal, la tenace offensive de l'ennemi a jeté le découragement dans les âmes.

« — A quoi bon lutter? s'écrie-t-on. Vous « voyez bien que c'est inutile! Que sert de « dépenser notre argent et nos forces à sou- « tenir des œuvres vouées à une ruine pro- « chaine? Plus nous allons, plus l'audace de « nos ennemis augmente. Ah! si, du moins, « nous étions tous unis contre eux, comme ils « le sont contre nous!... Mais nous sommes « désorganisés... C'est donc un désastre qui se « prépare; c'est la défaite sans lendemain. »

Et ils désertent le champ de bataille; et ils croient pouvoir, en sûreté de conscience, se désintéresser du résultat de cet engagement suprême où nos intérêts les plus sacrés sont en jeu.

C'est à ceux-là, c'est aux découragés que nous crions avec l'apôtre : « Réveillez-vous! « Reprenez vos armes et votre rang dans l'ar- « mée catholique. L'heure n'est pas aux vaines « doléances; elle est plus que jamais à l'action « et à l'union de toutes nos forces vives contre « l'ennemi commun! »

La lutte, il est vrai, menace d'être plus terrible que jamais. Raison de plus pour être à son poste et pour donner à la cause catholique cette preuve d'un dévouement, généreux jusqu'au sacrifice et fidèle jusqu'à la mort.

Aussi bien, le triomphe des Loges contre l'Eglise ne saurait être définitif; et, alors même qu'elles parviendraient, dans ce choc, à écraser une grande partie de nos troupes, l'armée catholique ne serait pas plus vaincue et anéantie qu'elle ne le fut, — car c'est toujours la même — à l'ère des martyrs et des catacombes, sous la hache des licteurs romains, ou la guillotine de la Terreur.

Du reste — comme le disait un grand évêque, qui fut aussi un grand lutteur — « le bon Dieu ne nous commande pas de vaincre, mais de combattre ». Quelle que soit donc l'issue de la bataille prochaine, nous serons toujours victorieux et couronnés comme tels, si nous avons fait notre devoir jusqu'au bout, si, jusqu'au bout, nous avons mis au service de Jésus-Christ et de son Eglise, et nos ressources et notre activité, et nos talents et notre vie.

« Catholiques découragés et assoupis, aux armes! Et, tous unis dans un même élan, faisons face à l'ennemi! »

Ces armes, quelles sont-elles? — Je ne les énumérerai pas; vous les connaissez.

Mais, dans le désordre de la mêlée, n'oubliez pas les plus puissantes et les plus sûres. Qui sait si cet oubli n'est pas l'explication de notre faiblesse et de nos défaites multipliées?

C'est pour Dieu que vous combattez; et c'est bien Satan qui mène contre Lui la campagne. La guerre que vous soutenez est donc une guerre sainte; c'est une guerre où l'élément surnaturel domine de part et d'autre. Les armes seront donc avant tout *des armes surnaturelles et saintes*.

Que pourriez-vous contre les Loges maçonniques dont l'astucieuse malice de Lucifer inspire, anime et dirige l'habile tactique, si vous n'aviez à leur opposer que des forces, que des moyens, que des armes naturelles?

Mais ce puissant Goliath tremblera devant notre faiblesse si, comme David, nous avons eu soin de nous munir des armes mystérieuses dont sa fronde était la figure.

Ces armes redoutables sont, avec la prière, une vie en tous points chrétienne, une vie vertueuse et sainte.

Comme Jeanne d'Arc à Orléans, Notre-Seigneur ne veut dans son armée que des soldats vraiment chrétiens. Quelle action aurait, contre le démon et sa secte, un catholique dont la vie ne serait pas exemplaire, dont l'âme serait asservie au péché, dont ce même démon serait déjà le maître?

Sans doute, notre divin chef ne dédaigne pas le concours des demi-chrétiens. Il veut bien s'en servir comme de troupes auxiliaires, sorte de *légion étrangère* plus ou moins brave et fidèle.

(1) D'anciens vitraux à Beauvais et à Laon, le vieux tympan de la *porte rouge* à la cathédrale de Paris, rappellent encore aux fidèles, avec l'art naïf d'autrefois, le touchant récit qu'on vient de lire.

Mais le bataillon sacré, la poignée de braves — dont les soldats de Gédéon étaient l'image prophétique — ce sont les solides et fervents chrétiens qui se sont préparés aux grandes luttes de la Foi, aux combats en plein soleil, par ces luttes intimes, par ces escarmouches journalières, où il est souvent — pour ne pas dire toujours — plus difficile et plus glorieux de vaincre.

Ah ! si tous les catholiques étaient d'abord et avant tout de bons chrétiens, il y a beau temps que le démon aurait avoué sa défaite, que l'action des Loges aurait été neutralisée, que nous aurions chanté le *Te Deum* de la victoire!

Un saint épouvante plus l'armée de l'enfer que des bataillons entiers de chrétiens tièdes et oublieux de leurs devoirs. Soyons des saints et nous serons armés pour la lutte à laquelle notre divin et bien-aimé Chef nous fait l'honneur de nous convier.

Du courage donc, et plus de défaillance! Unissons-nous tous contre l'ennemi de nos âmes au cri de : « Vive Jésus, notre Roi immortel et invincible! »

Louis Robin.

Un de nos bons amis, un de nos vaillants frères d'armes, M. l'abbé Chavauty, missionnaire apostolique, ex-aumônier militaire, aumônier du Cercle catholique d'ouvriers de Batignolles, 35, avenue de Saint-Ouen, Paris, vient de donner le bon à tirer de la dernière feuille de son très remarquable et très important ouvrage : l'*Art d'apprendre et de se souvenir*.

Ce livre, qui va voir enfin le jour, est l'œuvre maîtresse de ce prêtre distingué, savant et bon. M. Chavauty, en effet, a consacré ses veilles à cette méthode dite vulgairement l'*art de ne jamais oublier* et les résultats pratiques qu'il en a retirés paraissent merveilleux.

Il y avait beaucoup à faire, mais l'auteur est prêtre, et dame! auprès d'un ministre franc-maçon, ce n'est pas précisément une bonne note. Ainsi, du moins, le pensait touthaut certain personnage qui avait su s'insinuer dans les bonnes grâces de M. l'abbé Chavauty et capter sa confiance. Cet ami plein de zèle fit si bien qu'il s'empara de l'ouvrage, le copia, et le présenta au ministre comme son œuvre personnelle. La Commission ministérielle mit à l'étude le travail, le déclara merveilleux et le pseudo inventeur de la méthode se vit combler de faveurs et... d'argent.

L'abbé, instruit par les gazettes, s'étonna et demanda des explications. On lui en donna, paraît-il, de si embrouillées, qu'il pria dame justice de vouloir bien l'éclairer. La troisième chambre, chargée de l'affaire, reconnut que l'auteur véritable, M. l'abbé Chavauty, avait été indignement dépouillé par un abus de confiance et le réintégra dans ses droits. C'est très bien. Mais le ministère, que fera-t-il ?

Aujourd'hui que le livre de notre ami est tout prêt à paraître, nous espérons que le ministère qui a été dupé rendra un public hommage au travailleur infatigable au bienfaiteur de l'humanité. C'est le moins qu'il puisse faire s'il lui reste la plus élémentaire notion de justice.

Saint-Charles.

TRIBUNE DES ABONNÉS

Sous cette rubrique, nous avons créé, depuis le numéro de janvier 1895, une sorte de concours permanent d'érudition, entre nos abonnés, uniquement, bien entendu, sur les questions spéciales qui font l'objet de cette revue : surnaturel diabolique, occultisme, franc-maçonnerie et sociétés secrètes antichrétiennes, spiritisme examiné à la lumière de la science catholique ; en un mot, toutes les questions diverses les plus discutées se rattachant à notre programme.

L'idée de créer cette tribune nous a été suggérée par la lecture de diverses communications fort intéressantes, mais dont nous ne pouvons prendre la responsabilité personnelle quant aux doctrines émises ; d'autre part, on nous adresse souvent des questions, pour la réponse desquelles nous manquons d'éléments certains, et qui ne nous paraissent pas cependant devoir être éliminées.

Nos abonnés peuvent donc exposer leurs arguments dans notre revue, poser des questions, se répondre les uns aux autres, rectifier les erreurs échappées à nos collaborateurs occasionnels et à nous-mêmes ; et ainsi la lumière se fera de plus en plus vive.

Notre désir est d'obtenir, sur le terrain réservé de l'étude du satanisme contemporain, de ses manifestations et de ses manœuvres de toute sorte, des résultats analogues à ceux qu'obtient la revue bien connue *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* sur le terrain littéraire, historique et artistique. En citant cet exemple, notre but sera parfaitement compris de tous nos lecteurs.

La prophétie des papes.

Attribuée à saint Malachie.

La *Civiltà Cattolica* publiait naguère, après bien d'autres revues religieuses, un article tendant à prouver qu'il n'est pas permis de prendre au sérieux la soi-disant prophétie de saint Malachie sur la succession des papes. Aussi, notre stupéfaction a été grande quand nous avons lu un article en sens contraire dans l'*Ami du clergé*, une revue des plus graves que l'on puisse trouver, ayant pour rédacteur en chef un théologien de valeur comme M. Perriot. C'est l'*Ami du Clergé* qui ose dire de la prophétie des papes : « Nous croyons donc qu'on peut accorder à ce document extraordinaire, en outre d'une *authenticité très sûre*, le caractère d'une *véritable prophétie* » (3 oct. 1895, p. 701). Or, ce document semble bien dire que l'Église ne doit plus avoir que dix papes après le règne de Léon XIII et que, par le fait même, le jugement dernier est relativement très prochain.

Ainsi donc, on ne pourrait nullement compter sur le long règne terrestre de Jésus-Christ et de l'Eglise dont parlent tant de prophéties de l'Ecriture sainte, que nous pensions avoir de reste démontré dans nos trois livres sur l'avenir, et qui est affirmé par le P. Monsabré, le P. Gallois et tant d'autres autorités! C'en serait donc fait du *Nouveau Millénarisme !*

Quelle cruelle déception pour une foule de chrétiens et surtout de prêtres, et à plus forte raison de missionnaires! Justement, quand nous avons vu le singulier article de l'*Ami du Clergé*, nous venions de recevoir une lettre bien significative, qui avait mis deux mois pour nous parvenir. Elle est signée par le R. P. Van der Burgh, des Pères Blancs, qui s'exprime ainsi :

« Je suis un pauvre missionnaire perdu au fond de l'Afrique équatoriale, au milieu des nègres. Il y a longtemps déjà que j'ai lu et relu successivement vos livres sur l'avenir. Très souvent, je vais les chercher dans ma petite bibliothèque de missionnaire, pour savourer de nouveau ces consolantes pages. Je bénis le ciel de m'avoir fait connaître votre grande thèse... Que notre belle mission me paraît encore infiniment plus belle depuis que j'ai lu vos livres! Que faisons-nous autre chose que de hâter ainsi cette venue de Notre-Seigneur? Encore quelques années, moins que cinquante peut-être, et tout ce continent aura été parcouru par les missionnaires. Et cela suffit... Ne croyez pas que nous attendions ici des conversions en masse parmi les nègres. L'Uganda est une exception. Nous comptons quelques chrétiens, mais notre grand souci, c'est d'avoir annoncé au plus de monde possible notre religion. Le reste, c'est l'affaire de Dieu. Donc, je le répète, Monsieur l'Abbé, votre consolante doctrine — ou plutôt ce point de doctrine catholique inaperçu et si magistralement proposé par vous — *me console infiniment*, et j'en rends grâce à Dieu cent fois par jour. »

Et nous aussi, très révérend Père, nous vous sommes bien reconnaissant pour une lettre si encourageante. Mais comme nous vous plaignons, si vous avez le malheur d'être abonné à l'*Ami du Clergé!* Vous y verrez que la soi-disant prophétie de saint Malachie suffit par elle seule à faire échec aux cent prophéties de l'Ecriture sainte sur lesquelles est basé le *Nouveau Millénarisme,* et que l'immense continent de l'Afrique n'aura pas plus tôt entendu parler de l'Evangile qu'il sera détruit pour toujours avec le reste de la terre.

Eh bien! non. Malgré toute l'estime que nous avons pour une excellente revue comme l'*Ami du Clergé*, il nous est impossible de laisser passer sans protestation un article qui nous paraît indigne d'elle et absolument contraire à la vérité. Voici donc les trois propositions que nous allons soutenir :

1° Rien ne démontre l'authenticité de la prophétie des papes attribuée à saint Malachie, et il y a une foule de raisons pour la regarder comme apocryphe

2° Cette prophétie serait-elle authentique, elle ne serait nullement infaillible.

3° Alors même qu'elle serait infaillible, elle ne prouverait rien contre le *Nouveau Millénarisme*.

I. — Inauthenticité de la prophétie des papes.

Citons d'abord l'*Ami du Clergé* (p. 698) : « Jusqu'à la fin du XVIe siècle on ne connaissait du voyant irlandais (mort en 1148) que quelques prophéties choisies par saint Bernard entre un plus grand nombre *(pauca de pluribus)* et rapportées par lui dans la vie du saint. En 1590, un bénédictin, Arnold de Wyon, découvrit, dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Benoît de Mantoue, un manuscrit *absolument inédit et ignoré*, attribué à saint Malachie, qui contenait une série de légendes ou devises, formulées en deux ou trois mots latins, où se trouvait indiquée d'un trait plus ou moins mystérieux l'histoire des pontifes romains, dans leur ordre de succession, depuis Célestin II, en 1143, jusqu'à la fin du monde. »

Voilà la seule raison pour laquelle « on peut accorder à ce document extraordinaire, *en outre d'une authenticité très sûre, le caractère d'une véritable prophétie.* »

Mais il nous semble qu'il y a un axiome de droit, disant : *Testis unus, testis nullus.* Or, toute la preuve de l'authenticité se réduit pour nous à la seule affirmation d'Arnold de Wyon. Et, pour comble de malheur, Arnold ne peut rien savoir de ce qu'il affirme, parce qu'il n'a aucun moyen de s'en assurer. Il ne peut nullement s'appuyer sur la tradition, puisqu'il s'agit d'un manuscrit *absolument ignoré*, et d'une prédiction dont jamais personne n'a entendu parler. D'un autre côté, il ne possède aucun autre manuscrit provenant à coup sûr de saint Malachie et prouvant par sa ressemblance une identité d'origine. En un mot, il lui est impossible de présenter une ombre de preuve, soit intrinsèque, soit extrinsèque, en faveur de son affirmation. Mais il affirme quand même ce qu'il lui est impossible de savoir, et son affirmation a tant de poids pour l'*Ami du Clergé* que, d'après celui-ci, « on peut accorder à ce document *extraordinaire*, en outre d'une authenticité très sûre, le caractère d'une véritable prophétie. » N'est-ce pas merveilleux? Supposons que les Evangiles, les Epîtres de saint Paul ou l'Apocalypse, n'aient apparu que quatre ou cinq siècles après la mort des apôtres, que personne n'en ait jamais entendu parler auparavant, et que leur authenticité n'ait d'autre garantie que la parole du seul homme les ayant mis au jour. Voyez-vous d'ici comme les chrétiens auraient beau jeu pour faire reconnaître cette authenticité aux nombreux incrédules qui la nient, malgré toutes les preuves que nous en fournissons?

Mais Arnold a-t-il jamais eu entre les mains un manuscrit de la prophétie qui pût seulement être de saint Malachie? Non, il ne l'a pas possédé ; car, dans ce cas, il n'aurait pas manqué de signaler au monde savant l'endroit où l'on pourrait aller le consulter, et la bibliothèque qui aurait désormais l'honneur d'abriter un pareil trésor. Or, il n'a jamais dit ce qu'il avait fait du fameux manuscrit, sur lequel reposait toute l'autorité de la prétendue prophétie qu'il publiait ; et cela prouve de deux choses l'une : ou que ce manuscrit est une pure invention de sa part, ou qu'il suffirait d'y jeter les yeux pour constater qu'il ne peut pas être authentique ; d'ailleurs, si saint Malachie, archevêque d'Armagh, avait écrit une prophétie d'une si grande importance, saint Bernard, son ami, qui a raconté sa vie et mentionné quelques prédictions de sa part d'un très médiocre intérêt, n'aurait pas manqué d'en avoir connaissance et d'en dire quelques mots. Or, ni saint Bernard ni personne plus n'en a fait la moindre mention avant Arnold, pendant quatre siècles et demi.

Et puis, ce qui prouve surtout que la soi-disant prophétie a été fabriquée vers l'époque de sa publication, c'est que les devises des nombreux papes antérieurs à cette époque diffèrent essentiellement de celles des papes suivants. Tandis que les premières sont claires, d'une application facile et nettement caractéristiques, parce qu'on pouvait alors les tirer de l'histoire, les autres, ne pouvant se réaliser que par hasard, sont presque toutes très vagues, ou fausses et inapplicables.

Ceci est plus ou moins avoué par l'*Ami du Clergé* lui-même, puisqu'il dit en propres termes que ce sont des « devises énigmatiques », et que « nous tomberions en pleine fantaisie en cherchant à deviner quelque chose au delà de ce que Dieu a voulu révéler à saint Malachie », c'est-à-dire en essayant de nous faire une idée quelconque des papes futurs par les devises qui les désignent. Rien de plus juste que cela, mais aussi rien qui démontre mieux le néant de cette prétendue prophétie. Et, en effet, de quel pape ne pourra-t-on pas dire, dans un sens ou dans un autre, au moral ou au physique, au propre ou au figuré : « Feu ardent, Foi intrépide, Pasteur angélique, Pasteur et Pilote, Fleur des fleurs ? » Voilà cinq devises sur dix qui sont ce que l'on appelle vulgairement des selles à tout cheval ; car elles peuvent s'appliquer à peu près à tous les chefs de l'Eglise.

A côté de ces devises, sans aucune portée à cause de leur caractère général, il y en a d'autres qui sont de pures énigmes, comme celles-ci : « Du milieu de la lune *(de medietate lunæ)*, — Du travail du soleil (*de labore solis*), — Gloire de l'olive *(gloria olivæ)*. » L'un de ces dix papes futurs est désigné par les mots *religio depopulata;* mais il y a eu plus de cent chefs de l'Eglise qui ont vu la vraie *religion ravagée*, soit par les persécutions, soit par les hérésies, soit par les schismes, soit par les apostasies, soit par les scandales ou l'indifférence des mauvais chrétiens.

Et les papes modernes, sont-ils beaucoup mieux caractérisés? Pie VIII devait être un « homme religieux, *vir religiosus* ». Mais il nous semble qu'il serait difficile de trouver beaucoup de papes qui ne fussent pas plus ou moins religieux. Pie VII est appelé *aquila rapax*. Que si l'on objecte l'impossibilité de voir dans ce pape un *aigle ravissant*, on répond que cet aigle ravissant est Napoléon Ier. Mais Napoléon et sa victime ne sont pas un seul et même personnage. Et Clément XIV, en quoi a-t-il été un « ours prompt, *ursus velox?* » On dit, il est vrai, qu'il a été prompt à supprimer l'ordre des Jésuites. Mais, supposé que cela suffise pour en faire un pape d'un caractère prompt, nous ne voyons pas du tout ce qu'il a eu de commun avec un ours... et les partisans de la prophétie ne le voient pas davantage.

Clément XIII est désigné par les mots : « Rose de l'Ombrie, *Rosa Umbriæ*. » Or, on ne peut trouver aucune application sérieuse de cette devise. Clément XII est appelé : « Colonne élevée. » Mais il n'y a aucune colonne élevée qui le concerne, ni au moral, ni au physique, ni au propre, ni au figuré. Benoît XIII n'a été nullement « un soldat à la guerre, *miles in bello* ». Alexandre VIII ne s'est pas fait du tout remarquer par un « repentir glorieux, *pœnitentia gloriosa* ». Paul V n'a aucunement mérité le nom de « *gens perversa*, race perverse ». Et l'*undosus vir*, Léon XI, qu'a-t-il eu de commun avec l'eau? Rien du tout.

Malgré cela, il y a des panégyristes de la prétendue prophétie qui trouvent une preuve invincible de sa divinité dans sa *réalisation parfaite et miraculeuse* depuis qu'elle a été publiée. N'y a-t-il pas là une hardiesse vraiment rare? Oui, elle s'est réalisée *en partie*, quelquefois par l'effet du hasard, et le plus souvent parce que ses devises, convenant plus ou moins à tous les papes, devaient nécessairement être applicables à quelques-uns. Mais aussi, il est arrivé au moins une dizaine de fois qu'elles ont été absolument inapplicables au pape correspondant. N'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour prouver leur inanité et leur complet défaut d'autorité?

Et d'ailleurs, est-ce que de pareilles prédictions pourraient vraiment être inspirées par l'Esprit-Saint? Est-ce que toute prophétie divine ne doit pas avoir une portée morale, une utilité réelle, un but et un effet de sanctification? Est-ce que Dieu peut faire quelque

chose d'inutile? Il est évident que non. Or, ce qu'il y a de plus frappant dans cette prétendue prophétie, c'est son défaut absolu d'utilité morale, et même d'un genre quelconque d'utilité. Supposons qu'on puisse savoir réellement que certains papes à venir auront quelque rapport avec un *feu ardent*, ou un *croissant de lune*, ou une *gloire de l'olivier*, ou un *soleil laborieux* : qu'est-ce que cela peut faire à l'Église, et quel profit réel peuvent en retirer les chrétiens? Or, il n'y a rien de divin qui soit inutile. Donc, il n'y a rien de divin dans cet amas de prédictions.

II. — La prophétie des papes n'aurait rien d'infaillible, alors même qu'elle aurait été écrite par saint Malachie.

Voyons, en effet, quelle est l'autorité des prophéties et en général des révélations *privées*, c'est-à-dire de celles qui sont en dehors de l'Ecriture sainte et de la Tradition publique.

Les révélations particulières, même approuvées par l'Eglise, comme celles de sainte Hildegarde, de sainte Brigitte, de sainte Thérèse, ne s'imposent pas absolument à la croyance des fidèles et ne jouissent pas du privilège de l'infaillibilité. Ce qui le prouve péremptoirement, c'est qu'elles contiennent des erreurs, puisqu'elles se contredisent entre elles sur certains points. Ainsi, pendant que les unes affirment que les clous du crucifiement étaient au nombre de quatre, d'autres soutiennent qu'il n'y en avait que trois. Sainte Brigitte a écrit que, selon une révélation formelle à elle faite par la Sainte Vierge, Jésus-Christ était absolument nu sur la croix. Mais Marie d'Agréda dit avoir reçu une révélation contraire, et les scripturistes d'aujourd'hui, s'appuyant sur l'histoire, contredisent, comme elle, sainte Brigitte.

Quelle est donc la portée de l'approbation donnée par l'Eglise aux écrits des saints canonisés? Est-ce que, par le fait même, elle ne garantit pas leur vérité et leur parfaite exactitude? Il est très certain que non. Benoît XIV dit que cette approbation n'est qu'une simple permission : « *Approbationem istam nihil aliud esse quam permissionem* ». Cette approbation signifie d'abord que les écrits examinés ne s'opposent pas à la canonisation de leur auteur, parce qu'ils n'ont rien de contraire ni au dogme ni à la morale; et puis, elle les recommande comme probables et comme objets d'un pieux assentiment, « *probabiles et pie credibiles* ». Mais les fidèles ne sont nullement obligés d'y ajouter foi, et ils ne peuvent leur donner à bon droit qu'une adhésion purement humaine : « *assensus non potest esse nisi solius fidei humanæ* » (Benoît XIV). Ceux-là seuls à qui Dieu parle, et qui sont évidemment certains de sa parole, sont obligés de croire.

Voilà la vraie doctrine de l'Eglise sur les révélations privées.

Cela montre quel crédit on peut accorder au prétendu « Secret de la Salette », qui a été publié comme un recueil de révélations infaillibles et d'une importance capitale. Si nous ne devons pas croire aveuglément tout ce qu'une sainte Brigitte nous donne comme révélé à sa personne par la Sainte Vierge dans des écrits solennellement approuvés par l'Eglise, comment pourrions-nous avoir pleine confiance dans la longue élucubration attribuée à Mélanie sous le nom de « Secret de la Salette? » Gardons-nous bien de rendre la Sainte Vierge responsable de tout ce que lui fait dire *peut-être* une femme qui n'a donné aucune preuve de sainteté, dans un écrit qui est réprouvé par les autorités ecclésiastiques comme évidemment calomnieux et scandaleux. On peut très bien avoir été favorisé par des révélations divines sans être devenu pour cela ni impeccable ni infaillible. Ces révélations n'empêchent pas, par elles-mêmes, d'être tenté par le démon de l'orgueil ou par tout autre et de succomber à la tentation. Elles n'empêchent pas même de perdre la raison et d'être possédé et inspiré par le démon du mensonge.

Assurément, la prophétie que l'on attribue à saint Malachie est beaucoup plus inoffensive que le prétendu « Secret de la Salette », qui fourmille de mensonges évidents et révoltants. Mais supposé qu'elle eût réellement été écrite par ce saint évêque, s'ensuivrait-il que ses données fussent certaines? Bien loin de là, puisqu'elles n'ont reçu aucune approbation de l'Eglise, et que les révélations des plus grands saints, même solennellement approuvées, sont sujettes à erreur, à part celles de l'Ecriture sainte. On peut donc se tromper en se fiant à la prophétie des papes, même supposé authentique; et on peut se tromper, non seulement sur chaque pontife en particulier, mais encore sur le résultat final, c'est-à-dire sur l'époque de la fin du monde et de la papauté.

Il est aussi facile de le prouver *a posteriori* qu'*a priori;* car le principal éditeur et panégyriste de la soi-disant prophétie malachique, M. l'abbé de La Tour de Noé, est d'ores et déjà convaincu d'erreur dans la grande thèse qu'il en a tirée. Il a intitulé sa brochure : « *La Fin du Monde en 1921* ». Or, la prophétie suppose que l'Église verra encore le règne de dix papes après le grand Léon XIII. Il faudrait donc que leur pontificat n'eût qu'une durée moyenne de deux ans et demi. N'est-ce pas absurde et impossible? Eh bien, c'est sans doute pour cela que la brochure de M. de La Tour de Noé a remporté un grand succès de

librairie et qu'elle est aujourd'hui bien près de sa vingtième édition.

On accuse un Père de l'Église d'avoir dit : *Credo quia absurdum*. Eh bien, M. de La Tour de Noé et ses partisans semblent prendre à tâche de réaliser cette maxime et de s'en vanter.

Comme on a reproché à l'auteur d'avoir choisi un titre bien singulier, bien hardi et bien risqué, il a répondu, en montrant ses nombreuses éditions :

« C'est à l'audace, amis, qu'appartient le succès...

« Quand, vers 1860, parut la première édition de mon livre, pendant une semaine entière, chaque matin, ma boîte aux lettres me livrait dix journaux, qui tous, sur un air différent, chantaient ce même refrain : « Un fou furieux d'une espèce nouvelle vient de surgir sur les bords fortunés de la Garonne. Les fous ordinaires tuent un homme ; celui-ci, unique dans son genre, tue l'humanité entière. » L'immense *Gaulois* me consacra trois numéros complets, affirmant sur son âme que l'araignée cramponnée à mon plafond était si grosse qu'une seule de ses pattes aurait suffi pour empoisonner Mithridate et sa cour... Cette formidable et gratuite réclame fit vendre ma première édition dans la journée même de son apparition. La presse attribua le débit *plus rapide encore* de la deuxième, au titre qu'elle proclama le plus alléchant que le cylindre typographique ait jamais imprimé. Après l'enlèvement instantané de la troisième, elle déclara que mes affirmations étaient discutables sans doute, mais que pourtant *ça pourrait être comme ça!* »

Et voilà à quoi tient le succès d'un livre.

Il semble bien qu'à la rigueur on pourrait trouver des titres aussi alléchants que : « *La Fin du Monde en 1921*. » Ainsi, quand nous avons intitulé notre dernière brochure sur l'avenir : « *Prochaine conversion du monde entier par une apparition foudroyante de Jésus-Christ à tout le genre humain* », on aurait pu croire que nous avions trouvé quelque chose d'approchant. Mais l'expérience a bien prouvé que non.

D'abord, le mot *prochain* est beaucoup trop vague. Nous aurions dû donner une date précise, assez voisine de nous pour bien piquer la curiosité, mais pas trop rapprochée cependant, afin que le démenti brutal des choses n'arrivât pas trop tôt. Il nous semble que la date 1915 aurait produit un très bon effet. Ensuite, nous avons eu grandement tort d'appuyer notre thèse uniquement sur des textes de l'Ecriture sainte, c'est-à-dire sur les prophéties canoniques et infaillibles d'Isaïe, d'Ezéchiel, de Daniel, de Jésus-Christ, de saint Jean, de saint Pierre et de saint Paul. Tout cela ne dit rien pour la foule des chrétiens et même des théologiens et des scripturistes de notre temps. Voici ce qu'il aurait fallu faire :

Dans une préface à grand tapage, nous aurions dû annoncer que, dans une excursion à l'antique abbaye de Fontfroide, près Narbonne, nous avions eu le bonheur de dénicher dans une excavation très obscure un manuscrit daté du XVe au XVIe siècle, écrit et signé par un tel moine renommé pour sa sainteté. Aucun besoin de montrer à personne ce prétendu manuscrit. Arnold de Wyon n'a pas fait voir celui qu'il a prêté à saint Malachie, et on l'a bien cru sur parole, et on le croit aujourd'hui encore plus que jamais, quoiqu'on prétende que nous sommes dans un siècle d'incrédulité. Quant au corps du livre sur l'apparition foudroyante de Jésus-Christ à tout le genre humain, il pourrait être composé à peu près de la même manière; mais tous les textes qui nous servent de preuves devraient être présentés non pas comme tirés en entier de l'Ecriture sainte, mais comme dictés par la Sainte Vierge à notre moine confit en dévotion pour elle ; pour que cela fût vraisemblable, il aurait suffit d'en changer la forme, sans rien modifier pour le fond.

Que serait-il arrivé alors? Justement ce que l'on a vu pour la soi-disant prophétie malachique et pour la brochure de M. de La Tour de Noé. Vingt mille exemplaires se seraient débités en très peu de temps. Et, en effet, la plupart des journaux et des revues se seraient mis à crier que c'était le comble de l'absurde, de l'impossible et du ridicule. Mais quelques autres, même parmi les plus graves et les plus solides en théologie, comme l'*Ami du Clergé*, auraient déclaré solennellement qu'on pouvait « accorder à ce document extraordinaire, en outre d'une authenticité très sûre, le caractère d'une véritable prophétie. »

Alors tout le monde aurait su qu'il existait un livre intitulé : « *La conversion du monde entier en 1915 par une apparition foudroyante de Jésus-Christ à tout le genre humain* » ; et presque tout le monde aurait voulu le voir, les uns pour s'en moquer, les autres pour lui donner une complète adhésion.

Mais comme notre ouvrage réel était uniquement basé sur l'Ecriture sainte et construit avec des raisons très logiques, voici ce qui est arrivé. La plupart des revues et des journaux n'ont voulu en rien dire de peur de se compromettre, c'est-à-dire de s'attirer une bonne réfutation de notre part en attaquant notre thèse, ou de se faire une réputation de naïveté en nous donnant raison. Cependant, tout à fait par extraordinaire, nous avions réussi à persuader à moitié un des principaux rédacteurs de la fameuse et incrédule « *Revue des Deux-*

Mondes », M. Anatole Leroy-Beaulieu. Ce membre de l'Institut avait assez bravé le respect humain pour oser dire dans le grand recueil de Buloz : « La semaine dernière, je recevais du Midi une lettre d'un curé inconnu, me disant que, pour établir la paix parmi les hommes et installer sur la terre le règne de la justice, il ne fallait rien moins qu'une intervention divine et un nouvel avènement du Sauveur Jésus. Seul, m'affirmait ce prêtre, le Christ, le Prince de la paix, descendant sur les nuées, est de taille à fonder parmi nous le royaume de Dieu, prédit par les prophètes ; et, conformément aux espérances des premiers chrétiens, il viendra bientôt, de sa personne, régner sur le monde ; et alors seulement il n'y aura plus de question sociale. — Avec son langage d'illuminé, *peut-être ce curé a-t-il raison ;* sauf l'heure ou la date, *il me semble bien avoir pour lui la tradition de l'Eglise.* »

Oui, nous avons pour nous la Tradition comme l'Ecriture sainte. Mais qu'est-ce que cela fait? Le théologien et scripturiste M. Perriot, rédacteur en chef de l'*Ami du Clergé,* nous eût vite exécuté dans l'*Univers*. Dans une étude de l'Encyclique sur la *Condition des ouvriers* en réponse à celle de M. Leroy-Beaulieu, arrivé au passage que nous venons de citer, il disait simplement au rédacteur de la « *Revue des Deux-Mondes* : « Je vous en prie, laissons cela, pour parler de choses sérieuses. » Dès lors, la question était bien réglée pour une foule de chrétiens et même de prêtres. L'*Univers* avait parlé, la cause était finie : *Roma locuta est.* Notre livre ne valait pas même la peine d'être mentionné, et à plus forte raison d'être examiné. Cela n'existait pas.

Disons à la décharge de M. l'abbé Perriot, qu'il ne savait pas même de quoi il s'agissait ; car un de ses abonnés l'ayant prié, sur notre demande, de faire la critique de notre livre, il lui fut répondu : « *Nous ne l'avons pas* ; veuillez nous l'envoyer. » Le livre fut bien envoyé par nous, mais, quoiqu'il y ait plusieurs années de cela, la critique n'a jamais paru. L'*Ami du Clergé* ne s'occupe que de choses très sérieuses, comme par exemple la prophétie de saint Malachie, d'après laquelle il n'y aurait plus que dix papes à venir, et nous toucherions presque à la fin du monde. Mais est-il bien sûr que le texte dise réellement cela ? Nous allons voir que non.

III. — Alors même que la prophétie des papes serait infaillible, elle ne prouverait rien contre le « Nouveau Millénarisme. »

Voici, en effet, comment se termine ce document :

« ...*De labore solis, gloria oliva. In persecutione extremâ sacra Romanæ Ecclesiæ sedebit Petrus Romanus, qui pascet oves in multis tribulationibus ; quibus transactis, civitas septicollis diruetur, et judex tremendus judicabit populum.* — ...Du travail du soleil, gloire de l'olive. Dans la dernière persécution de la sainte Église romaine, il y aura un Pierre Romain, élevé au pontificat, qui paîtra les ouailles dans de grandes tribulations ; ce temps fâcheux étant passé, la ville à sept montagnes sera détruite, et le juge redoutable jugera le monde. »

Ce texte ne présente réellement que dix devises pontificales après celle de Léon XIII. Mais il ne dit nulle part qu'il donne toutes celles qui doivent exister, — de manière qu'entre « La gloire de l'olive » et « Pierre Romain », il pourrait à la rigueur s'en trouver une quantité indéfinie. Et d'ailleurs, quand même il n'y aurait plus que dix papes d'ici à la dernière persécution, au règne de l'Antéchrist et au grand jugement du monde, il ne s'ensuivrait pas qu'il ne pût y avoir, après tout cela, une renaissance du genre humain et de l'Église.

En réalité, notre système sur l'avenir ne suppose qu'un petit nombre de papes d'ici au règne de l'Antéchrist, puisque, selon nous, la date la plus probable de celui-ci doit être la seconde moitié du vingtième siècle. Seulement, le Souverain Juge ne viendra pas alors pour accomplir le jugement dernier. Ce ne sera que pour venger et récompenser les bons, châtier les méchants, convertir le genre humain et faire régner l'Église sur toute la terre pendant une foule de milliers d'années. Et le mot *juger* s'applique très bien à tous ces actes selon le langage de l'Écriture, puisque Dieu dit de l'Antéchrist, d'après Ézéchiel : « Je le jugerai (c'est-à-dire je le punirai) par la peste et le sang... : *Judicabo cum peste et sanguine...* (XXXVIII, 22) ».

Le grand problème qui mérite, d'après nous, d'être très sérieusement examiné par les scripturistes et les théologiens, c'est la destinée du monde et de l'Église après le règne de l'Antéchrist.

Et, en effet, d'un côté, il est très certain que nous approchons de ce règne ; car nous voyons la réalisation toujours croissante et de plus en plus certaine de ces trois grands signes infaillibles donnés par Jésus-Christ lui-même : l'apostasie générale des nations, la prédication de l'Evangile dans toute la terre, et des prodiges diaboliques capables de séduire les élus eux-mêmes dans la mesure du possible. Ces prodiges ont été mis naguère en évidence par les révélations stupéfiantes de M. le Dr Bataille et de miss Diana Vaughan.

Mais, d'autre part, le genre humain ne peut pas finir avec l'Antéchrist ; car il y a au moins

vingt prophéties de l'Écriture disant, en propres termes, qu'un temps doit venir où le vrai Dieu doit être adoré, obéi et servi par tous les rois de la terre, par tous les peuples, toutes les langues et toutes les tribus du monde, — et cela, pendant des siècles de siècles. Or, il est certain que ces merveilleuses prédictions ne se sont jamais réalisées jusqu'ici, que, selon l'expression du P. Jésuite, Piffard, l'Église n'en a jamais vu qu'une *pâle réduction*, et que ces textes n'ont jamais été « expliqués d'une manière satisfaisante par les adversaires du millénarisme. » Il faut donc nécessairement qu'elles s'accomplissent dans l'avenir ; et comme on ne peut pas placer leur réalisation avant le règne de l'Antéchrist, parce qu'il est imminent, il faut bien la placer après.

Mais saint Paul, affirme en propres termes, que l'Antéchrist sera « tué par Notre-Seigneur Jésus-Christ et *détruit par l'éclat de son avènement* » ; et, d'ailleurs, il y a une foule de prophéties de l'Ecriture qui annoncent une apparition éclatante du Sauveur à tout le genre humain complètement en dehors du jugement général. Donc, il faut admettre cette apparition comme prochaine et expliquer par elle la transformation complète de l'humanité, qui sera, d'ailleurs, facilitée par l'expulsion de tous les démons en dehors de la terre, et qui permettra de réaliser le grand règne de Dieu et de l'Église.

Si tout cela n'était pas très sérieux, pourquoi serait-ce admis en grande partie par des théologiens, comme le P. Monsabré et le P. Gallois, et d'une manière complète par un jésuite comme le P. Piffard, — malgré le désaveu qu'il est ainsi forcé d'infliger implicitement aux quatre de ses confrères qui ont tant combattu nos théories ? Est-ce que cela ne mériterait pas d'être examiné et discuté dans une revue théologique comme l'*Ami du Clergé*, au moins autant que la prophétie Arnold de Wyon ?

Abbé J.-B. Bigou,
Curé de Sonnac (Aude).

« Pour Acquit... »

En Europe, on connaît la petite vérole, mais la déesse chargée de cette maladie n'y a pas encore de statue. Dans l'Inde, elle a des temples et des adorateurs. Le nom de cette dame sanguinaire est : Màhry-Ammei. C'est elle qui donne la petite vérole et qui peut la guérir si on l'invoque convenablement. Pour toucher le cœur de ce monstre, il faut du sang ou de l'ordure. Les uns se font percer les joues ou les narines d'un fil de métal ; les autres se coupent la moitié de la langue ; quelques dévots marchent sur des charbons ardents ; quelques autres s'enfoncent des clous dans les lèvres ; les plus pieux livrent leurs filles à des supplices moins faciles à nommer ; enfin, les vrais artistes se font suspendre au *Sédil-Màhry*.

Pour comprendre mon histoire, il faut connaître cet instrument, d'ailleurs peu compliqué. Le *Sédil-Màhry* est une potence, au bas de laquelle est fixée une forte poulie. Pour se servir de la machine, on passe dans la poulie une corde terminée par un croc de fer. Le malheureux qui veut plaire à Màhry-Ammei se fait frictionner le dos ; puis on enfonce le croc, on « tire le cordon, » et le corps se balance dans l'air, à la grande édification et aux vivats frénétiques de la foule abrutie qui grouille tout autour.

Les Anglais essaient de supprimer cette coutume ignoble ; mais comme « c'est une affaire de religion », ils n'osent pas punir les horribles bourreaux qui poussent les ignorants à se faire torturer ainsi. En Irlande, les « affaires de religion » sont généralement moins respectées. Dans l'Inde, un mot suffirait pour arrêter cette cérémonie atroce... L'Anglais écrit de longs articles, mais *le mot* n'est jamais prononcé, et quand *la fête marche*, le chef de la police est en tête, à cheval pour... maintenir l'ordre.

Le plus souvent, le *Sédil-Màhry*, ou potence, est fixé à une charrette ; il y en a plusieurs, et chaque Sédil est orné d'un pauvre diable qui gigote dans le vide, avalant sa douleur pour amuser les spectateurs par ses gestes et ses plaisanteries.

C'était un brave homme que Carouppen, mais il n'était pas gai. Pauvre charpentier, il allait sciant, rabotant, clouant du matin au soir sans pouvoir parvenir à joindre les deux bouts. A l'époque de son mariage, il avait emprunté une cinquantaine de roupies auprès d'un Chetty, grippe-sou de première classe. Puis les enfants étaient venus, la famine s'en était mêlée, les intérêts s'étaient joints au principal, le Chetty s'était fâché, l'ouvrier s'était ruiné sans pouvoir éteindre sa dette, et

quand, le soir, à l'aide d'un morceau de craie, il essayait de faire son compte sur une vieille caisse, il se trouvait chaque fois plus enfoncé que la fois précédente. Dès qu'il avait fait un meuble, chaise, table ou armoire, l'usurier le prenait comme acompte; il s'emparait même des outils, et quand le pauvre homme pleurait, le gros Chetty l'appelait canaille. Et pourtant les cinquante roupies étaient payées depuis bien des années; mais les comptes étaient si finement dressés que la dette augmentait sans cesse : les intérêts avaient fait des petits, ceux-ci avaient imité leurs aînés, et, au bout de vingt ans, le principal avait l'air d'un vieux grand-père ratatiné, entouré d'une famille florissante.

Chaque fois que le Chetty rencontrait son débiteur, il lui montrait tous les billets souscrits par lui et renouvelés à chaque terme. Il les tenait dans un vieux sac de toile toujours fixé à sa ceinture. Le charpentier demandait un sursis, le Chetty parlait de saisie, d'enchères et de prison; l'ouvrier donnait le pain de ses enfants et l'usurier s'éloignait brusquement, comme l'araignée qui, ayant ficelé sa mouche, se retire dans son boudoir.

Le boudoir du gros Chetty était la pagode voisine. C'est que l'honnête pince-maille aimait ses dieux extrêmement. *Mâhry-Amman* surtout lui plaisait fort : cette divinité, qui fait saigner les corps, le rassurait quand il faisait saigner les cœurs. Et puis, l'horrible figure de ce monstre lui faisait trouver ses traits à lui charmants et pleins de bonhomie. Il était *Darma-Cartten*, c'est-à-dire administrateur de la pagode de l'infâme déesse. Cela vous pose un homme. Les dieux hindous, qui jamais ne se gênèrent, ne gênent guère leurs adorateurs. L'usurier se sentait à l'aise, et, les jours de gala, personne ne s'agitait plus que lui. Il était de la vieille école, celle qui maintient le *Sédil;* la pitié des Européens lui donnait des nausées, et quand les potences s'avançaient au milieu des fusées, il disait en voyant gigoter les victimes : « Les pauvres Chrétiens n'ont pas ça! »

Carouppen n'y tenait plus; la vue d'un puits faisait gargouiller ses entrailles; il se disait : « Le Chetty n'est pas là-dedans, cette eau fraîche éteindrait ma dette. » Mais il aimait sa famille, et au lieu de mourir il pleurait : une mort de tous les jours.

Un beau matin, pendant qu'il rabotait, un vieil ami survint et se mit à causer. Carouppen répondait à peine.

« Qu'as-tu donc? demanda le camarade.

— C'est ma dette qui me tourmente.

— A qui dois-tu?

— Au gros Chetty de la pagode.

— Beaucoup?

— C'était cinquante roupies; à présent c'est une somme fabuleuse. Il appelle ça les intérêts, puis les intérêts des intérêts, et les intérêts des intérêts des intérêts, et du papier timbré et des menaces de me mettre en prison, et la saisie de mes meubles et de mes outils... Pouah, que la vie est bête!

— Tu n'as rien payé?

— Rien payé? Depuis vingt ans je ne fais que ça!

— Il faudrait rattraper les billets.

— Pas moyen, il les porte sur lui.

— Sur lui?

— Dans un sac amarré à sa ceinture.

— Alors nous les tenons... Carouppen!

— Eh bien!

— Tu sais que je travaille à la pagode. Le soir, on fait marcher les *Sédils;* je suis chargé de manœuvrer une machine.

— Fiche pas mal de toutes ces fêtes!

— Viens chez moi ce soir.

— Pour voir la fête?

— Non, pour régler ton compte.

— Je n'ai pas le sou.

— C'est égal, j'ai ton affaire. Viens à la tombée de la nuit.

— Mais les billets?

— Tu les auras.

— Est-ce possible?

— Viens toujours, tu verras. »

L'ouvrier de la pagode était un vieux routier, toujours prêt à rendre service. Carouppen l'appelait *coulla-nari*, petit renard. Le pauvre charpentier ne voyait guère de rapport entre sa dette et la grande procession des potences, mais il alla au rendez-vous pour ne pas blesser son ami.

Le gros Chetty se pavanait : *Sa* fête allait être splendide. Son beau turban à bande d'or dépassait les turbans de ses frères; enveloppé d'une mousseline légère, les doigts couverts de bagues précieuses, les yeux brillants, la bouche en cœur, il examinait les *Sédils,* essayant le jeu des poulies, tâtant la pointe des crocs, réglant la position de chaque engin. Déjà Phébus descendait dans sa baignoire de porphyre; la foule accourait heureuse et babillarde; les artificiers préparaient leurs mèches et chargeaient leurs boîtes... Carouppen arriva chez son ami. Celui-ci l'attendait. « Tout va bien — dit-il — reste ici sans te montrer; je vais à mon affaire; si je réussis, je t'appellerai. »

Carouppen s'assit dans un coin de la hutte. L'ouvrier de la pagode alla rejoindre son *Sédil*...

La nuit était venue. Les fusées partaient en sifflant, les feux de bengale déchiraient l'ombre, les tambours déchiraient les tympans. La procession allait partir. Le gros Chetty était en tête. Crac! les crocs de fer pénétrèrent dans le dos des victimes, il y eut un hourra d'admiration et les potences s'ébranlèrent...

Une ne bougea pas : celle de l'ami du pauvre charpentier. Il avait dit aux amateurs : « Pas moyen, je suis retenu, allez vous faire pendre ailleurs. »

Et le cortège avançait lentement. A un détour, le Chetty s'arrêta pour avoir une vue d'ensemble. Il compta les *Sédils*... Horreur ! le plus grand manquait à l'appel. Le *Darma-Cartten* fit un bond. « Et l'autre? — criait-il, — où est l'autre potence? holà ! ohé! hollo ! » Mais sa voix se perdait dans l'immense brouhaha ; les tambours faisaient rataplan, les trompettes tra la la la, les clarinettes couac gzic pst, les fusées brasillaient, la foule mugissait et le Chetty perdait la tête. Il perdit aussi son turban. Il s'éloigna du cortège et remonta vers la pagode. De ce côté, il faisait sombre comme dans un puits de goudron. Enfin le Chetty aperçut la machine réfractaire. Il l'apostropha rudement. Le conducteur était dessous. Il répondit :

« Voilà, voilà ! l'essieu était rouillé.

— Arrive donc, triple animal ! les autres sont déjà au diable.

— Nous les rattraperons, » fit la voix émergeant du milieu des roues, et comme s'il se fût agi d'une simple victime en retard, le conducteur saisit le Chetty par le cou, lui planta le croc dans le dos, et sans dire gare : Hisse! L'usurier nageait dans le vide et la machine s'ébranlait en crissant. Le Chetty hurlait comme un sourd, disant que ce n'était pas lui — qu'il était *Darma-Cartten* — que le croc lui déchirait les muscles — qu'il n'avait pas fait de vœu. Le conducteur faisait semblant de ne pas saisir les nuances.

« Mon cher — disait-il en secouant la corde — je te dis que c'était l'essieu... C'est ça qui m'a mis en retard...; aie pas peur, nous rejoindrons les autres.

— Mais je te dis que je n'en suis pas... tu te trompes... descends-moi.

— Ce gueux d'essieu était rouillé, il m'a fallu chercher de la graisse...

— Oh ! mon ventre !

— N'aie pas peur, la corde est solide.

— Canaille ! lâche-moi, te dis-je.

— Voilà, mon cher, nous y sommes. »

Ils n'y étaient pas du tout, car au lieu d'aller du côté du cortège, le scélérat — celui d'en bas — poussait la potence vers sa propre maison...

Là-haut, au bout de la ficelle, le gros Chetty avait l'air d'une vieille lune éteinte. Ça gigotait, ça pleurnichait, ça suppliait, ça insultait tout le monde et surtout le gredin qui poussait le *Sédil* en se plaignant de son essieu. Dans cette nuit épaisse, le Chetty ne pouvait distinguer son bourreau, mais le bourreau entendait sa victime, et il riait, le coquin, en pensant à sa bonne œuvre.

On parvint enfin devant la pauvre hutte. La procession était à près d'un mille. Le conducteur arrêta son engin et appela le charpentier. Carouppen arriva et regarda la potence.

« Tiens — dit l'ami — voilà ton homme qui t'apporte tes billets. Profite de l'occasion, il est bien disposé.

— Le gros Chetty? où ça?

— Là-haut, regarde. Il aura pitié de toi : c'est un homme... bien élevé. »

Carouppen comprit la manigance ; il prit la corde et se mit à la secouer. Son ami s'éloigna en riant comme un fou. Le Chetty se remit à hurler.

« Monsieur, — dit Carouppen, — c'est moi, j'ai un mot à vous dire.

— Qui, toi ? le charpentier ?

— Ça même. Je voudrais mes billets.

— Oui, oui, descends-moi vite.

— Monsieur, mes petits billets ; rien qu'un coup d'œil : je veux voir les détails.

— Demain, mon bon ami ; je passerai chez toi, nous causerons. Un imbécile m'a accroché ; l'animal m'a pris pour un autre.

— Est-ce possible? Heureusement vous êtes fort dévot : la déesse doit être contente.

— C'est égal, descends-moi.

— Les billets ?

— J'irai te les chercher.

— Vous les avez sur vous ; vous savez, le petit sac. »

Le pauvre pendu sentait les muscles de son dos s'allonger horriblement. Il prit le sac et le jeta pour sauver sa bedaine. Le charpentier le reconnut. Fixant la corde au timon de la charrette, il saisit le paquet et s'enfuit au triple galop. Le Chetty trouvait le *Sédil* bête : pour un rien, il se fût fait chrétien. Le matin, quand on le décrocha, ses idées sur Mâhry-Ammei étaient bouleversées : il trouvait la déesse cruelle. Quant au charpentier, il le laissa tranquille, mais jusqu'à la fin de ses jours, quand les *Sédils* marchaient, il se tenait aussi loin que possible, et si quelqu'un venait à manquer, il se disait : « Moi, je m'en fiche ! »

M. Baulez,

(Almanach des Missions.) Missionnaire à Pondichéry.

TRENTE-CINQ ANNÉES

DU

GRAND ORIENT DE FRANCE

(1860-1894)

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

Nous rappelons ce que nous avons dit dans le numéro où nous avons commencé la publication de ces listes de chefs d'ateliers. Il ne s'agit pas ici de démasquer des palladistes, et nous ne nous préoccupons pas non plus de savoir si telle ou telle loge possède ou non une annexe androgyne. Nous reproduisons l'extrait fidèle des annuaires officiels du Grand Orient de France. Nous plaçons cette divulgation *uniquement et exclusivement sur le terrain politique* : étant donné que c'est dans les ateliers maçonniques qu'ont été élaborées toutes les lois impies, toutes les mesures de persécution contre l'Eglise, les Vénérables, les Très-Sages, les Grands-Maîtres ont tous leur part de responsabilité dans l'œuvre mauvaise, irréligieuse, néfaste, qui a été accomplie par les Chambres; ce sont donc purement et simplement des politiciens plus ou moins ignorés que nous présentons au public.

Avis. — Nous ne donnons l'indication des jours de réunion ou tenues que pour les loges existant encore actuellement. Quant aux loges tombées en sommeil, cette indication ne nous semble plus avoir aucun intérêt.

PREMIÈRE PARTIE

LES LOGES

ET LEURS VÉNÉRABLES

(*Suite*)

ROUMANIE

Bucharest

L'ÉGALITÉ

Loge fondée le 13 novembre 1871.

Vénérables : — (1872) Bernhard, Marcus, négociant ; Maître. — (1873) le même, 6, strada Selari. — (1874) Stern, Léopold, docteur en philosophie, journaliste, 22, rue Odricani ; Maître. — (1875-1879) Rômniciano, ingénieur, 31, rue Mircea-Voda; Maître. — (1880) Tombée en sommeil.

Temple : — 14, Passaguil Român (1874 et 1875). — Rue Mogochoï, 7, Passaguil Român (1876-1880).

L'ÉTOILE DANUBIENNE

Loge fondée le 17 juillet 1859.

Vénérables : — (1860) Bourrec, professeur de belles-lettres, 16, rue Belvedère ; Maître. — (1861) le même. — (1862) Tombée en sommeil.

LES SAGES D'HÉLIOPOLIS

Loge fondée le 26 août 1863.

Vénérables : — (1864) Carence, négociant, 6, rue du Théâtre; Chevalier Kadosch. — (1865) Ghiga, George-Michel, ancien ministre; Maître. Pour la correspondance : Carence, 6, rue du Théâtre). — (1866) le même. — (1867) de Philippesco, maréchal supérieur de la Cour et de la maison de S. A. le prince Charles ; Maître. Même adresse. (1868-1872) aucun nom dans l'Annuaire. — (1873) Boujoreano, directeur de l'imprimerie de l'État et du *Moniteur officiel de la Roumanie;* Rose-Croix. — (1874) Costiesco, Antoine, lieutenant-colonel, officier d'artillerie, directeur au ministère de la guerre, 14, via Stirbey-Voda; Maître. — (1875 et 1876) le même. — (1877) Steiner, Sigmund, docteur en médecine ; Maître. — (1878 et 1879) le même, 18, strada Carol. — (1880) Tavernier, Alexandre, major dans l'armée roumaine; Maître. Pour la correspondance : Moscou Ascher, rentier, 8, strada Sancta-Vineri. — (1881) le même, 190, strada Plevna. Même adresse. — (1882) le même. — (1883) le même, calea Cerbanvoda. — (1884) Dimitresco, Jean, major dans l'armée roumaine et chef de l'Intendance militaire de la 5e division d'infanterie ; aucun grade dans l'Annuaire. Même adresse. — (1885) le même, lieutenant-colonel; Rose-Croix. — (1886) Ascher-Moscou, rentier, vice-président du comité des écoles israélites gratuites, 8, strada Sancta-Vineri ; Chevalier Kadosch. — 1887-1891) le même, propriétaire, président et fondateur de plusieurs Sociétés de

bienfaisance. — (1892 et 1893) Dimitresco, Jean, colonel, 139, strada Berzi. — (1894) aucun nom dans l'Annuaire.

Temple : — Rue Mogochoï, 7, Passaguil Roman (1876-1879). — 17, strada Stellea (1880). — 40, strada Sancta-Vineri (1881-1883). — 1, strada Sancta-Vineri (1884 et 1885). — 43, callea Vacaresci (1886-1892). — Strada Regula (1893).

Tenues actuelles : — Le 2e jeudi du mois.

Botosani

LA COURONNE D'ÉTIENNE-LE-GRAND

Loge fondée le 30 septembre 1867.

Vénérables : — (1868 et 1869) Scotto, César, vice-consul de France, rue César, 1080 ; Maître. — (1870) Adrian, préfet de police ; Maître. — (1871 et 1872) Scotto, César, comme ci-dessus. — (1873) Tombée en sommeil.

HIRAM

Loge fondée le 29 juillet 1884.

Vénérables : — (1885-1890) Ghinter, Gottlieb, négociant, représentant général de la 1re Société des moulins à vapeur ; Maître. — (1891-1894) le même, négociant.

Temple : — Sosioa Jasilor (1885). — Rue Principale, près la maison Antonier (1886 et 1887). — Rue Principale, Itzick Schwartz, maison Antonier (1888-1891). — Rue des Manufacturiers, maison Jacques Wassermann (1892 et 1893). — Rue Sf. Ilie-Moulins à vapeur (1894).

Tenues actuelles : — Tous les samedis.

Braïla

LE PHARE HOSPITALIER

Loge fondée le 16 août 1865.

Vénérables : — (1866) Zerlendi, Achille, négociant ; Rose-Croix. — (1867 et 1868) Borghetti, Antoine, commerçant ; Maître. — (1869-1873) Rodocanachi, Michel, négociant ; Rose-Croix. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) le même. — (1876) Zerlendi, G.-Achille, banquier, maire ; Maître. — (1877) le même. Pour la correspondance : Argintojano, employé des postes. — (1878) le même. Pour la correspondance : Braun, Alexandre, professeur, Café moderne. — (1879 et 1880) Bassarabianu, O.-Georges, commerçant ; Maître : même adresse. — (1881-1886) le même ; Rose-Croix. Pour la correspondance : Screm, J.-B., vice-consul des Pays-Bas. — (1887) Erling, Adolphe, négociant, vice-consul d'Allemagne ; Maître : même adresse. — (1888 et 1889) le même. — (1890-1892) le même ; Rose-Croix. — (1893) le même. Pour la correspondance : Const. Vretto, 5, strada Galbena, — (1894) le même ; Chevalier Kadosch : même adresse.

Temple : — Place Saint-Michel, hôtel Rally (1885-1890). — Place de l'Archange, hôtel Rally (1891-1894).

Tenues actuelles : — Tous les samedis.

Constantza

L'ÉTOILE DE LA DOBROUDJA

Loge fondée le 10 août 1875.

Vénérables : — (1886) Dimitrescu, Jean, intendant de la division active, 322, rue Mahométane ; Rose-Croix. Pour la correspondance : docteur Georgescu Serban, médecin-chef de la division de la Dobrutscha. — (1887) Pleus, François, commerçant, directeur de l'hôtel Charles Ier ; Maître : même adresse. — (1888 et 1889) Georgescu, Serban, docteur en médecine, 13, rue Remus-Oprean ; Maître. — (1890) Magrin, Anatole, photographe ; Rose-Croix. — (1891) le même ; Chevalier Kadosch. — (1892-1894) Frenkian, Gibraïl, négociant ; Maître.

Temple : — 350, rue Romana (1886). — 13, rue Remus-Oprean (1887-1892). — 9, rue Romana, maison Magrin (1893 et 1894).

Tenues actuelles : — Le 1er et le 16 de chaque mois.

Craïova

L'UNION

Loge fondée le 14 juin 1870.

Vénérables : — (1871 et 1872) Mallen, banquier, propriétaire ; Rose-Croix. — (1873-1875) Galligary, docteur en médecine ; Rose-Croix. — (1876) Tombée en sommeil.

Temple : — Rue de l'Observatoire (1876).

Galatz

LES DISCIPLES DE PYTHAGORE

Loge fondée le 8 septembre 1865.

Vénérables : — (1866 et 1867) Rodocanachi, négociant, 34, rue Mihail-Bravul ; Rose-Croix. — (1868-1870) le même ; Trente-Troisième. — (1871) le même, Demètre S. Pour la correspondance : le secrétaire de la loge, Jean Vlachoutzi, professeur. — (1872 et 1873) le même. — (1874) Rodocanachi, Michel, négociant, à Ibraïla ; Chevalier Kadosch. — (1875-1879) Marinovich, Antoine, agent principal du Lloyd autrichien ; Rose-Croix. Pour la correspondance : Jean Vlachoutzi, ancien fonctionnaire à Galatz. — (1880) Rescano, Georges, préfet de Galatz ; Maître. Pour la correspondance : Maurice Brociner. — (1881) le même ; Rose-Croix.

— (1882 et 1883) le même. Pour la correspondance : J.-M. Frank. — (1884 et 1885) le même, fonctionnaire. — (1886 et 1887) Bunger, Frédéric, agent principal du Lloyd austro-hongrois ; Rose-Croix. — (1888 et 1889) le même ; Chevalier Kadosch. — (1890) De Bonnacchi, Mihaïl-Gregoriadi, avocat ; Chevalier Kadosch. — (1891) Gamulea, Georges-Nicolas, avocat ; Maître. — (1892 et 1893) Georgesco, Etienne, colonel, médecin militaire ; Maître. — (1894) Malaxa, Constantin-P., propriétaire ; Inquisiteur, Inspecteur, Commandeur.

Temple : — Grande-Rue (1876-1880). — Rue Saint-Nicolas (1881 et 1882). — Strada Mare, cassa Prassinos (1883-1885). — Rue Mavromol (1886). — 11, rue Foti (1887 1894).

Tenues actuelles : — Tous les mercredis.

Hertza

HUMANITAS L'UNION

Loge fondée en 1892.

Vénérables : — (1892-1894) Kratter, Léon, agent-commissaire, à Czernowitz Bukowine, Autriche ; Maître.

Temple : — 13, Landhausgasse (1892-1894).

Tenues actuelles : — Les 2e et 4e samedis du mois.

Ismaïl

LA RENAISSANCE

Loge fondée le 1er mai 1868.

Vénérables : — (1868) Raftopulo, Constantin, négociant ; Maître. — (1869) Jerenich, agent consulaire ; Maître. — (1870) le même ; Rose-Croix. — (1871) Tombée en sommeil.

Jassy

L'ÉTOILE DE ROUMANIE

Loge fondée le 18 août 1866.

Vénérables : — (1867-1870) Soutzo, Georges-Michel, propriétaire ; Chevalier Kadosch. — (1871) Tombée en sommeil, jusqu'en 1883. — (1883) Russ, Louis, docteur en médecine ; Maître. — (1884 et 1885) Negruzzi, Léon, maire ; Maître. Pour la correspondance : Jean Bogdan, directeur de la Banque Nationale. — (1886-1890) le même, propriétaire, rue Carol. Pour la correspondance : Daniel, Léon, à Jassy. — (1891) Tombée de nouveau en sommeil.

Temple : — Rue Mavrocordato, maison Pépy (1883 et 1884). — Rue de Russie (1885). — Rue Carol, maison Reinive (1886-1890).

PAIX ET UNION

Loge fondée le 14 mai 1875.

Vénérables : — (1876) Frédas, Georges, peintre, 445, strada Geulescu, maison Andrias ; Chevalier Kadosch. — (1877 et 1878) Capsa, Théodore, capitaine de gendarmerie à cheval ; Maître. Pour la correspondance : Julius Adolf, commerçant. — (1879-1882) Goldbaum, Salomon, commerçant ; Maître. Pour la correspondance : Julius Adolf, commerçant. — (1883) Tombée en sommeil.

Temple : — 445, Strada Geulescu, maison Andrias (1876). — Strada Saint-Vinere, maison Spiceano (1877-1879). — Strada Ulica Mare (1880-1882).

Pitesti

LA COURONNE DE MICHEL-LE-BRAVE

Loge fondée le 25 juillet 1871.

Vénérables : — (1871 et 1872) Socolesco, Théodore, rentier ; Maître. — (1873) Statescou, Jean, négociant ; Maître. — (1874) Thomesco, Grégoire, chef du bureau du télégraphe ; Maître. Pour la correspondance : Jean Drywos, major en retraite. — (1875) Tombée en sommeil.

Ploësti

LA CONCORDE

Loge fondée le 7 juillet 1869.

Vénérables : — (1870) Choïmesco, docteur en droit ; Rose-Croix. — (1871) le même. — (1872) Tombée en sommeil.

L'UNION (UNIREA)

Loge fondée le 18 novembre 1881.

Vénérables : — (1882 et 1883) Sterrescu, C.-A., directeur des Postes et Télégraphes ; Maître. — (1884) Duca, Nicolas, major, rue Campina ; Maître. — (1885) Sterrescu, C.-A., comme ci-dessus. — (1886) Ruban, Constantin-Paul, avocat, agriculteur-viticulteur ; Rose-Croix. — (1887) le même. Pour la corespondance : Christescu, Thomas-D., négociant). — (1888) le même. — (1889) Garofild, Nicolas, docteur en médecine et en droit, préfet du département ; aucun grade dans l'Annuaire. — (1890) le même ; Rose-Croix. — (1891-1893) Ruban, Constantin-Paul, comme ci-dessus. Pour la correspondance : Smettau, Samuel, pharmacien. — (1894) Aucun nom dans l'Annuaire.

Temple : — Rue Lipscani (1882). — 1, place Publique-Union (1883-1885). — Rue de la Poste (1886 et 1887). — Rue Alexandre II (1888). — Hôtel de Macédoine (1889).

Tenues actuelles : — Le 1er et le 16 de chaque mois.

Roman

LES DISCIPLES DE LA VÉRITÉ

Loge fondée le 5 septembre 1866.

Vénérables : — (1867) Valliano, docteur-médecin ; Rose-Croix. — (1868) Tombée en sommeil.

Toultscha

LE PROGRÈS DE LA DOBRUTSCHA

Loge fondée le 17 janvier 1881.

VÉNÉRABLES : — (1881) Petresco, Théodore, major dans l'Intendance ; Rose-Croix. — (1882) Sterla, Léonidas, avocat ; Maître. — (1883) le même ; Rose-Croix. — (1884 et 1885) Ratescu, Georges, avocat ; Maître. Pour la correspondance : Sterla, Léonidas, avocat. — (1886-1888) le même ; Rose-Croix. — (1889) Tombée en sommeil.

Temple : — Maison Elmann, vis-à-vis la Division militaire (1881). — 4, strada Carol, ex-hôtel Romania (1882-1889).

Turn-Severin

L'ÉTOILE DE SÉVÈRE

Loge fondée le 19 juin 1871.

VÉNÉRABLES : — (1871) Simboleono, propriétaire ; Maître. — (1872 et 1873) le même, ✠. — (1874) Tombée en sommeil. — Réveillée en 1881. — (1881) Miculescu, Grégoire, propriétaire ; Chevalier Kadosch. — (1882) Milescu, François, avocat ; Maître. — 1883-1885) Capelleano, Jean, fonctionnaire ; Maître. — (1886 et 1887) Gavrilescu, Nicolas, docteur-médecin ; Maître. — (1888-1890) Stancescu, fonctionnaire, inspecteur d'écoles ; Maître. — (1894) Tombée en sommeil.

Temple : — Rue Progrès (1889 et 1890).

Vasini

LA ROMANIA REDIVIVA

Loge fondée le 18 juin 1867.

VÉNÉRABLES : — (1868-1871) Rosetty, ancien ministre ; Maître. — (1872) Tombée en sommeil.

Statistique des 35 années :

La Roumanie a compté, en tout, vingt loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; sept fonctionnent actuellement.

SUISSE

Genève

LA FRATERNITÉ

Loge fondée le 21 février 1799.

VÉNÉRABLES : — (1860) Fleutet, Gaspard, négociant droguiste ; Rose-Croix. — (1861) Mermin, entrepreneur de bâtiments, 11, rue de Rive ; Rose-Croix. — (1862) Simond, commis-négociant, 525, boulevard de Neuve, Plainpalais ; Maître. — (1863 et 1864) le même ; Rose-Croix. — (1865) Mermin, entrepreneur de travaux d'art, clos Mont-Choisi, aux Eaux-Vives ; Rose-Croix. — (1866) Bory-Buvelot, instituteur, maison Forestier, en l'Ile ; aucun grade dans l'Annuaire. — (1867) le même. — (1868) Délémontex, entrepreneur, quartier de la Cluse, Plainpalais ; Rose-Croix. — (1869) le même, entrepreneur de travaux d'art. — (1870) Déturche, boulanger, 25, rue de la Croix-d'Or ; Rose-Croix. — (1871) le même. — (1872) Pouzet, agent d'affaires et comptable, 6, place Longemalle. — (1873) Simond, propriétaire, 9, chemin des Terrassiers, Plainpalais ; Rose-Croix. — (1874) Camps, entrepreneur de maçonnerie, chemin des Philosophes, Plainpalais ; Maître. — (1875) le même, entrepreneur de menuiserie, rue d'Arve, à Carouge ; Rose-Croix. — (1876 et 1877) le même. — (1878) Mouchet, Amédée, chemin des Bosquets, à Servette, par Genève ; Maître. — (1879 et 1880) le même, fabricant. — (1881) Chatelan, Emile, négociant, 11-13, cours de Rives ; Maître. — (1882) Charbonnier, marbrier, aux Pâquis ; Maître. — (1883) le même. — (1884) le même, 18, rue des Pâquis. — (1885) Mouchet, Amédée, fabricant de boîtes à musique, comme ci-dessus. — (1886-1888) le même. — (1889) Berret, Tony, négociant-cordier, 123, rue Pépinière ; Maître. — (1890) le même. — (1891) Mouchet, Amédée, comme ci-dessus. — (1892-1894) Gros-Léziat, Ulysse, tailleur de diamants, Creux de Saint-Jean ; Maître.

Temple : — 17, rue du Marché (1870-1875). — 7, rue de Rive (1876-1894).

Tenues actuelles : — Tous les mercredis.

Statistique des 35 années :

La Suisse n'a compté qu'une loge appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; cette loge fonctionne actuellement.

TURQUIE

Constantinople

L'ÉTOILE DU BOSPHORE

Loge fondée le 26 avril 1858.

VÉNÉRABLES : — (1860 et 1861) Maillard, Eugène, architecte au palais ; Maître. — (1862-1866) aucun nom dans l'Annuaire. — (1867) Maillard, architecte ; Maître. Pour la correspondance : Morand, 435, grande rue de Péra. — (1868 et 1869) le même. — (1870 et 1871) Héral, bottier ; Rose-Croix. — (1872-1874) Morand, 44, rue Asmali-Medjid. — (1875) Bordeano, propriétaire-gérant du journal *La Turquie ;* Rose-Croix. — (1876) le même, 29, rue Kutchuk-Hendek, Péra. — (1877-1882) Bardaut, Anatole-Prosper, avocat ; Maître. — (1883 1884) et

Arschagouni, John, négociant à Péra; Maître. — (1885 et 1886) Grau, Fernandez, négociant, à Péra; Maître. — (1887-1891) Barrozzi, Jacques-Théodore, avocat, 12, rue Mertebany, Galata; Maître. — (1892) Spendoni, Constantin, adjoint de l'agent principal de la Compagnie russe de navigation à vapeur; Chevalier Kadosch. — (1893 et 1894) Siotis, Jean-Emile, docteur en médecine, 5, rue Faïk-Pacha, Péra; Maître.

Temple : — 12, rue Aga Haman, Péra (1871-1874). — Rue Yajidji, impasse Camondo, Péra (1875). — 5, rue Tzitzek, près Kalioundjou-Koulouk, Péra (1876-1883). — 372, impasse Testa, grande rue de Péra (1884). — Impasse Dandria, Péra, en face le palais de Hollande (1885-1887). — Rue Tépé-Bachi, passage Hazzopoulo (1888-1891). — Passage Hazzopoulo, salle Adam, Petits-Champs, Péra (1892). — Impasse Dandria, 31, rue Tépé-Bachi, Péra (1893 et 1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e mercredis du mois.

LE PROGRÈS (PROODOS)

Loge fondée le 14 janvier 1868.

Vénérables : — (1868) Ismyridès, comptable, 17, rue Tarakjilar, quartier Stamboul; Maître. — (1869) le même, 42, valide Khan (Stamboul). — (1870) Vretos, Jean, journaliste, Marassoglou Khan, Galata; Maître. — (1871) Cleanthi Scalieri, courtier de fonds, Mehmed Ali-Khan; Rose-Croix. — (1872) le même, 11, Demir Khan, Galata. — (1873 et 1874) le même. — (1875) le même, banquier, 447, grande rue de Péra; Chevalier Kadosch. — (1876) le même, 16, rue Hadji-Zadé, près du Taxim, Péra. — (1877) Ismyridès, comptable chez M. Ambroise Movrocordato, banquier à Galata; Rose-Croix. — (1878 et 1879) Troyanos-Gerassimos, négociant, 14, rue Yeni-Djami, Galata; Maître. — (1880-1882) Stamelos, Jean, docteur en médecine, Péra; Maître. — (1883) Broussalis, Epaminondas, banquier, 34, rue Pinar; Rose-Croix. Pour la correspondance : Broussalis, banquier, 491, grande rue de Péra, vis-à-vis le consulat de Russie. — (1884 et 1885) le même. — (1886) Balilis, Stavio, médecin de l'hôpital grec, 9, rue Glavany, Péra; Maître. — (1887 et 1888) le même, 9, grande rue de Péra; Rose-Croix. — (1889 et 1890) le même, 12, rue Aghoa-Hammann. — (1891-1894) Apostologlou, Savas, avocat, à Péra; Maître. Pour la correspondance : Haviar han, 6 et 8, Galata.

Temple : — 12, rue Aga Haman, Péra (1871-1874). — Rue Yajidji, impasse Camondo, Péra (1875). — 5, rue Tzitzek, près Kalioundjou-Koulouk, Péra (1876-1883). — 372, impasse Testa, grande rue de Péra, vis-à-vis le palais de Hollande (1884). — Impasse Dandria, 31, rue Tépé-Bachi, Péra, en face le palais de Hollande (1885-1893). — Rue Tépé-Bachi, passage Hadjopoulo, Péra (1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e mardis du mois.

SER (AMOUR)

Loge fondée le 22 février 1866.

Vénérables : — (1866 et 1867) Aznavour, négociant, Achir Effendi Khan, 3, près Bahdgé Capou; Rose-Croix. — (1868) Camalik, Paul, négociant, 1, rue Sol; Rose-Croix. — (1869) Aznavour, comme ci-dessus, 191, Grande-Rue, Péra. — (1870) Dicran R. Youssoufian, juge au tribunal de commerce, 31, rue de la Douane, Galata; Maître. — (1871-1873) Raphaïlian, docteur en médecine, 24, rue Bahdjé Kapou; Maître. — (1874 et 1875) aucun nom dans l'Annuaire. — (1876-1880) Artin Noradounghian, négociant, Bahdjé-Capou, Tach-Han; Maître. — (1881-1885) le même, rue Voyvoda. — (1886 et 1887) Mériem-Kouly, Harou-Tyoun, négociant, Thomson-Han, Stamboul; Maître. — (1888-1894) le même, directeur de l'Agence générale Ottomane, 7, rue Méché, Péra; Rose-Croix.

Temple : — 12, rue Aga Haman, Péra (1871-1874). — Rue Yajidji, impasse Camondo, Péra (1875). — 5, rue Tzitzek, près Kalioundjou-Koulouk, Péra (1876-1883). — 372, impasse Testa, grande rue de Péra, vis-à-vis le palais de Hollande (1884). — Impasse Dandria, Péra, vis-à-vis le palais de Hollande (1885-1894).

Tenues actuelles : — Le 2e dimanche du mois, après-midi, et le 4e mercredi, le soir.

L'UNION D'ORIENT

Loge fondée le 23 octobre 1862.

Vénérables : — (1863) Schinas, docteur-médecin; Chevalier Kadosch. — (1864) Aznavour, négociant; Rose-Croix. — (1865 et 1866) Amiable, avocat, 26, rue de Pologne; Maître. — (1867) le même, 9 *bis*, rue des Postes, Péra. — (1868) le même, docteur en droit; Rose-Croix. — 1869 et 1870) Bordeano, Nicolas, journaliste, 6, rue du Journal, Péra; Rose-Croix. — (1871-1873) Comte Stanislas de Rochetin, ingénieur des mines, 20, rue Cimoni, Péra; Maître. — (1874) Tombée en sommeil.

Temple : — 12, rue Aga Haman, Péra (1871-1874).

Statistique des 35 années :

La Turquie a compté, en tout, quatre loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France; trois fonctionnent actuellement.

ASIE

CHINE

Shang-Haï

FŒDERIS ARCA

Loge fondée le 29 avril 1873.

Vénérables : — (1874) Rouhaud, ✻, chancelier du Consul général de France; Maître. — (1875) Tombée en sommeil.

Hong-Kong

CONFUCIUS

Loge fondée le 22 mars 1868.

VÉNÉRABLES : — (1868) Reynevaan, William, négociant, 2, Gage Street; Maître. — (1869) Tombée en sommeil.

Statistique des 35 années :

La Chine a compté, en tout, deux loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France; ces deux loges ne fonctionnent plus actuellement.

ASIE-MINEURE

Smyrne

MÉLÈS

Loge fondée le 23 juillet 1867.

VÉNÉRABLES : — (1868) Langdon, Joseph; aucun titre dans l'Annuaire. —(1869) Lattry, Georges, docteur-médecin; Maître. — (1870) le même. —(1871) Tombée en sommeil.

Alep

LA SYRIE

Loge fondée le 20 octobre 1889.

VÉNÉRABLES : — (1890-1893) Haggiar, Nicolas, rentier; Rose-Croix. Pour la correspondance : Jacques, Lüthi, à Alep. —(1894) Tchivoglus, Télémaque, négociant; Maître. Pour la correspondance : Oscar Flechsig, négociant, à Alep.

Temple : — Quartier Accaba, maison Flechsig (1890-1894).

Tenues actuelles : — Le premier samedi du mois.

Beyrouth

LA CHAINE D'UNION

Loge fondée le 18 décembre 1869.

VÉNÉRABLES : — (1870 et 1871) Monasterski, chef d'escadron des dragons de la garde impériale ottomane; Maître. — (1872) Tombée en sommeil.

LE LIBAN

Loge fondée le 29 septembre 1868.

VÉNÉRABLES : — (1869) Lambert, ingénieur civil; Rose-Croix. — (1870) Fayad, juge au Tribunal civil; Maître. Pour la correspondance : Sélim-Achou, Drogman au consulat de Belgique. — (1871 et 1872) Huri, Georges-E., avocat; Maître. — (1873 et 1874) Selim Raïs, négociant; Maître. — (1875 et 1876) Haggy, Nicolas, négociant; Maître. — (1877) Joseph Aoad Arbili, ex-directeur des Collèges orthodoxes; Maître. — (1878 1881) Haggy, Nicolas, comme ci-dessus. — (1882 et 1883) Esper Shoucaïr, chancelier drogman du Consulat général d'Angleterre; Maître. — (1884-1891) le même, premier chancelier drogman du Consulat général d'Angleterre. — (1892-1894) Sursock, Georges-Dimitri, propriétaire; Maître.

Temple : — Quartier Galgoul (1875-1892). — Souk-el-Nizha, près le Palais du Gouvernement (1893 et 1894).

Tenues actuelles : — tous les samedis.

Lattaquié

L'UNION DES PEUPLES

Loge fondée le 1er mai 1866.

VÉNÉRABLES : — (1869) Dhionnet, Edmond, ingénieur, négogiant; Maître. — (1870) le même, négociant, ingénieur, mécanicien. — (1871) Vitalé, Nicolas, vice-consul d'Angleterre; aucun grade dans l'Annuaire. — (1872) Tombée en sommeil.

Statistique des 35 années :

L'Asie Mineure a compté, en tout, cinq loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France; deux fonctionnent actuellement.

AFRIQUE

EGYPTE

Le Caire

LE NIL

Loge fondée le 7 mars 1868.

VÉNÉRABLES : — (1868 et 1869) Jullien, négociant; Rose-Croix. — (1870) Tombée en sommeil.

Alexandrie

LA LUMIÈRE EN ÉGYPTE

Loge fondée le 28 février 1875.

VÉNÉRABLES : — (1876) Jean Saba Maraggi, employé à la banque de M. G. Stagni; Maître. — (1877) Savaya, Nicolas, chef de bureau des Rebuts et de la traduction de la Direction générale des Postes égyptiennes; Maître. — (1878) Tombée en sommeil.

Temple : — Près de l'Hôpital européen (1876-1878).

LA RÉGÉNÉRATION DE LA GRÈCE

Loge fondée le 7 juillet 1863.

VÉNÉRABLES : — (1864 et 1865) De Beauregard, docteur médecin; Maître. — (1866) Badagdopoulo, architecte; Maître. — (1867) le même; Rose-Croix. — (1868) Tombée en sommeil.

LES PYRAMIDES

Loge fondée le 23 septembre 1847.

VÉNÉRABLES : — (1862) Provin, docteur-médecin ; Maître. — (1863) Custot, négociant ; Rose-Croix. — (1864 et 1865) le même. — (1866-1868) Meillon, ingénieur, agent maritime; Chevalier Kadosch. — (1869) le même, négociant. — (1870) Marquet, négociant; Chevalier Kadosch. —(1871) Tivoli, négociant; Maître. —(1872 et 1873) Sidney Barker, négociant; Maître. — (1874 et 1875) Seffer, Henri, négociant; Maître. — (1876-1878) Hanart, Jules, négociant; Maître. — (1879) Hartmann, Adolphe, négociant; Maître. — (1880-1882) le même. Pour la correspondance : Jules Bleton, négociant. — (1883) Lemaire, Edouard, inspecteur-greffier des tribunaux mixtes; Maître : même adresse. — (1884-1886) le même, inspecteur des greffes des tribunaux. — (1887) le même, inspecteur des greffes de la réforme des tribunaux. — (1888) le même, inspecteur du greffe des tribunaux mixtes Egyptiens. Pour la correspondance : Stradebmann, à Alexandrie. — (1889-1892) le même. Pour la correspondance : Jules Bleton, négociant. — (1893 et 1894) le même; Rose-Croix. Pour la correspondance : Lemaire-Bey, à Alexandrie.

Temple : — En face de l'Hôpital européen (1874-1885). — Maison de la communauté arménienne, rue de l'Hôpital Européen (1886-1893). — Rue Colonne-Pompée (1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e mercredis du mois.

Mansourah

LES AMIS DU PROGRÈS

Loge fondée le 18 mai 1882.

VÉNÉRABLES : (1883-1894) Camus, Joseph-G., commis-greffier près le tribunal mixte de 1re instance; Maître.

Tenues actuelles : — Le dernier samedi du mois.

Statistique des 35 années :

L'Egypte a compté, en tout, cinq loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France; deux fonctionnent actuellement.

MAROC

Tanger

NOUVELLE VOLUBILIS

Loge fondée..... (Aucune date dans l'Annuaire).

VÉNÉRABLES : — (1892) De Cholewa-Chudzenski, docteur en médecine ; Rose-Croix. — (1893) aucun nom dans l'Annuaire. Pour la correspondance : Manuel Alvarez, négociant, à Tanger. — (1894) Serph, Victor-Alexandre, défenseur près les Tribunaux consulaires ; Rose-Croix.

Tenues actuelles : — Les 2e et 4e samedis du mois.

Statistique des 35 années.

Le Maroc n'a compté qu'une seule loge appartenant à l'obédience du Grand Orient de France; cette loge fonctionne actuellement.

ILE MAURICE

Port-Louis

LA BIENFAISANCE

Loge fondée le 5 septembre 1881.

VÉNÉRABLES : — (1883) Aldor Rohan, avoué; Rose-Croix. — (1884 et 1885) le même. — (1886) Amel, Louis-Dorcy, huissier-audiencier de la Cour suprême, rue de l'Eglise; Rose-Croix. — (1887 et 1888) le même. — (1889 et 1890) le même, rue du Gouvernement ; Chevalier Kadosch. — (1891-1893) Hewetson, Hyacinthe, avocat, magistrat, 1, rue Labourdonnais ; Maître. Pour la correspondance : Samuel Dupuy, imprimeur, rue de l'Eglise. — (1894) le même. Pour la correspondance : J.-L.-A. Dorval, Rose-Hill, district des Plaines-Wilhems.

Temple : — Rue Desforges, Petite-Montagne et Touraine (1883-1885). — 28, rue Desforges (1886 et 1887). — 51, rue de la Corderie (1888-1894).

Tenues actuelles : — Tous les samedis.

LA PAIX

Loge fondée le 7 septembre 1790.

VÉNÉRABLES : — (1860 et 1861) Barbeau, Philémon, négociant; Chevalier Kadosch. — (1862 et 1863) Icery, Jules, agent d'affaires, 8, rue de la Pompe; Prince du Royal-Secret. — (1864) Lalandelle, avoué; Rose-Croix. — (1865) aucun nom dans l'Annuaire. — 1866-1868) Barbeau, propriétaire, rue de l'Eglise; Maître. — (1869) Berger, propriétaire, 68, rue d'Artois ; Rose-Croix. — (1870) le même, 31, rue des Pamplemousses. — (1871-1873) Barbeau, Philémon, propriétaire-planteur, quartier des Pamplemousses; lieu dit la Montagne-Noire ; Rose-Croix. — (1874) Latouche, propriétaire, employé du Gouvernement ; Rose-Croix. — (1875 et 1876) Fulcher-Simonet, avoué, 7, place de l'Eglise; Maître. — (1877-1879) Avice, professeur au Collège royal, 5, rue du Collège; Rose-Croix. — (1880 et 1881) Aldor Rohan, avoué, rue Maillard; Maître. — (1882) Tombée en sommeil.

Temple : — 20, rue du Gouvernement (1870-1880). — Rues Desforges, Petite-Montagne et Touraine (1881).

LA TRIPLE ESPÉRANCE.

Loge fondée le 25 décembre 1778.

Vénérables : — (1860-1863) Rémona, juge à la Cour suprême de Maurice, rue Labourdonnais, à Port-Louis ; Trente-Deuxième. — (1864) Bourdin, agent de change, 25, rue de la Poudrière ; Rose-Croix. — (1865) Canonville, négociant, 31, rue du Gouvernement ; Rose-Croix. — (1866 et 1867) Vigoureux de Ker-Morvant, notaire honoraire ; Prince du Royal-Secret. — (1868 et 1869) Bourdin, agent de change ; Rose-Croix. — 1870) Poupinel de Valencé, docteur-médecin ; Rose-Croix. — (1871) Canonville, comme ci-dessus. — (1872 et 1873) Bourdin, comme ci-dessus. — (1874 et 1875) Pastor, propriétaire, avoué ; Rose-Croix. — 1876-1878) Evenor de Chazal, planteur au quartier des Pamplemousses ; Rose-Croix. — (1879) le même ; Trente-Troisième. — (1880) Edgard-Edward Mayer, commissaire-priseur, rue de l'Eglise ; Prince du Royal-Secret. — (1881 et 1882, Evenor de Chazal, comme ci-dessus ; Trente-Troisième. — (1883) baron de Cayla, Horace-Charles, consul de l'Empire ottoman ; Prince du Royal-Secret. — (1884 et 1885) le même, directeur de Compagnie. — (1886) Pochard, Ernest, pharmacien, à Beau-Bassin, Ile Maurice ; Prince du Royal-Secret. — (1887) Evenor de Chazal, planteur à Curepipe ; Trente-Troisième. — (1888-1890) De Saint-Pern, Charles-Léon-Gourel, avoué ; Rose-Hill, quartier des Plaines-Wilhems ; Rose-Croix. Pour la correspondance : Léon de Saint-Pern, Church Square, à Port-Louis. — (1891) Didier de Saint-Amand, Ernest-Henri, juge à la Cour suprême, à Beau-Bassin, Plaines-Wilhems ; Maître. — (1892) Mayer, Edgar ; Prince du Royal-Secret. — (1893 et 1894) le même, commissaire-priseur.

Temple : — Rue Labourdonnais (1860-1864). — 31, rue du Gouvernement (1865-1870). — 51, rue de la Corderie (1871-1894).

Tenues actuelles : — Tous les mardis.

Statistique des 35 années :

L'Ile Maurice a compté, en tout, trois loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; deux fonctionnent actuellement.

ILES SEYCHELLES

Mahé

LA RÉUNION SINCÈRE

Loge fondée le 8 octobre 1869.

Vénérables : — (1870) Paul-Pascal de Giovanni, peintre-photographe ; Maître. — (1871-1874) le même, Rose-Croix. — (1875-1878) Dupuy, Charels, commerçant ; Maître. — (1879) Tombée en sommeil.

Temple : — Rue Royale, à Port-Victoria (1875-1879)

Statistique des 35 années :

Les Iles Seychelles n'ont compté qu'une loge appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; cette loge ne fonctionne plus actuellement.

Tunisie

TUNIS

LA NOUVELLE CARTHAGE

Loge fondée le 27 avril 1885.

Vénérables : — (1886) Caillat, Philippe-Théodore-Jean-Baptiste, ingénieur civil ; Maître. — (1887-1893) le même, 3, rue Koutab et Ouazix. — (1894) aucun nom dans l'Annuaire.

Temple : — Nehje Mecktun (1886). — 20, rue el Mecktar, (1887-1889). —3, rue Koutab-el-Ouazir. (1890).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e mercredis du mois à 8 heures 1/2 du soir.

LA PERSÉVÉRANCE

Loge fondée le 10 février 1861.

Vénérables : — (1861) Garsin, notable, négociant, juge au tribunal consulaire, Maître. — (1862-1866) le même ; Rose-Croix. — (1867) Tombée en sommeil.

Statistique des 35 années.

La Tunisie a compté, en tout, deux loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France, une seule fonctionne actuellement.

AMÉRIQUE

CONFÉDÉRATION ARGENTINE

Buenos-Ayres

(*Provinces-Unies de Rio-de-la-Plate*).

L'AMIE DES NAUFRAGÉS.

Loge fondée le 8 juillet 1852.

Vénérables : — (1860) Gourbeyre Clément, confiseur ; Maître. Pour la correspondance : au Vénérable d'honneur Antoine Villatte, négociant. — (1861-1863) Sagory, Louis, courtier maritime ; Maître. — (1864-1867) Guérin, négociant, 26, rue Maipu ; Rose-Croix. — (1868) le même, place Monserrat. — (1869) Christophel, courtier maritime ; Maître. — (1870 et 1871) Guérin, Henri, négociant, plaza 11 de Setiembre ; Rose-Croix. — (1872 et 1873) Casenave, Laurent, courtier de commerce, 34, rue Artes ; Maître. — (1874) Créniault, négociant en papiers peints, 234, calle Cangallo ; Rose-

Croix. — (1875) le même, 310-312, calle Cangallo. — (1876 et 1877) Lainé, marchand-tailleur, calle Piedad, 200 ; Maître. —(1878) Desplats, Michel, menuisier, 23, calle Salta ; Maître. —(1879 et 1880) Beaumarié, Hippolyte, entrepreneur de travaux publics, 742, calle Alsina ; Maître. —(1881 et 1882) Aubine, J.-Edouard, employé, 135, calle San-José ; Maître. Pour la correspond. Joseph Zimmermann, 207, calle de Piedad. — (1883 et 1884) Raynal, Joseph, entrepreneur, 342, rue Corrientes ; Maître. — (1885) Delaye Ch.-N., comptable, 139, rue Peru ; Maître. Pour la correspondance : 833, Correo Casilla. — (1886 et 1887) Lapierre, Paul, négociant, 739, Defansa ; Maître ; même adresse. — (1888) Goffre Jean-Eloi, négociant, 208, rue Cangallo ; Maître ; même adresse. — (1889) le même ; Chevalier Kadosch. — (1890) Rigod, Alphonse-Benoît-Marie, photographe, 238, calle Artes ; Rose-Croix. (1891) Goffre, Jean-Eloi, négociant, 1000, rue Alzina ; Chevalier Kadosch. — (1892) le même, Trente-Troisième. — (1893) Hamonet, Léon, horticulteur-grainetier, 95, rue Florida ; Maître ; même adresse que les précédents. — (1894) Lavillette, Eugène, entrepreneur de charpentes, 2128, calle Asina ; Maître.

Temple : — 540, calle Cangallo (1875-1889). — 1242, calle Cangallo (1890-1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e mardis du mois.

Statistique des 35 années :

La Confédération Argentine n'a compté qu'une loge appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; cette loge fonctionne actuellement.

CHILI

Valparaiso (République du Chili)

L'ÉTOILE DU PACIFIQUE

Loge fondée le 12 novembre 1851.

Vénérables : — (1860) Gent, Alphonse-Antoine-Joseph, avocat ; Rose-Croix. Pour la correspondance : Sepp, maison Mongiardini, droguiste, place de la Aduana. — (1861) Sepp, négociant ; Maître. — (1862) Poisson, ancien capitaine marin, négociant ; Rose-Croix. — (1863 et 1864) Antide, Martin, négociant ; Chevalier Kadosch. — (1865 et 1866) Poisson, comme ci-dessus ; Chevalier Kadosch. — (1867) Fleurot, commis-négociant ; Maître. — (1868-1871) Poisson, comme ci-dessus ; Chevalier Kadosch. — (1872-1874) Maupas, négociant ; Maître. — (1875) Belly, négociant ; Maître. — (1876) Louvel, négociant ; Maître. — (1877) Poisson, Pierre, négociant ; Trente-Troisième. — (1878) Louvel, Paul, négociant ; Maître. Pour la correspondance : casa Ramos, J.-F. — (1879) Belly, Edmond, commerçant, 257, Casilla ; Maître. — (1880) Foucher, Henri, horloger, calle de la Planchada ; Maître. — (1881 et 1882) Maubrac, Edmond, commerçant ; Maître. — (1883) Lacaque, Edouard, maître d'hôtel ; Maître. — (1884) Morisot, Eugène, docteur en médecine, 97, Independencia ; Maître. — (1885) Maubrac, Edmond, comme ci-dessus. — (1886-1889) le même. Pour la correspondance : Maubrac-Maldini, Maubrac et Cie, à Valparaiso. — Tombée en sommeil le 10 mars 1890. — Réveillée le 16 septembre 1892. — (1893) Maupas, H., aucun grade dans l'Annuaire. — (1894) le même, négociant.

Temple : — 19, calle de la Victoria (1877-1889).
Tenues actuelles : — Tous les vendredis.

L'UNION FRATERNELLE

Loge fondée le 4 avril 1854.

Vénérables : — (1860 et 1861) Manuel de Lima, négociant ; Chevalier Kadosch. — (1862) Villanueva, docteur en médecine ; Maître. — (1863) Réunie à la loge précédente, l'*Etoile du Pacifique*.

Conception

L'AURORA DE CHILE

Loge fondée le 17 septembre 1860.

Vénérables : — (1861 et 1862) Enrique Pastor, négociant ; aucun grade dans l'Annuaire. — (1863) Tombée en sommeil.

Statistique des 35 années :

Le Chili a compté, en tout, trois loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; une seule fonctionne actuellement.

MEXIQUE

Mexico

PATRIE-HUMANITÉ

Loge fondée le 18 février 1886.

Vénérables : — (1887) Masseron, Ferdinand, négociant, 7, 2a calle de la Independencia ; Maître. — (1888) le même, négociant en carrosserie, 27, calle del Lapa. — (1889) Potier, Alphonse-Jean-Hector, comptable ; Rose-Croix. Pour la correspondance : Masseron, négociant, 27, calle del Sapo. — (1890) Masseron, Ferdinand, 27, calle del Sapo ; Rose-Croix. — (1891 et 1892) le même, industriel ; Chevalier Kadosch. — (1893) le même, 2, calle de Rebeldos ; apatardo postal, 994, à Mexico ; Prince

du Royal Secret. — (1894) Michel, René-Alexandre, comptable, 13, rue des Escalerillas; Rose-Croix.

Temple : — 5 1/2, rue Saint-Jean-de-Latran (1887-1890). — Local maçonnique de la Grande-Diète symbolique des Etats-Unis mexicains (1891). — 8, Betlemitas (1892-1894).

Tenues actuelles : — Les 2e et 4e samedis du mois.

Statistique des 35 années :

Le Mexique n'a compté qu'une loge appartenant à l'obédience du Grand Orient de France; cette loge fonctionne actuellement.

URUGUAY

Montevideo

LES AMIS DE LA PATRIE

Loge fondée le 20 août 1841.

VÉNÉRABLES : — (1860) Vaillant, négociant, juge au Tribunal de commerce; rue de Las Camaras; Chevalier Kadosch. — (1861) Pernin, Jean, négociant; Inquisiteur Inspecteur Commandeur. — (1862) Villars, marchand tailleur; Chevalier Kadosch. — 1863) aucun nom dans l'Annuaire. — (1864-1866) le même, 219, Calle del 25 de Mayo. — (1867) Margat, propriétaire; Chevalier Kadosch. — (1868) Villars, marchand tailleur, 239, rue du 25 Mai; Chevalier Kadosch. — (1869) le même. — (1870) Thévenet, négociant, 52, rue du Yi; Chevalier Kadosch. — (1871) le même. — 1872-1875) Jaurréguiberry, négociant, 49, rue du 18 Juillet; Chevalier Kadosch. — (1876 et 1877) Rappaz, Victor, docteur en médecine et en chirurgie, 191, calle Ciudadela; Chevalier Kadosch. — (1878-1880) Goffre, Jean-E., agent de change, 212, calle 25 Mayo; Chevalier Kadosch. — (1881-1883) Rappaz, Victor, comme ci-dessus, 282, calle Andes. — (1884) le même, 296, rue 25 Mayo. Pour la correspondance : au Consulat de la Confédération helvétique. — (1885 et 1886) Fabreguettes, Félix, graveur, 180, rue Sarandi; Rose-Croix; même adresse. — (1887 et 1888) le même; Chevalier Kadosch. — (1889) Cazaux, Charles, négociant, 125, calle Soriano; Rose-Croix. — (1890) le même. — (1891 et 1892) Cazaux, Albert, négociant, 277, rue Piedras; Rose-Croix. — (1893 et 1894) le même, 155, calle 25 de Agosto; Chevalier Kadosch.

Temple : — 19, calle Soriano (1875-1878). — 33, calle Soriano (1879-1888). — 46, calle Maldonado (1889-1894).

Tenues actuelles : — Les 2e et 4e lundis du mois.

Statistique des 35 années :

L'Uruguay n'a compté qu'une loge appartenant à l'obédience du Grand Orient de France; cette loge fonctionne actuellement.

OCÉANIE

AUSTRALIE

Sydney

LA LIBERTÉ

Loge fondée le 11 septembre 1890.

VÉNÉRABLES : — (1892 et 1893) Kean, John-Andrew, négociant en glaces, huile et couleurs, 89, Georges Street West; Maître. — (1894) Sye, Edgar-Fenn, cordonnier, 44, Broadway, Glebe; Maître. Pour la correspondance : John A. Kean, 89, Georges Street West.

Temple : — 89, Georges Street West (1894).

Tenues actuelles : — Le 2e lundi du mois.

Statistique des 35 années :

L'Australie n'a compté qu'une loge appartenant à l'obédience du Grand Orient de France; cette loge fonctionne actuellement.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Wellington

L'AMOUR DE LA VÉRITÉ

Loge fondée le 23 mars 1889.

VÉNÉRABLES : — (1890 et 1891) Stout, Robert, à Dunedin, Nouvelle-Zélande); Maître. Pour la correspondance : W.-B. Hudson, 325, Box 352, à Wellington. — (1892 et 1893) le même, avocat, Chevalier de l'Ordre illustre de SS. Michel-et-George. — (1894) Hill, Walter, agent de commerce, à Wootcombe et Wellington; Prince du Royal-Secret.

Temple : — Foresters Hall, Lambton Quay (1892 et 1893). — Boulcott Street (1894).

Tenues actuelles : — Le dernier vendredi du mois, à 8 heures.

Statistique des 35 années :

La Nouvelle-Zélande n'a compté qu'une loge appartenant à l'obédience du Grand-Orient de France; cette loge fonctionne actuellement.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Des deux premiers volumes de la REVUE MENSUELLE

(Les chiffres romains indiquent les volumes, et les chiffres ordinaires qui les suivent, les pages du volumes. Les abréviations T. A. et N. S. renvoient à la *Tribune des Abonnés* et au *Numéro Spécimen*.)

Saint-Etienne, imp. BOY. *Le Gérant* : P. PEYRE.

évrier 1895 Prix : 60 Centimes N° 14

EVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXe SIÈCLE

Cette REVUE MENSUELLE *est spécialement un organe de combat contre la Haute-Maçonnerie et le Satanisme contemporain. Elle est aussi consacrée à l'examen, selon la Science Catholique, des faits surnaturels du prétendu Spiritisme et autres manifestations diaboliques constatées.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

PARIS

DELHOMME ET BRIGUET, ÉDITEURS

83, Rue de Rennes, 83

DELHOMME et BRIGUET, Editeurs, 83, rue de Rennes, PARIS — 3, avenue de l'Archevêché, LYON.

LA REVUE MENSUELLE

RELIGIEUSE, POLITIQUE, SCIENTIFIQUE

(Chaque numéro, broché sous couverture, contient soixante-quatre pages de texte compact, sur deux colonnes)

RÉDACTEURS HABITUELS : MM. **le docteur Bataille, A.-C. de La Rive, Domenico Margiotta, J.-B. Vernay, Capitaine Pierre, Adolphe Ricoux, Richard Lenoël, Juvénal Moquiram, Quivis.** — SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **M. Léo Taxil.**

La REVUE MENSUELLE continue la campagne entreprise par M. le docteur Bataille dans sa publication du *Diable au XIXe Siècle*. C'est la grande enquête générale, après l'enquête personnelle du docteur. « LA REVUE MENSUELLE » EST DONC, EN RÉALITÉ, LA SUITE ET LE COMPLÉMENT DES 24 FASCICULES DU « DIABLE AU XIXe SIÈCLE ».

La REVUE MENSUELLE, à raison de son importance typographique, peut insérer de nombreux documents *in-extenso*. Sa collection sera donc un véritable arsenal dans lequel les catholiques militants pourront puiser des armes pour combattre, selon l'ordre de Léon XIII, la Franc-Maçonnerie et ses rites si divers, les uns et les autres ennemis jurés de l'Eglise.

C'est ainsi que, en dehors des communications que nos abonnés veulent bien nous faire nous publierons :

Le **Gennaïth-Menngog**, AVEC LA MUSIQUE ; le texte sera traduit en latin ;

Des discours prononcés en loges et arrière-loges sur le *Symbolisme Maçonnique* et sur la *Direction de la Politique des gouvernements et des peuples ;*

Des voûtes émanant du Suprême Directoire Dogmatique de la secte et des quatre Grands Directoires Centraux (nos lecteurs savent que nous avons pris nos mesures pour être tenus au courant des actes de la haute-maçonnerie, actes officiels, mais si rigoureusement secrets que les neuf dixièmes des FF.·. eux-mêmes les ignorent) ;

Les principales formules rituelles du culte diabolique des Triangles ;

De nombreux extraits des Mémoires intimes d'Albert Pike ;

Des extraits du **Livre Apadno**, du **Verbe Suprême**, du **Livre des Révélations** des **Legenda Magistralia**, de **la Vraie Lumière**, de **la Conduite secrète du Palladisme**, du **Livre d'Or du Sanctum Regnum de Charleston** ;

Des conférences de chefs de la haute-maçonnerie, dits Inspecteurs Généraux (et Inspectrices Générales) en mission permanente ;

Des comptes rendus ou impressions (très intéressants à étudier) des visionnaires démoniaques, documents appelés : « **Voyages Extatiques** », de plusieurs Maîtresses Templières Souveraines, médiums de la parfaite initiation luciférienne ;

Des informations détaillées sur ce qui se passe dans les différentes branches de l'occultisme contemporain, etc., etc.

La REVUE MENSUELLE a ouvert dans ses colonnes une **TRIBUNE DES ABONNÉS** pour la libre discussion *catholique* de toutes les questions appartenant à l'ordre de choses qui fait l'objet de la campagne du docteur Bataille et de ses collaborateurs.

Sous le titre : **TRENTE-CINQ ANNÉES DU GRAND ORIENT DE FRANCE**, la REVUE MENSUELLE publie, département par département, la liste complète des Loges, Chapitres de Rose-Croix, Aréopages de Kadosch, appartenant au Rite Francais, avec les noms, professions, adresses et grades maçonniques des Vénérables, Très-Sages et Grands-Maîtres, depuis 1860 jusqu'à 1894 inclusivement. Chaque Loge forme ainsi un tableau très curieux, très intéressant, et révélant bien souvent les mystères de la politique locale. Tout ce qui concerne le Rite Ecossais en France sera publié ensuite et de la même façon. Etc.

Abonnements : SIX FRANCS par an (France et Algérie). — HUIT FRANCS (Colonies et Etranger)

Tous les abonnements partent de janvier et se font pour un an. On s'abonne par mandat-poste à l'adresse des éditeurs : DELHOMME ET BRIGUET, 83, rue de Rennes, à PARIS. ***Un numéro est envoyé gratuitement et franco, à titre de spécimen, à toute personne qui veut bien en adresser la demande aux éditeurs.*** — Prix de la collection de la 1re année de la REVUE MENSUELLE (1894) : ***Trois francs.*** *La première année, les numéros de la* Revue *étaient seulement de trente-deux pages.*

Mars 1895 Prix : 60 Centimes N° 15

EVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIX[e] SIÈCLE

Cette REVUE MENSUELLE *est spécialement un organe de combat contre la Haute-Maçonnerie et le Satanisme contemporain. Elle est aussi consacrée à l'examen, selon la Science Catholique, des faits surnaturels du prétendu Spiritisme et autres manifestations diaboliques constatées.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

PARIS
DELHOMME ET BRIGUET, ÉDITEURS
83, Rue de Rennes, 83

ABONNEMENTS :
FRANCE, SIX Francs pour un an. — ÉTRANGER, HUIT Francs
Tous les abonnements partent de janvier et se font pour un an

BIBLIOGRAPHIE

LA QUESTION SOCIALE & L'ORDRE SOCIAL

OU

Institutions de Sociologie

IVe partie, de l'APOLOGIE DU CHRISTIANISME AU POINT DE VUE DES MŒURS ET DE LA CIVILISATION
Par le **R. P. Albert-Maria WEISS**, de l'Ordre des Frères Prêcheurs.
Traduits de l'allemand par M. l'abbé Lazare COLLIN et M. MIGY, revus par l'auteur
Deux beaux volumes in-8. Prix .... 12 fr.

Nous annoncions ici même, il y a peu de temps, la traduction française des deux premiers volumes de *l'Apologie du christianisme*. M. l'abbé Collin, professeur à l'école Saint-François de Sales de Dijon, poursuit activement l'entreprise ; il nous donne aujourd'hui la traduction des deux volumes concernant la question sociale. Ceux-ci formeront les tomes VII et VIII de l'œuvre complète qui en contiendra dix. Nul ne se plaindra que M. l'abbé Collin ait jugé opportun de faire pénétrer immédiatement dans le public français les doctrines sociologiques du P. Weiss. C'est comme sociologue, surtout, que le savant Frère Prêcheur est connu à l'étranger ; grâce à la rapide initiative de M. Collin, les « chrétiens sociaux » de France, pourront tous à l'avenir se familiariser avec ses écrits.

Je ne sais aucun livre où l'idée de « l'organisme social » soit aussi clairement exposée, aussi magistralement vidée de tout son contenu et développée dans toutes ses conséquences. D'un bout à l'autre de ses deux volumes, le P. Weiss défend cette idée, aussi bien contre certaines spéculations philosophiques, sophismes abstraits, que contre les institutions du droit moderne, sophismes concrets. Assurément, la conception du lien social est plus accessible à nos esprits qu'elle ne l'était il y a vingt ans ; les doctrines révolutionnaires, par leur fatale et lente retraite, laissent enfin la place libre pour la résurrection de quelques idées saines ; et l'on ne peut se défendre de saluer comme un important symptôme l'invasion du mot et de l'idée de « solidarité » dans notre littérature morale, romanesque, politique, philosophique. Mais on ne se guérit point en un jour, ni même en quelques années, d'un individualisme centenaire. En fait, nous ne nous sommes pas encore parfaitement assimilé l'idée de société ; nous sentons plutôt, les uns vaguement, les autres avec une précision plus douloureuse, qu'on ne peut pas se passer de cette idée. Mais c'est là, seulement l'intuition d'une lacune ; et ce n'est pas encore la vue claire de l'ordre social nouveau. A la période de l'optimisme béat, confiant dans l'immortalité de l'état de choses actuel, a succédé l'ère du mécontentement ; on s'y peut attarder, tant que la destruction des faux dogmes, politiques ou sociaux, ne sera pas complètement achevée. Mais sous les communs efforts des catholiques, de la sociologie positiviste, et de la critique socialiste, cette destruction va bon train. Nous nous acheminons, plus vite peut-être que nous ne le pensons, vers une époque de reconstruction sociale : les chrétiens doivent prendre leurs mesures ; s'ils attendent la collaboration des circonstances pour fixer les détails de l'édifice, du moins est-il indispensable qu'à l'avance ils soient comme imprégnés de certaines idées maîtresses qui présideront à la reconstruction, et l'on ne comprendrait pas qu'une fois l'heure venue ils hésitent et tergiversent au sujet des fondations sur lesquelles devra s'asseoir la nouvelle bâtisse sociale.

Voilà pourquoi, à notre époque de transition, des livres comme celui du P. Weiss sont des manuels que chacun doit méditer. Il faut que les catholiques qui, présentement, si l'on ose ainsi dire, ont un pied dans l'ancien monde et un pied dans le nouveau, fassent table rase de l'instruction civique, politique, économique qu'ils ont puisée dans le monde, dans la rue, dans les salons, dans la presse quotidienne, bref un peu partout — songez, en effet, que jusqu'au tout récent tournant de notre histoire, les faux dogmes révolutionnaires avaient en tous lieux, soit conquis, soit surpris l'hospitalité. L'heure n'est plus où l'on pouvait accepter en toute confiance une certaine orthodoxie politique de commande, la professer en se piquant d'être « bien pensant », et croire qu'on avait à ce prix rempli jusqu'au superflu les obligations du catholique. Entre les catholiques de demain, qui annonceront et appliqueront, dans notre société décomposée, le « christianisme intégral », et les hommes « bien pensants » d'avant-hier, la différence est insigne : ceux-là, éclairés par l'encyclique *Rerum novarum*, envisageront avec audace et montreront avec joie la portée sociale du dogme chrétien, et ils la montreront tout entière ; ceux-ci n'avaient pas le loisir d'explorer les vrais dogmes, tout occupés qu'ils étaient de transformer en articles de foi certaines opinions politiques contingentes, que les lettres de Léon XIII à la nation française et aux évêques de France réduisirent à leur juste valeur. Que si vous désirez continuer ce parallèle, je vous renvoie au spirituel et profond article : *Conservateurs et rénovateurs*, qu'a publié M. de La Tour du Pin dans l'*Association catholique* du 15 mars dernier.

Qu'on nous pardonne cette échappée, tout exceptionnelle, sur l'histoire religieuse de l'avenir ; on sait que d'ordinaire nous nous cantonnons dans l'histoire religieuse du passé ; et tout de suite nous y pouvons revenir, sans pour cela quitter le P. Weiss. Les pages qu'il consacre à l'organisation sociale du moyen âge, à la conception de la *chrétienté*, au droit international ancien et moderne, sont des pages de valeur. Soutenu par de nombreuses lectures, il analyse à merveille les divers courants d'idées qui ont donné naissance au « droit moderne » ; il nous faut assister à la génération des divers systèmes ; il nous montre telle doctrine dérivant d'une autre par filiation, ou bien surgissant, au contraire, par réaction contre une autre. Nous recommandons à cet égard sa septième conférence : « Le droit et l'ordre naturel du monde » ; on y voit, d'une part, Grotius et ses disciples, héritiers de la Réforme, imaginer de toutes pièces un droit naturel laïque, afin d'achever la sécularisation de la vie publique et de la société ; et d'autre part, après un siècle et demi de désillusions, une réaction, que rien n'arrête, se produit contre cette fausse conception du droit naturel ; les penseurs qui mènent ce mouvement, pourtant, ne veulent point revenir au christianisme ; et forgeant des erreurs inverses de celle de Grotius, ils cherchent à fonder le droit en faisant de l'Etat un dieu, ou bien ils ne trouvent au droit d'autre origine que le développement spontané, inconscient, presque instinctif, de la conscience populaire. Ces divers systèmes se choquent et s'entrecroisent : les exagérations de Grotius produisent en sens inverse celles de Hegel et de Stahl... Mais il faut recourir à la dialectique du P. Weiss pour assister, avec une immédiate évidence, à la germanisation de ces théories qui se multiplient l'une par l'autre en même temps qu'elles se renversent entre elles.

Nous voulons relever, aussi, quelques pages pleines de finesse sur la conception catholique et la conception protestante de la famille ; on les trouvera dans la quatorzième conférence. Le P. Weiss remarque que la réforme, en même temps qu'elle inaugurait une époque d'individualisme et dégageait l'homme de l'ensemble de ses devoirs sociaux, exagérait et rattachait à des principes erronés l'obligation du mariage. Dans la société telle que la font les réformateurs, ou plutôt telle qu'ils la défont, il n'y a pas de place pour le célibat ; d'après la vieille idée chrétienne, chacun doit être le serviteur de tous et adopter le genre de vie qui lui permettra le mieux, en tenant compte de son tempérament et de ses goûts, de se dévouer à tous ; cette idée est évincée par le protestantisme, qui méconnut radicalement la place et le rôle de l'individu dans le tout social. L'individu faisant le bonheur d'une famille et y trouvant à son tour le bonheur : telle est la réalité bourgeoise qui fut l'idéal des réformes, dès le jour où Luther se maria. Le P. Weiss met à nu les erreurs et les vices que recouvre la théorie protestante de la famille. De prime abord, cette théorie semblerait plus vulgaire que périlleuse ; mais, cherchez-en les principes, suivez-en les ramifications, et vous conclurez avec le P. Weiss : « Par sa fausse conception de la famille, la Réforme a ébranlé et transformé complètement un des piliers fondamentaux de tout l'édifice social. »

Dans un appendice de près de cent pages, qui suit la vingt-deuxième conférence, le P. Weiss expose la doctrine de l'Eglise sur le capital, l'intérêt et l'usure. On ne peut s'abstenir de lire cette étude, lorsqu'on veut s'initier à ces délicates questions. La distinction fondamentale qu'établit l'auteur entre l'*argent* et le *capital* résume l'économie de ce chapitre ; ce n'est pas le lieu de la préciser ici ; mais l'argumentation qu'il en déduit nous a paru nouvelle et suggestive. Deux autres points de cet appendice méritent une attention spéciale : d'abord, la différence, minutieusement détaillée, entre l'intérêt qu'on prélève pour un prêt d'argent — ce qui, d'après la théologie, est toujours une usure — et le dédommagement qu'on peut réclamer, dans certaines circonstances, à l'occasion d'un tel prêt ; et puis l'énumération des divers modes d'usure. On trouvera cette énumération aux pages 224-228 du tome VIII ; elle est facile à comprendre et serait efficacement méditée, non pas seulement par les étudiants en théologie morale, mais par tels « honnêtes gens » qui sont peut-être usuriers sans le savoir. Dans l'encyclique *Rerum novarum*, Léon XIII a signalé l'*usura vorace* ; dans sa lettre *Præclara* aux princes et aux peuples, il a renouvelé cette flétrissure. Ainsi, le Saint-Siège appelle sur cette question l'attention des catholiques ; pour ce nouvel ordre d'études, le P. Weiss leur doit être un guide précieux. Est-il si téméraire de prévoir que, dans un délai peut-être prochain, la culbute, toujours plus effrayante, des fortunes et de la morale publique amènera le Saint-Siège à légiférer sur l'intérêt de l'argent comme il fit, il y a trois ans, sur les droits des travailleurs?... Encore un peu, nous retomberions dans l'histoire religieuse de l'avenir. Mais est-ce notre faute, à nous, si le livre du P. Weiss inspire une telle confiance dans la puissance sociale du christianisme, qu'on voudrait, après l'avoir lu, deviner et avancer l'heure où ressuscitera l'ordre social chrétien ? (*Le Monde.*) Fra Frediano.

LES STIGMATISÉES

(Louise Lateau de Bois-d'Haine, sœur Bernard de la Croix, Rosa Andriani, Christine de Stumbele et Palma d'Oria)
par le docteur **IMBERT-GOURBEYRE**, *avec l'approbation de Mgr l'évêque de Nantes*
2 vol in-12........................... Prix **5 fr.**

J'ai vu des choses fort extraordinaires, ce qu'on appelle vulgairement des miracles ; je le raconte.

Les libres-penseurs se plaisent à nier cet ordre de faits, à en contester l'existence et même la possibilité : mais cette négation s'affirme toujours sans bonne foi, sans science et sans succès. La négation du surnaturel est une maladie déjà bien ancienne, singulièrement aggravée de notre temps. Plus on s'obstine à nier les miracles, plus ils se produisent sur une vaste échelle : jamais, en France, nous n'avons vu éclater plus de faits surnaturels que depuis cinquante ans.

Les nombreux cas de stigmatisation qui ont eu lieu depuis saint François d'Assise et qui continuent de plus bel, appartiennent à cette catégorie. L'histoire de la stigmatisation est encore peu connue. Ce que Gorres en dit dans sa *Mystique divine* n'est qu'une esquisse incomplète : son histoire générale reste à faire. Nul doute que cette question ne grandisse et ne soit mieux étudiée à notre époque. Tandis que le rationalisme moderne nie le caractère surnaturel de la stigmatisation, l'Eglise continue à l'affirmer sur le terrain de la sainteté. Le 16 août 1872, Pie IX promulguait le décret de béatification de Charles de Sèze. « Vous savez, disait-il à un nombreux auditoire, qu'à sa mort, en ouvrant son cadavre, on trouva un clou prodigieux enfoncé dans son cœur, où la blessure même avait produit un rayon visible de l'amour de Dieu. » Le grand Pape qui, au dernier centenaire de saint Pierre, a canonisé la stigmatisée Marie-Françoise des Cinq-Plaies, affirmait aussi l'existence de ces blessures mystérieuses, *vulnus divinum*, dont le cœur de sainte Thérèse, toujours visible à Albe, nous offre un type merveilleux et incontestable. En 1839, Grégoire XVI élevait sur les autels Véronique de Julianis, et le grand fait de sa stigmatisation miraculeuse était proclamé *urbi et orbi*.

Les faits de Bois-d'Haine et d'Oria dont je rends compte en cet ouvrage, ressemblent fort aux faits miraculeux de stigmatisation maintes fois reconnus par l'Eglise. J'estime qu'ils sont positivement naturels, quelle qu'en soit l'origine. Sont-ils réellement d'origine divine ? Il m'est interdit de ne rien affirmer sur ce point. En Belgique, comme au fond de l'Italie, stigmatisées, directeurs, confesseurs, témoins habituels, tous sont convaincus ou inclinés à penser que Dieu est le véritable auteur de ces phénomènes extraordinaires. En assistant à tous ces prodiges, il n'est guère possible d'échapper à cette impression : elle a été aussi la mienne. J'ai même habituellement parlé en ce sens, ne fût-ce que pour harmoniser mon langage avec cette situation, mais je prie mes lecteurs de ne voir là qu'une pure hypothèse. Je n'ai ni mission ni qualité pour trancher cette question. A l'Eglise seule infaillible appartient le pouvoir de juger et de classer les faits de Bois-d'Haine et d'Oria. Témoin de bonne volonté, compétent par ma profession, je soumets humblement mon travail au Saint-Siège, en répétant avec un vieil hagiographe : *Omnia autem quæ in hoc libello continentur correctioni sanctæ matris Ecclesiæ volo subjecta esse*

(Extrait de la Préface.) (Rayssius.)

Avril 1895 Prix : 60 Centimes N° 16

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXe SIÈCLE

Cette REVUE MENSUELLE *est spécialement un organe de combat contre la Haute-Maçonnerie et le Satanisme contemporain. Elle est aussi consacrée à l'examen, selon la Science Catholique, des faits surnaturels du prétendu Spiritisme et autres manifestations diaboliques constatées.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

PARIS

DELHOMME ET BRIGUET, ÉDITEURS

83, Rue de Rennes, 83

ABONNEMENTS :

FRANCE, SIX Francs pour un an. — ÉTRANGER, HUIT Francs

Tous les abonnements partent de janvier et se font pour un an

DELHOMME et BRIGUET, Editeurs, 83, rue de Rennes, PARIS. — 3, avenue de l'Archevêché, LYON

VIENT DE PARAITRE :

LE SACRIFICE DE JÉSUS

Par le **P. CORNE**, Oblat de Marie Immaculée

(*IVe partie de « LE MYSTÈRE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST*)

1 beau volume in-8. Prix franco.. **5 fr.**

A mesure qu'elles paraissaient, nous avons signalé les trois premières parties du grand ouvrage du R. P. Corne, *Le Mystère de Notre-Seigneur Jésus-Christ ;* le pieux et savant auteur avait lui-même publié, avant sa mort, les deux premières parties. Il laissait heureusement son beau travail terminé, et des mains pieuses continuent la publication. La quatrième partie vient de paraître, dont le titre : *Le Sacrifice de Jésus*, indique bien le sujet.

Cette nouvelle partie se divise en quatre livres : le sacrifice eucharistique; le sacrifice de la Croix ; l'excellence du sacrifice de Jésus-Christ ; les fruits du sacrifice de Jésus-Christ. Dans le livre premier, l'auteur nous présente d'abord la dernière Cène, où a été instituée l'Eucharistie, puis les discours après la Cène. Dans le deuxième livre, nous sommes d'abord à Gethsémani avec Jésus, nous assistons ensuite à son jugement et à sa condamnation ; nous le suivons sur le chemin du Calvaire et assistons à son crucifiement et à sa mort. Le troisième livre s'ouvre par des vues très élevées sur le sacrifice en général ; nous avons ensuite une remarquable étude sur les sacrifices dans le monde avant Jésus-Christ, où ne sont pas oubliés les sacrifices humains, qu'on retrouve à peu près partout ; puis viennent trois chapitres sur Jésus, le prêtre par excellence, Jésus, la victime par excellence, et le sacrifice de Jésus, sacrifice par excellence. Le dernier livre nous expose « les fruits du sacrifice de Jésus-Christ » en trois chapitres : le sacrifice de Jésus-Christ glorifie Dieu souverainement, le sacrifice de Jésus-Christ sauve le monde, le sacrifice de Jésus-Christ a mérité la royauté universelle. L'ouvrage se termine par une fort belle conclusion, dans laquelle le savant et pieux auteur expose comment Jésus-Christ, par son sacrifice, rachète les hommes et nous révèle Dieu.

Dans son avant-propos, le R. P. Corne nous dit à qui il « destine particulièrement ce travail sur le Divin Sacrifice » ; c'est « aux prêtres, aux vierges consacrées à Dieu, aux simples fidèles menant une vie chrétienne ». Ils étaient représentés « sur la Montagne sainte » par « Marie, la première des vierges chrétiennes » ; par « Jean, le représentant du sacerdoce », et par « les saintes femmes auxquelles sont venus se joindre Joseph d'Arimathie et Nicodème, prémices des chrétiens vivant dans le monde et fidèles au Divin Crucifié ». A tous donc de « suivre Jésus dans les diverses stations de son sacrifice, depuis le Cénacle jusqu'au Calvaire ». Le beau livre du R. P. Corne leur fera mieux comprendre et mieux aimer « Jésus crucifié, Jésus dans l'acte de son infini et incompréhensible amour, dans son sacrifice, à l'heure de l'Eucharistie, de Gethsémani et du Calvaire.

(*Univers.*)

PARTIES DU MÊME OUVRAGE DÉJA PUBLIÉES :

1° Le Verbe de Dieu. 1 volume in-8. Prix.. 5 fr.
2° De l'Incarnation du Verbe et de la vie cachée de Jésus. 1 volume in-8. Prix....... 5 fr.
3° Le Ministère évangélique de Jésus. 1 volume in-8. Prix........................ 5 fr.

Le Père LAVERLOCHÈRE

Missionnaire Oblat de Marie Immaculée
APOTRE DE LA BAIE D'HUDSON

Par le **P. SOULERIN**, de la même congrégation

1 volume in-8 avec nombreuses gravures. Prix franco........................ . **30 fr.**

Le P. Laverlochère dont le nom n'est pas connu des catholiques, comme il devrait l'être, est un de ces missionnaires zélés, qui, en portant aux infidèles « la bonne nouvelle », travaillent en même temps pour la France. « Parmi les apôtres qui ont illustré les missions de l'Amérique britannique du Nord, vers la fin de la première moitié de ce siècle, dit avec raison son confrère et biographe, le R. P. Soulerin, il en est un qui a laissé une profonde impression : c'est le Père Laverlochère. Les *Annales de la Propagation de la Foi*, les publications catholiques, j'oserais dire les chaires des principales églises de France et du Canada ont révélé ce nom au monde chrétien et se sont faits les échos des récits de l'Homme de Dieu. » Si ses années de missions proprement dites ont été, hélas ! peu nombreuses, elles ont été en compensation « pleines de travaux et de fatigues, abondantes en fruits de vie et de salut pour les âmes ». Une infirmité précoce l'ayant frappé et mis hors de combat au milieu de ses travaux, il « vécut encore 37 ans impuissant, mais donnant à ses frères l'exemple des vertus religieuses et sacerdotales ».

Cette vie d'apostolat si bien remplie, ces souffrances si pieusement supportées, le R. P. Soulerin nous les raconte d'une manière à la fois intéressante et émouvante. On voit comment Jean-Nicolas Laverlochère, d'une humble et pieuse famille de Saint-Georges-d'Espéranche, au diocèse de Grenoble, était entré comme frère convers chez les Oblats. Mais Mgr de Mazenod, apprenant les rares dispositions du « frère Nicolas », lui fit faire ses études classiques, et l'humble frère devint le R. P. Laverlochère. Ce fut en 1844 que le missionnaire partit pour le Canada, d'où il devait gagner les missions de l'Hudson. Nous ne raconterons pas ce qu'il y fit ; nous renverrons à son fidèle historien, ajoutant que celui-ci donne en même temps des curieux détails sur des pays peu connus, et qui ne peut qu'augmenter l'intérêt.

Aussi, cette biographie du P. Laverlochère constitue un excellent livre, où le texte s'éclaire de gravures bien choisies et bien faites, et qui a sa place marquée parmi les bons livres de distributions de prix comme dans les catalogues des bibliothèques paroissiales.

(*Univers.*)

Esprit et Vertus du Missionnaire des Pauvres

C.-J. EUGÈNE DE MAZENOD

ÉVÊQUE DE MARSEILLE

Fondateur de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Par le **R. P. Eugène BAFFIE**, de la même congrégation

Un très fort volume grand in-12 ; Prix **3.50** — franco.. **4.00**

MONSEIGNEUR DE MAZENOD

ÉVÊQUE DE MARSEILLE

Fondateur de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Par **Mgr RICARD**

3e édition. Un fort vol. grand in-12. Prix.. **3 fr. 50**

DELHOMME et BRIGUET, Editeurs, 83, rue de Rennes, PARIS. — 3, Avenue de l'Archevêché, LYON

Les Apologistes Laïques au XIXe Siècle

EXPOSÉ DU DOGME, DE LA MORALE ET DU CULTE CATHOLIQUES

Extrait des auteurs profanes du siècle

Par M. l'Abbé E. DUPLESSY, du clergé de Paris

Un beau volume in-8° de 576 pages — Prix.................................. 6 fr.

Recueillir dans les auteurs laïques de ce siècle les passages qui peuvent le mieux illustrer ou défendre la vérité catholique, surprendre ainsi sur les lèvres d'hommes indifférents ou même ennemis, les témoignages que leur arrache la beauté du dogme, de la morale et du culte de l'Eglise, ce n'est pas seulement une idée originale, c'est une bonne œuvre, instructive et apostolique, dont il faut remercier et féliciter M. l'abbé Duplessy.

L'auteur explique dans sa préface qu'il n'a fait que suivre un illustre exemple. Saint Paul, s'adressant aux Aréopagites, ne dédaigna pas, par une attention dont la courtoisie dut flatter ces délicats, de citer un de leurs poètes, une de leurs gloires. Après Aratus, ce furent Epiménide et Ménandre qui eurent, dans les Epîtres, l'honneur de servir à une démonstration de l'Apôtre. C'est ainsi que l'abbé Duplessy trouve dans nos poètes et prosateurs les éléments d'une nouvelle et piquante apologétique. Parmi nos contemporains, il en est beaucoup sur qui tel passage d'un écrivain étranger ou hostile à notre foi fera plus d'impression qu'une homélie du vénérable Bède. La curiosité commencera ainsi une *préparation évangélique* que continuera la réflexion et qu'achèvera une grâce plus intime.

C'est dans plusieurs centaines d'auteurs que l'abbé Duplessy, d'une main aussi habile que patiente, est allé chercher ces témoignages « d'âmes naturellement chrétiennes », qui s'y trouvaient pêle-mêle avec les produits les plus hétéroclites de la pensée humaine. Parfois ses pincettes ont rencontré des perles dans le fumier même. Mais il ne se contente pas de nous montrer ces trouvailles, il les met en valeur : il les a serties dans l'or d'un exposé dogmatique très soigné.

Les incroyants ne seront pas les seuls à bénéficier de ce travail. Plus d'un prêtre sera heureux de lui emprunter des instruments d'apologétique spécialement adaptés à l'état de certaines âmes. Peu importe d'ailleurs leur provenance. Balaam n'était qu'un devin des gentils ; cependant une parole tombée de ses lèvres devait un jour aider les mages à reconnaître l'étoile du Messie. Strauss, Renan, Richepin, Zola, les Goncourt, etc., sont bien aussi de la gentilité ; mais la vérité est quelquefois sortie de leur bouche, et certaines de leurs paroles pourront aider plus d'une âme à reconnaître l'étoile qui mène à Dieu.

(*Etudes Religieuses*. — S. C., S. J.)

LIVRE DE POCHE DU SOLDAT

par J. S. GIRARD

Nouvelle édition (1895), 1 vol, grand in-32, carton. dos en toile.

Prix net et franco			0 50
25 exemplaires (franco en gare)			10 »
50	—	—	17 50
100	—	—	32 »

Ce petit livre vient d'être chaudement recommandé dans l'*Univers* par M. le MARQUIS DE SÉGUR, qui conclut son important article en disant : « **C'est donc par CENTAINES et par MILLIERS,** « **que d'un bout à l'autre de la France, les familles, les** « **hommes d'œuvres, les prêtres des paroisses devraient** « **distribuer ce petit volume.**

« *Le plus* **UTILE CADEAU** *que l'on puisse faire à un jeune* « *homme, c'est ce précieux petit manuel qui l'initiera par avance* « *aux habitudes, aux locutions, aux droits et aux devoirs du* « *soldat et qui sera pour lui comme la préface de la Théorie,* « *terreur des bleus, et le préambule de la vie militaire.*

« Les conseils d'ORDRE MORAL ET RELIGIEUX qui tiennent une « place importante dans le *Livre de poche* sont remarquables par « leur élévation et leur précision.

« C'est vraiment le CODE DU DEVOIR ET DE L'HONNEUR MILITAIRE..... »

DU MÊME AUTEUR :

LE SOLDAT FRANÇAIS AUJOURD'HUI DEMAIN

1 fort vol. in-12. Prix, broché............... 3fr. 50
Relié en toile........ 4 fr.

L'ouvrage que nous venons de parcourir pourrait être avantageusement le chevet de tous les jeunes gens qui doivent être appelés sous les drapeaux. Outre de nombreux renseignements sur la vie militaire, la hiérarchie, les droits de chaque grade, les retraites, les pensions, les hôpitaux, la tactique, les écoles et grands services militaires, les armées de mer, etc., cet intéressant et substantiel volume contient encore une sorte de code moral du soldat, très propre à entretenir les bonnes mœurs et l'enthousiasme guerrier, et une quantité d'anecdotes agréables à lire, se rapportant aux différents points traités. Il y a là une mine inépuisable de renseignements et de conseils qui condensent la moelle de vingt volumes. (*Le Monde*.)

HENRI LACORDAIRE

LETTRES NOUVELLES

Publiées par **Mme Victor LADEY** et **M. P. de Viré**

1 beau volume in-8°. Prix........... **6** fr.

Embrassant une période de près de trente années (1822-1851), ces lettres permettent de suivre l'éminent orateur aux diverses étapes de sa carrière, — d'abord en son court et brillant passage au barreau parisien et dans l'heureuse « solitude » de Saint-Sulpice, puis dans l'obscurité voulue d'un humble sacerdoce, enfin, parmi les épreuves et les joies d'un apostolat éclatant.

Il appartient aux biographes de glaner les particularités ignorées ou peu connues que révèle cette correspondance. Elle nous met à même de comprendre, en l'admirant, la rare beauté de l'intimité durable qui s'établit, dès les bancs de l'école, entre Lacordaire et des hommes tels que Boissard et Ladey, Lorain et Foissé ; et il semble que, de ces pages, tout aimables et d'un tour si aisé, se dégage, mieux encore que de ses autres écrits, la doctrine de l'amitié « telle que la concevait Lacordaire, profonde, inébranlable, cela va de soi, mais clairvoyante aussi, et surtout indulgente », « celui-là, disait-il, en effet, n'aura jamais d'amis qui ne voudra que des amis parfaits ».

Si l'on veut bien connaître la profondeur des sentiments de l'illustre religieux, il suffira de lire quelques-unes des lettres affectueuses et réconfortantes qu'il adressait, du séminaire, à Victor Ladey, l'ami de prédilection, « dont il ne prenait pas moins à cœur les intérêts que le bonheur en cette vie ».

(*Journal des Débats*. — F.-D.)

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Par le Cardinal HERGENRŒTHER

Traduite de l'allemand par l'abbé BÉLET

8 forts volumes in-8. Prix : **60** fr. — Net **40** fr.

Ce qui fait le prix de cette histoire, c'est l'abondance des renseignements de toute nature qu'elle renferme. L'auteur était un savant de grand mérite qui s'était, durant de longues années, consacré à l'histoire ecclésiastique. Il a fait sur les points importants de cette histoire, notamment sur l'Eglise byzantine et sur Photius, des ouvrages qui resteront. Quand il aborda son *Histoire de l'Eglise*, il voulut faire bénéficier tous ses lecteurs du fruit de ses longs travaux : il a mis dans son ouvrage les notes recueillies au cours de sa laborieuse carrière. Aussi trouve-t-on dans son livre, sur presque tous les sujets, les renseignements les plus détaillés.

(*Bulletin catholique*. — Dom P. CABROL.)

LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON DUC de MAGENTA

Par A. RASTOUL

Un beau volume grand in-8, avec nombreuses gravures. Prix.............................. **6 fr.**

Le point de vue auquel s'est placé l'écrivain de l'*Univers* est celui de l'histoire générale et politique, et, sous ce rapport, nous trouvons à son œuvre une valeur que n'a présentée dans ce genre aucun des travaux publiés sur Mac-Mahon. Bien que le moment ne semble pas venu où l'on puisse envisager avec le calme nécessaire et en pleine connaissance de cause le rôle politique du duc de Magenta, il est permis cependant d'esquisser dès aujourd'hui cette carrière, dont on peut dire qu'elle ne fut pas sans faiblesse, mais qui cependant demeura toujours honnête et droite. C'est dans ce sens que la juge M. Rastoul, et la plupart des bons Français se rangeront sans doute à cette appréciation. En somme, au milieu des difficultés sans nombre contre lesquelles le chef du pouvoir exécutif était obligé de guider la fortune de la France, il sut, la plupart du temps, choisir le bon parti. Si l'on peut regretter certaines indécisions, on doit lui rendre cette justice que ces erreurs furent loyales, et que jamais il ne fut guidé par l'intérêt personnel. C'est là une vertu rare dans nos temps d'accaparement et d'égoïsme, et M. Rastoul a su bien la mettre en lumière. D'une lecture facile, écrite avec une hauteur de vues très frappante et une grande sûreté d'appréciation, la nouvelle publication de M. Rastoul est de celles que nous pouvons recommander à tous égards.

(*Polybiblion*. — A. DE GANNIERS.)

Saint-Etienne. — Imprimerie Ch. BOY, rue de la Loire, 13.

Le Gérant : P. PEYRE.

DELHOMME et BRIGUET, Editeurs, 83, rue de Rennes, PARIS — 3, avenue de l'Archevêché, LYON.

BIBLIOGRAPHIE

L'AVENIR DE L'HYPNOSE

Réflexions Philosophiques, Théologiques, Physiologiques sur la Nature et les Effets du Sommeil provoqué

Par M. l'Abbé **GOMBAULT**, docteur en philosophie

1 vol. in-12, avec vignettes. Prix.. **3 fr. 50**

Dans cet ouvrage, M. l'abbé Gombault se propose de combattre certains livres de médecins partisans de l'hypnose, « qui font usage de leur science médicale pour jeter le trouble dans les consciences catholiques », et il cite notamment le *Magnétisme animal* du docteur Morand, très dangereux à cause même d'une modération plus apparente que réelle. Sans condamner l'hypnose ce qui « appartient à l'autorité religieuse seule », il veut montrer les dangers de ce « merveilleux scientifique ». Il est incontestable que la question est à l'ordre du jour et qu'il est bon que la lumière se fasse.

Dans une première partie, M. l'abbé Gombault étudie l'hypnose en général ; il s'attache d'abord à démontrer que « l'hypnotisme ne relève pas de principes constituant une science », puis il étudie les divers phénomènes, tels qu'ils nous sont présentés par les docteurs eux-mêmes, de l'hypnose à la suggestion ; les paralysies et contractures hypnotiques, les hallucinations, les modifications hypnotiques dans les divers organes, etc. L'auteur conclut, avec raison, selon nous, que beaucoup de ces phénomènes ne sont pas scientifiquement expliqués jusqu'à présent ; le seront-ils jamais. Les deux derniers chapitres de cette première partie sont consacrés au jugement sur l'hypnose, qui est sévère, et à Lourdes qui est bien défendue contre d'injustes attaques et contre d'odieuses assimilations.

Dans la seconde partie, M. l'abbé Gombault présente le spiritisme comme le « prolongement de l'hypnotisme », et il nous semble qu'il établit solidement sa thèse.

Tel est l'ensemble de ce volume qui nous a paru mériter d'être signalé. aux personnes, de plus en plus nombreuses, qu'intéressent et même troublent ces graves questions de l'hypnotisme et du spiritisme ; à beaucoup les pages substantielles de M. l'abbé Gombault apporteront un peu de lumière et aussi un peu de calme.

(Univers.)

LOURDES

DEPUIS 1858 JUSQU'A NOS JOURS

par le docteur **BOISSARIE**

1 beau volume petit in-8. Prix.. **3 fr. 50**

—

PRÉFACE

Je veux résumer l'ensemble des faits merveilleux qui se répètent depuis plus de trente ans autour de la Grotte de Lourdes.

La tâche est difficile ; elle est même périlleuse pour un médecin.

Au milieu de ces guérisons étranges qui échappent à toute règle, à toute loi, il en est un très grand nombre qui présentent des garanties scientifiques, irrécusables, et défient toute critique.

Mais dans ces matières, trop souvent, on ne connaît ni tolérance, ni droit au libre examen. Dans nos Académies, nos écoles, Lourdes est un mot mal sonnant. On ne le prononce qu'avec réserve. C'est une question jugée d'avance, par tous ceux qui conduisent à notre époque le mouvement des opinions et des idées : Question de foi, nous disent-ils, qu'il faut abandonner à l'enthousiasme, à l'entraînement des foules.

Ce n'est pas du haut d'une chaire, sans aucun élément d'information, que l'on peut donner la signification d'un fait inconnu. On nous donne l'écho d'une doctrine, d'une conviction déjà faite, d'une idée préconçue.

Le véritable témoin et le seul juge, c'est le médecin du malade. Il parle en clinicien, en homme d'expérience ; il parle de faits qui lui sont familiers, de résultats qui se passent sous ses yeux. Ecrite sur ses indications et sous sa dictée, l'histoire de Lourdes repose sur des bases indiscutables.

L'opinion s'est émue devant des témoignages aussi importants que nombreux. Les écoles de la Salpêtrière et de Nancy, rompant avec les traditions du passé, ont compris qu'il fallait sortir d'une négation systématique.

Elles ont reconnu qu'il y avait autour de la Grotte des guérisons capables de frapper d'étonnement les spectateurs les plus instruits ; mais ces guérisons, disent-elles, doivent trouver, dans les théories de la suggestion, une explication décisive. Comment expliquer alors que toutes les suggestions réunies ne produisent nulle part ailleurs de pareils effets ?

J'ai voulu lire et vérifier les observations relevées à Lourdes depuis 1858 par des médecins instruits, consciencieux ; j'ai compris que ces médecins avaient retracé, en narrateurs fidèles, des faits qui s'étaient passés sous leurs yeux, et que ces faits sortaient absolument du cadre habituel de nos études.

A ceux qui pourraient me dire : On ne discute pas les miracles, on passe à côté en soulevant les épaules, en détournant la tête, je répondrai par cette parole de Diday : « Entre tout croire et tout nier, sans vouloir regarder, il n'y a que l'épaisseur de la plus mince circonvolution cérébrale ; c'est dans l'un et l'autre camp que se recrutent les armées de l'intolérance. »

Le médecin est l'homme de l'observation. Avant de s'occuper de la doctrine, il doit grouper tous les éléments qui peuvent servir de base à ses conclusions.

J'ai demandé à mes confrères de me renseigner sur les guérisons dont ils avaient été les témoins. J'ai pu surprendre moi-même, sur des malades de ma clientèle, ces modifications instantanées, et les juger en connaissance de cause. Pendant plusieurs années, durant les pèlerinages, assis au Bureau des médecins, j'ai vu ces interminables défilés de malades, de guéris, de ressuscités ; je me suis habitué au bruit, à l'enthousiasme des foules. J'ai pu distinguer l'illusion qui console, la foi qui ranime, et toutes ces modifications passagères, effort suprême de la volonté.

J'ai vu des guérisons qui ne pouvaient recevoir aucune interprétation scientifique, et ce que j'ai vu, des centaines de médecins l'ont vu comme moi.

C'est moins une œuvre personnelle qu'un travail de critique et de compilation que je vais écrire. Je prends les faits tels que les exposent les hommes les mieux placés pour les bien connaître. Je les groupe, je les rapproche de faits analogues, et je cherche s'ils peuvent recevoir, par quelque côté, une explication naturelle. Les différences profondes qui séparent ces résultats de ceux que nous observons sont d'une évidence telle qu'ils doivent frapper tous les esprits.

Les miracles de nos hôpitaux, qui marquent le dernier degré de la puissance de la nature ou de l'art, ne sont qu'un jeu à côté de cette force mystérieuse qui se révèle à Lourdes. Là où finit l'action de l'homme, commence à peine l'action surnaturelle. Le médecin, qui assiste pour la première fois au bouleversement de toute loi, s'arrête étonné, interdit, et cherche vainement des points de repère.

Mais, nous dira-t-on, si les faits ont cette réalité, cette évidence, comment soulèvent-ils de pareils doutes et de telles protestations ?

A moins que le malade ne soit un de vos clients, de vos proches ou de vos amis, il est bien difficile de vous faire en quelques instants une opinion sur la nature et l'importance des modifications qui s'opèrent sous vos yeux. Il faut une enquête approfondie, il faut que le temps consacre ces résultats. J'ai attendu quatorze ans avant de publier l'observation d'une de mes malades.

Cette sagesse, cette lenteur, ces enquêtes longuement conduites, ne sont pas du goût de la foule. De là souvent des notes discordantes sur une même question.

Dans notre société positive et sceptique, il se fait un étrange retour vers le mystérieux. Le XIXe siècle finit au milieu de manifestations et d'idées qu'il reléguait naguère dans le domaine des impostures. Que penseront nos successeurs de la suggestion à distance, des phénomènes de transfert, de la puissance de l'aimant ?

Les guérisons de Lourdes élèvent notre pensée plus haut, mais ne soulèvent pas de plus difficiles problèmes. Une plaie qui se ferme, une tumeur qui s'efface, sont en effet plus faciles à constater qu'une suggestion à échéance fixe ou un changement de personnalité. Sans doute, pour interpréter ces guérisons, il faut sortir des conditions qui régissent la matière. Mais la conception de l'univers et les harmonies du monde soulèvent aussi d'insolubles questions. Dans la notion de l'infini, il y a plus de surnaturel que dans tous les miracles connus.

C'est cette pensée que Pasteur développait dans un magnifique langage, dans son discours de réception à l'Académie française :

« Au delà de cette voûte étoilée, qu'y a-t-il ? De nouveaux cieux étoilés, soit : et au delà ?

« L'esprit humain, poussé par une force invincible, ne cessera jamais de se demander : qu'y a-t-il au delà ?

« Veut-il s'arrêter soit dans le temps, soit dans l'espace ? Comme le point où il s'arrête n'est qu'une grandeur finie, à peine commence-t-il à l'envisager, que revient l'implacable question.

« Il ne sert rien de répondre : Au delà sont des espaces, des temps et des grandeurs sans limites. Nul ne comprend ces paroles.

« Celui qui proclame l'existence de l'infini, et personne ne peut y échapper, accumule dans cette affirmation, *plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions :* la notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible.

« La notion de l'infini dans le monde, j'en vois partout l'inévitable expression. Par elle, le surnaturel est au fond de tous les cœurs. L'idée de Dieu est une forme de l'idée de l'infini. »

Que pouvons-nous ajouter à ces paroles du plus grand maître de la science moderne ? Elles sont la réfutation aussi éloquente qu'autorisée de toutes les doctrines matérialistes dont nous subissons depuis trop longtemps la loi.

* * *

J'ai hésité longtemps avant de publier mes premières observations. Un médecin ne peut s'engager sans crainte sur un terrain où tout est pour lui surprise, inconnu. Le vénérable P. Sempé, le supérieur général des Pères de Lourdes, comprit mes incertitudes ; il me tendit la main :

« Je fais appel, me dit-il, au concours de tous les hommes spéciaux. Je voudrais qu'il y eût ici, auprès de nous, une clinique toujours ouverte pour étudier les guérisons qui se produisent. C'est le vœu que formulait Louis Veuillot pendant la dernière visite qu'il nous fit. C'est le but que je poursuis. J'ai eu le bonheur de le voir en grande partie réalisé. Nous avons auprès de nous un médecin, savant interprète, qui est en permanence auprès de la Grotte : il recueille les observations que lui envoient ses confrères.

« La moisson est abondante, venez avec nous, étudiez, observez en toute liberté ; vous nous ferez part de vos impressions. »

Je serrai la main qui se tendait vers moi ; et, pendant plusieurs années, j'ai pu suivre, interroger les nombreux malades qui venaient faire constater leur guérison.

Avec le Dr de Saint-Maclou, j'ai pu m'initier à des études qui demandent des connaissances spéciales, une prudence excessive. Les Pères de Lourdes ont facilité mes recherches, m'ont ouvert leurs archives, m'ont communiqué tous les dossiers. J'ai lu tout ce qui a été publié : j'ai analysé deux ou trois cents certificats. C'est le résumé de ces études que je vais exposer dans le cours de cet ouvrage.

DELHOMME et BRIGUET, Editeurs, 83, rue de Rennes, PARIS. — 3, avenue de l'Archevêché LYON

Saint-Etienne. — Imprimerie Ch. BOY, rue de la Loire, 13. Le Gérant : P. PEYRE.

ŒUVRES DU CARDINAL MERMILLOD

Ancien évêque de Lauzanne et Genève

Recueillies et mises en ordre par le R. P. dom Alexandre GROSPELLIER

Chanoine régulier, ancien Secrétaire de Son Eminence

I. Eloges et Oraisons funèbres. 1 beau vol. in-8. Prix net : 5 fr. — Franco........................ 6 fr.

II. Œuvres pastorales de Genève (1864-1873). 1 beau vol. in-8. Prix net : 5 fr. — Franco.............. 6 fr.

III. Œuvres pastorales de l'exil (1873-1883), 1 beau vol. in-8. Prix net : 5 fr. — Franco.................. 6 fr.

Commencée, il y a deux ans, par Dom Alexandre Grospellier, chanoine régulier, ancien secrétaire du cardinal Mermillod, la publication des œuvres de l'illustre confesseur de la foi se poursuit ; trois volumes ont déjà paru, que les autres doivent suivre de près. Nous sommes en retard avec cette publication, si intéressante à tant de titres, et nous en exprimons nos regrets. On est si facilement débordé dans la vie du journalisme, où la besogne du jour fait trop souvent oublier celle de la veille, parfois plus importante.

Dans le premier volume, Dom Alexandre Grospellier a réuni les éloges et oraisons funèbres prononcés par l'éloquent orateur ; le volume s'ouvre par une introduction dans laquelle Dom Grospellier nous donne une notice émue sur le prélat dont il a été le serétaire. Dans ces discours, dont plusieurs sont inédits, une large part est faite à la France, qu'aimait tant Mgr Mermillod ; elle se trouve là présentée par Mgr Daveluy et M. Just de Bretenières, les héroïques martyrs de Corée ; par l'abbé M. Deguerry, martyr de la Commune ; par les cardinaux Billiet, Regnier, Caverot ; par les archevêques et évêques La Tour d'Auvergne, de Bourges, la Bouillerie, de Perga, Rendu, d'Annecy, Gignoux, de Beauvais, Nogret, de Saint-Claude, etc., par Mgr de Ségur. Pour la Suisse, nous avons Mgr Marilley et Mgr Lachat, ainsi que le vaillant curé de Genève, l'abbé Dunoyer. On comprend quel parti Mgr Mermillod a su tirer de semblables sujets. Il nous retrace là, avec sa grande parole, des pages superbes de l'école ecclesiastique au XIX[e] siècle, heureux d'apporter ainsi de nouvelles preuves de la vitalité de l'Eglise.

Dans le deuxième volume, nous avons les *Œuvres pastorales de Genève* qui vont de 1864 à 1873, embrassant les neuf années pendant lesquelles il lui a été donné d'administrer en paix son cher canton de Genève. Outre les lettres pastorales qui traitent de l'Eglise, de son indépendance, de sa liberté, de ses rapports avec le siècle, et qui avaient été si justement remarquées, lors de leur apparition, on y trouve de nombreux et importants documents sur ses œuvres dans la Rome protestante, sur son rôle avant et pendant le concile, sur sa charité pour les prisonniers français et pour les soldats de l'armée de l'Est, réfugiés en Suisse. Mais ce qu'il y a peut-être de plus curieux, ce sont les lettres et les pièces qui nous font assister dans le détail à l'histoire de la nouvelle Eglise de Genève. Les dispositions d'abord conciliantes du gouvernement de ce canton changent en même temps que le personnel, surtout à partir des revers de la France. On voit dès lors se succéder tous les incidents du kulturkampf genevois : mesures contre les écoles catholiques et contre les communautés religieuses, suppressions de traitement, révocations de curés, destitutions, enfin bannissement du prélat. La correspondance de Mgr Mermillod avec le conseil d'Etat de Genève, dans laquelle est retracée l'action de l'évêque, du confesseur de la foi, est reproduite ici complètement pour la première fois ; elle était presque inédite.

Le troisième volume, récemment publié, nous donne les *Œuvres pastorales de l'exil* qui embrassent une période de dix années, 1873 à 1883 ; c'est la persécution. Le confesseur de la foi, réfugié dans cette France hospitalière pour laquelle il a toujours témoigné tant d'affection, assistait impuissant aux actes de violence, contre lesquels il ne pouvait que protester ; il n'a cessé de le faire avec une fermeté qui ne s'est pas un seul instant démentie.

Nous ne saurions mieux faire connaître ce troisième volume et en faire ressortir l'importance qu'en citant la lettre adressée à Dom Grospellier par Mgr Bécel, évêque de Vannes :

« Mon Révérend Père,

« Le second volume des *Œuvres pastorales du cardinal Mermillod* ne contribuera pas peu à faire bénir la memoire de l'éminent évêque. C'est une sorte d'autobiographie du noble exilé. Le lecteur le suivra, pour ainsi dire, pas à pas, avec une sympathique admiration, durant ces dix années de souffrances morales. Il le verra déployer activement son zèle apostolique, mendier çà et là, surtout en France, les ressources qui lui étaient nécessaires pour soutenir le clergé et les fidèles de sa chère Eglise de Genève. Tous ses écrits, lettres pastorales, discours de circonstance, lettres diverses à de hauts personnages, aux prêtres et aux catholiques, de sa ville épiscopale, à des journalistes et autres écrivains, respirent le dévouement à l'Eglise, l'amour des âmes, une fermeté et une mansuétude vraiment apostoliques. Sa sollicitude paternelle est empreinte du plus religieux patriotisme. Les richesses de son esprit et les tendresses de son cœur se manifestent tour à tour dans ces pages émouvantes. Avec un courage qui rappelle la fière attitude des anciens confesseurs de la foi, il tient tête à ses persécuteurs, leur démontre l'injustice et la perfidie de leurs agissements.

« En même temps, les maux dont il souffre ne l'empêchent point de prêter une oreille attentive à ce qui se passe au centre de l'unité catholique, où les ennemis de Dieu continuent aussi leur œuvre d'iniquité. Après avoir pleuré la mort de Pie IX, l'illustre proscrit salue avec amour et confiance l'exaltation de Léon XIII, et encourage et félicite tous les défenseurs des saintes causes dont il était l'éloquent et infatigable champion. En un mot, du fond de son exil, il suit d'un regard perspicace les événements contemporains. Ses relations avec les grands et les petits le mettaient en mesure de juger comme il convenait des personnes et des choses. En prêtant le concours de sa parole si persuasive à toutes les œuvres qui lui étaient recommandées, il sauvegardait et faisait prospérer les siennes.

« Vous aussi, mon Révérend Père, vous faites œuvre de piété filiale et de charité fraternelle, quand vous recueillez avec soin et mettez en ordre les œuvres du bien-aimé Pontife dans l'intimité duquel vous avez vécu et qui vous honorait d'une confiance que vous justifiez même après sa mort. »

Nous devons ajouter que ce volume contient des pièces inédites importantes et que le savant et dévoué éditeur a ajouté, en divers endroits, des notes substantielles qui éclairent le lecteur sur les faits auxquels le prélat fait allusion, faits que beaucoup pourraient bien avoir oubliés.

Nous attendons, non sans impatience, la suite de cette belle publication que Dom Grospellier saura mener à bonne fin et qui sera un véritable monument élevé à la mémoire de l'illustre cardinal.

(Univers.)

PUBLICATION TERMINÉE

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Par le Cardinal HERGENRŒTHER. — *Traduite de l'allemand par l'abbé BÉLET*

8 forts volumes in-8. — Prix : **60** fr. — Net : **40** fr.

L'histoire du cardinal Hergenrœther occupera dans notre littérature historique en France, une place jusqu'ici laissée vide. Nous avons depuis Fleury des histoires de l'Église très étendues. A l'autre pôle, nous avons des manuels très abrégés où bien des questions sont passées sous silence. Nous n'avions pas d'ouvrage qui tînt le milieu entre les deux. L'histoire du savant cardinal allemand, sans avoir les proportions monumentales des grandes histoires, est pourtant beaucoup plus qu'un simple résumé. Toutes les questions importantes et même les questions secondaires y sont abordées et traitées avec les développements suffisants. Ce qui fait le prix de cette histoire, c'est l'abondance des renseignements de toute nature qu'elle renferme. L'auteur était un savant de grand mérite qui s'était, durant de longues années, consacré à l'histoire ecclésiastique. Il a fait sur les points importants de cette histoire, notamment sur l'Église byzantine et sur Photius, des ouvrages qui resteront. Quand il aborda son *Histoire de l'Eglise*, il voulut faire bénéficier tous ses lecteurs du fruit de ses longs travaux ; il a mis dans son ouvrage les notes recueillies au cours de sa laborieuse carrière. Aussi trouve-t-on dans son livre, sur presque tous les sujets, les renseignements les plus détaillés.

La méthode adoptée est des plus simples, et en même temps, des plus commodes. La question est exposée en quelques paragraphes précis : chaque paragraphe est suivi de notes bibliographiques qui permettent d'approfondir l'étude de cette question. Aussi, sons un format beaucoup moins volumineux que ceux de Rohrbacher ou de l'abbé Darras, le cardinal Hergenrœther possède une richesse d'informations au moins égale et souvent supérieure à celle des historiens qui l'ont précédé. Son livre a donc un prix singulier comme livre d'enseignement et de recherche ; il rendra en particulier les plus grands services aux professeurs qui sauront en faire usage.

(Bulletin catholique — DOM P. CABROL.)

DELHOMME et BRIGUET, Editeurs, 83, rue de Rennes, PARIS. — 3, avenue de l'Archevêché LYON

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

LE DIABLE ET LA REVOLUTION

PAR

LÉO TAXIL

Un volume in-octavo, de 420 pages (en cours d'impression)

I. Le Diable Philosophe. — II. Le Diable Janséniste. — III. Les Prophétesses du Diable. IV. Le Diable Constituant. — V. Le Diable Terroriste. — VI. Le Culte de Satan.

Voici le Sommaire de ***LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE***, nº 13 (nouvelle série) :

La Franc-Maçonnerie toute-puissante en France et en Italie, lettre pastorale de S. E. le Cardinal Langénieux. — Procès engagés par les francs-maçons. — *L'illégalité de la Franc-Maçonnerie.* — Table alphabétique des députés francs-maçons. — Une circulaire maçonnique. — Le mouvement anti-maçonnique en Italie, Fidelis. — Une abjuration de francs-maçons. — Un ancien rituel de la Maçonnerie d'Adoption. — Varia : Subvention à l'Orphelinat maçonnique. — *Revue des Revues Maçonniques*, Le Chercheur. — A travers les livres, Gabriel Soulacroix. (Bureaux : 8, rue François Ier, Paris.)

Saint-Etienne. — Imprimerie Ch. BOY, rue de la Loire, 13. Le Gérant : P. Peyre.

ai 1895 Prix : 60 Centimes N° 17

EVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXE SIÈCLE

336

Cette REVUE MENSUELLE *est spécialement un organe de combat contre la Haute-Maçonnerie et le Satanisme contemporain. Elle est aussi consacrée à l'examen, selon la Science Catholique, des faits surnaturels du prétendu Spiritisme et autres manifestations diaboliques constatées.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

PARIS

DELHOMME ET BRIGUET, ÉDITEURS

83, Rue de Rennes, 83

ABONNEMENTS :

FRANCE, SIX Francs pour un an. — ÉTRANGER, HUIT Francs

Tous les abonnements partent de janvier et se font pour un an

Juin 1895 **Prix : 60 Centimes** **N° 18**

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

336

LE DIABLE AU XIXE SIÈCLE

Cette REVUE MENSUELLE *est spécialement un organe de combat contre la Haute-Maçonnerie et le Satanisme contemporain. Elle est aussi consacrée à l'examen, selon la Science Catholique, des faits surnaturels du prétendu Spiritisme et autres manifestations diaboliques constatées.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

PARIS

DELHOMME ET BRIGUET, ÉDITEURS

83, Rue de Rennes, 83

ABONNEMENTS :

FRANCE, SIX Francs pour un an. — ÉTRANGER, HUIT Francs

Tous les abonnements partent de janvier et se font pour un an

DELHOMME et BRIGUET, Editeurs, 83, rue de Rennes, PARIS. — 3, Avenue de l'Archevêché, LYON

BIBLIOGRAPHIE :

LE SPIRITISME DÉVOILÉ

OU

Les Faits Spirites constatés et commentés

PAR

A. JEANNIARD DU DOT

Un Volume in-12. Prix : **3** fr. Franco . . . . **3** fr. **50**

TABLE DES MATIÈRES.

Juillet 1895 — Prix : 60 Centimes — N° 19

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXE SIÈCLE

Cette REVUE MENSUELLE *est spécialement un organe de combat contre la Haute-Maçonnerie et le Satanisme contemporain. Elle est aussi consacrée à l'examen, selon la Science Catholique, des faits surnaturels du prétendu Spiritisme et autres manifestations diaboliques constatées.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

PARIS

DELHOMME ET BRIGUET, ÉDITEURS

83, Rue de Rennes, 83

Août 1895 Prix : 60 Centimes N° 20

EVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

(FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXe SIÈCLE

Cette REVUE MENSUELLE *est spécialement un organe de combat contre la Haute-Maçonnerie et le Satanisme contemporain. Elle est aussi consacrée à l'examen, selon la Science Catholique, des faits surnaturels du prétendu Spiritisme et autres manifestations diaboliques constatées.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

PARIS

DELHOMME ET BRIGUET, ÉDITEURS

83, Rue de Rennes, 83

ABONNEMENTS :

FRANCE, SIX Francs pour un an. — ÉTRANGER, HUIT Francs

Tous les abonnements partent de janvier et se font pour un an

Septembre 1895 Prix : 60 Centimes N° 21

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

458

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXe SIÈCLE

Cette REVUE MENSUELLE *est spécialement un organe de combat contre la Haute-Maçonnerie et le Satanisme contemporain. Elle est aussi consacrée à l'examen, selon la Science Catholique, des faits surnaturels du prétendu Spiritisme et autres manifestations diaboliques constatées.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

PARIS
DELHOMME ET BRIGUET, ÉDITEURS
83, Rue de Rennes, 83

ABONNEMENTS :
FRANCE, SIX Francs pour un an. — ÉTRANGER, HUIT Francs
Tous les abonnements partent de janvier et se font pour un an

Octobre 1895 — Prix : 60 Centimes — 486 — N° 22

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXe SIÈCLE

Cette REVUE MENSUELLE *est spécialement un organe de combat contre la Haute-Maçonnerie et le Satanisme contemporain. Elle est aussi consacrée à l'examen, selon la Science Catholique, des faits surnaturels du prétendu Spiritisme et autres manifestations diaboliques constatées.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

PARIS

DELHOMME ET BRIGUET, ÉDITEURS

83, Rue de Rennes, 83

ABONNEMENTS :

FRANCE, SIX Francs pour un an. — ÉTRANGER, HUIT Francs

Tous les abonnements partent de janvier et se font pour un an

BIBLIOGRAPHIE :

L'AVENIR DE L'HYPNOSE

Reflexion Philosophiques, Théologiques, Physiologiques sur la Nature et les Effets du Sommeil provoqué

Par **M. l'Abbé GOMBAULT**, docteur en théologie

1 volume in-12, avec vignettes. Prix.. 3 fr. 50

M. l'abbé Gombault, dans un livre plein d'érudition, de science, de prudence et de doctrine sur l'*Avenir de l'Hypnose*, montre, avec une grande opportunité pratique, comment le satanisme, dissimulé par le spiritisme, déjà moins effrayant et plus familier, s'offre à nous sous des formes insinuantes et presque légitimes, sous des apparences persuasives de science et d'expérimentation. L'ouvrage de M. l'abbé Gombault est antérieur à celui de M. Jules Bois et à *Lucifer Démasqué*. Il ne s'en réclame point. Et c'est nous qui constatons comment sa thèse établit une chaîne ininterrompue entre les expériences de l'hypnose, en faveur dans la science officielle présente, et les expériences des spirites.

Or, dès qu'il faut recourir à des voies préternaturelles, et dès qu'on y consent, il n'y a plus que des différences de fait dans les résultats obtenus : la cause est identique. L'agent mystérieux qui agit est toujours semblable, qu'il s'agisse des tables qui tournent devant quelques amateurs ou des manifestations les plus intenses de Satan dans les œuvres les plus secrètes de l'occultisme. Les différents esprits qui se manifestent portent des noms différents, mais, d'une façon générale, c'est *le démon*, dont l'œuvre est constamment reconnaissable aux mêmes caractères.

Ces caractères de toute œuvre démoniale, M. l'abbé Gombault les recherche dans l'hypnose telle qu'elle est pratiquée par nos illustrations académiques, par les disciples de Charcot, ou par l'école de Nancy. Et s'il les y découvre, et s'il en fait la preuve, il aura, il faut en convenir, atteint un résultat d'une singulière valeur. Et nous aurons vu le démon de plus près que nous ne nous y attendions.

Tout le monde entend parler d'hypnotisme. Qu'est-ce que cette nouveauté ? Ceux qui en font pratique n'en conviennent pas toujours, mais, qu'on l'avoue ou non, l'hypnotisme n'est autre chose que l'ancien magnétisme de Mesmer.

Au moyen d'artifices dont l'aspect peut varier, mais dont l'effet est d'émouvoir l'imagination et la sensibilité de personnes qui s'y prêtent, ou de personnes mystérieusement prédisposées, on arrive à faire du corps un instrument inconscient, obéissant à des impulsions étrangères. La volonté et la responsabilité du *sujet* hypnotisé sommeillent, pendant qu'il se livre à des actes qui lui ont été suggérés. Parfois ses sens subissent des illusions, ou bien leur portée s'étend, ou leur usage se déplace. Le sujet voit à travers un bandeau. Il lit une lettre qui n'est pas sous ses yeux, mais appliquée sur sa poitrine. Il ressent l'action de médicaments qui n'existent pas, mais qu'il suppose être contenus dans un flacon vide qu'on lui fait toucher, etc., etc. Ces faits ont été expliqués par l'hystérie, par l'état nerveux, par des maladies quelconques auxquelles l'hypnotisme apportait un légitime remède. C'est, *grosso modo*, la doctrine de Charcot.

Mais d'autres praticiens ont prouvé que les mêmes résultats étaient obtenus sur des personnes en bonne santé, et que même l'état de santé favorisait les phénomènes. Les gens sains de corps et d'esprit subissent parfaitement l'hypnose et la suggestion. C'est la théorie de l'école de Nancy. Des deux côtés, des expériences existent. L'état de maladie ou l'état de santé semblent des conditions indifférentes pour le résultat. Il n'est pas nécessaire non plus que l'expérience soit faite par un médecin. Une foule d'amateurs s'occupent d'hypnotisme et y réussissent comme feu Charcot lui-même. Plus d'une fois, d'ailleurs, Charcot a été, comme on dit, *collé* dans ses expériences par des gens étrangers à la science médicale.

Donc, l'hypnose n'est pas une affaire de médecine et ne trouve dans la médecine aucune justification.

. . . .

Les phénomènes de magnétisme, hypnotisme, suggestion, etc... sont aussi réels, aussi incontestables que tous autres faits d'expérience. Ils ne se plient à aucune loi scientifique. Ils ne sont pas sous la main du savant, comme les faits d'expérience dus à des causes naturelles.

Ils se présentent au contraire avec l'irrégularité, l'incertitude et les caractères des faits attribués « aux causes préternaturelles dont l'évocation est défendue par la morale chrétienne ». Ce sont les termes de M. l'abbé Gombault (p. 42).

L'analyse morale de ces phénomènes donne un résultat identique à ceux du spiritisme et de la magie.

Enfin, l'étude et la recherche suivies de l'hypnotisme conduisent insensiblement, par une pente logique et par des similitudes inévitables, à découvrir une même source et une même cause, un même agent surnaturel, au spiritisme et à l'hypnotisme : en un mot, c'est le démon sous deux masques différents.

M. l'abbé Gombault fait cette démonstration minutieusement. Il cite les auteurs. Il entre dans les distinctions, dans les détails, dans les expériences. Son livre est le résumé de beaucoup de livres et de beaucoup d'études sévères. Comme tous ceux qui savent les difficultés de leur sujet, il en parle avec poids, c'est-à-dire avec modération. La discussion n'est jamais une polémique injurieuse — indice presque infaillible d'un esprit qui n'a vu qu'une idée, généralement une idée fausse, changée en idée fixe. M. l'abbé Gombault a visité, avec la même patiente investigation, toutes les parties du domaine qu'il entreprenait d'explorer. Il a fait ce voyage en chrétien, en prêtre, en docteur, en écrivain bien armé, car sa plume est d'un esprit sûr de lui. Et, se sentant cette supériorité et ces lumières, son mérite est de n'avoir cédé ni à un jugement prématuré, ni à un mouvement de présomption. Il discute des savants comme Charcot, Richet, Bernheim, Beaunis. Sa foi de chrétien, ses certitudes de théologien et de philosophe lui font prévoir qu'il a raison contre l'affirmation trop exclusive de la science. D'autres le prendraient de haut. Lui point. Ce n'est pas le demi-savant qui, sans être infaillible lui-même (et il s'en faut de tant !) s'arme témérairement de l'infaillibilité du dogme pour confondre les savants, au risque de se heurter à des gens qui savent leur affaire mieux que lui la sienne. M. l'abbé Gombault est tout autre. Il est le savant réel, qui aborde une question sans ignorer qu'elle est sérieuse, qui la discute avec méthode et la résout avec solidité.

La thèse qu'il a posée était hautement légitime et hautement hardie. Il la dresse à l'encontre de thèses opposées, appuyées sur des travaux considérables exécutés par des hommes de valeur et de bonne foi. Nous le louons de la soutenir, d'abord parce qu'elle est vraie, et ensuite parce qu'il la soutient avec la force, l'autorité et la dignité qui lui convenaient.

(*La Vérité* — G. Bois.)

Novembre 1895 Prix : 60 Centimes N° 23

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXE SIÈCLE

Cette REVUE MENSUELLE *est spécialement un organe de combat contre la Haute-Maçonnerie et le Satanisme contemporain. Elle est aussi consacrée à l'examen, selon la Science Catholique, des faits surnaturels du prétendu Spiritisme et autres manifestations diaboliques constatées.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

PARIS

DELHOMME ET BRIGUET, ÉDITEURS

83, Rue de Rennes, 83

DELHOMME et BRIGUET, Editeurs, 83, rue de Rennes, PARIS. — 3, Avenue de l'Archevêché, LYON

VIENT DE PARAITRE :

MARIE ET L'AME CHRÉTIENNE

Par le P. **BADET**, prêtre de l'Oratoire.

Un beau volume in-12. Prix.. 3 fr.

TABLE DES MATIÈRES. — I. Virgo præclara. — II. Virgo sanctissima. — III. Lignum vitæ. — IV. Benedicta in mulieribus. — V. Tu lætitia Israël. — VI. Maria. — VII. Mater. — VIII. Mater alma. — IX. Pia Mater. — X. Mater dolorosa. — XI. Mater amata. — XII. Tota pulchra es. — XIII. Immaculata. — XIV. Hodie nata est Virgo. — XV. Angelus nuntiavit Mariæ. — XVI. Dies purificationis Mariæ. — XVII. Panagia. — XVIII. Regina. — XIX. Rosarium. — XX. Exules. — XXI. Jérusalem. — XXII. Quum redirent. — XXIII. Fulcite floribus.

Ce nouvel ouvrage du P. Badet offre une série d'attrayantes lectures sur un sujet toujours ancien et toujour nouveau : MARIE ET L'ÂME CHRÉTIENNE. D'un côté, le dogme immuable, de l'autre, la vie avec ses mille péripéties ! On devine quel parti l'auteur a pu tirer d'une telle donnée. Dans ces pages remplies de doctrine, de fraîcheur et de grâce, où abondent les aperçus ingénieux, les comparaisons neuves, les tableaux charmants, l'observation exacte et profonde, les jeunes surtout trouveront pour leur âme un aliment approprié à leurs besoins de lumière, de noblesse et d'enthousiasme. Les prêtres pourront y recueillir de précieux matériaux pour leurs prédications aux enfants de Marie ou leurs sermons sur les mystères de la Sainte Vierge. A chaque ligne de ce livre, le lecteur chrétien se reconnait et revit les heures de son passé surnaturel, heures de foi et d'innocence naïve, heures d'enthousiasme et d'élan vers le bien, vers le beau ; heures aussi de tentations et de luttes, heures de repentir et de relèvement après la défaillance et la chute. A chaque ligne, il saisit la bienfaisante action exercée sur ce drame de sa vie intime par la virginale créature qu'il a commencé à aimer et à prier sur les genoux maternels. Il sent mieux ce qu'il lui doit de lumières, de grâces et de consolations. Il sort de cette lecture fortifié dans ses chères croyances et heureux de la confiance qu'il a placée en celle qu'on n'invoque jamais en vain.

Comme on le voit, le P. Badet n'a pas voulu refaire ce que tant d'autres ont fait avant lui. Il s'est inspiré des inquiétudes et des souffrances des âmes de ce temps. Son œuvre mérite d'être remarquée et semble digne d'être accueillie du public avec la même faveur que son précédent volume : JÉSUS ET LES FEMMES DANS L'EVANGILE.

JEAN DANGEVILLE,
Docteur en théologie.

PROMESSES DE LA VIERGE MARIE

Aux Enfants de son Rosaire

Par le Docteur **P.-H. PROSPER**, ancien professeur de Théologie.

Brochure grand in-18. Prix. . . . . 0 fr. 50

Il nous semble utile d'appeler l'attention des fidèles sur les promesses si consolantes de la Vierge Marie aux enfants de son Rosaire. L'approbation que leur a donnée le Maître du Sacré Palais est un garant de leur authenticité. Elles ont été révélées soit à saint Dominique, l'instituteur, soit au bienheureux Alain de la Roche, le restaurateur du Rosaire, et nous les trouvons consignées dans les œuvres de ce dernier. Ces promesses sont bien propres à déterminer les chrétiens, qui, jusqu'à présent, l'ont négligée, à embrasser cette salutaire dévotion, et à engager ceux qui déjà la pratiquent à y persévérer fidèlement. Afin d'éviter les redites et d'éclairer notre marche, nous les rangerons, dans un ordre méthodique, sous douze chefs principaux. Le Rosaire nous apparaîtra ainsi comme « *l'arbre de vie, planté sur le bord du fleuve de* « *la cité de Dieu, donnant chaque mois son fruit, et dont les feuilles* « *ont la vertu de guérir les nations.* » (Apocal., XXII, 2).

Voici les douze titres sous lesquels nous avons renfermé toutes les promesses de la Reine du Très Saint Rosaire :

I. Le Rosaire et la prédestination.
II. Le Rosaire et l'efficacité de la prière en général.
III. Le Rosaire et la délivrance des maux temporels.
IV. Le Rosaire et la délivrance des maux spirituels.
V. Le Rosaire et l'assistance dans les besoins temporels.
VI. Le Rosaire et l'assistance dans les besoins spirituels
VII. Le Rosaire et la préservation des maux temporels.
VIII. Le Rosaire et la préservation des maux spirituels.
IX. Le Rosaire et la concession des grâces.
X. Le Rosaire et la persévérance finale.
XI. Le Rosaire et le Purgatoire.
XII. Le Rosaire et la gloire du Ciel.

S. E. LE CARDINAL EDWARD MANNING

MORCEAUX CHOISIS, POLITIQUES, PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUX

Par WILLIAM-SAMUEL LILLY

Traduits de l'anglais, et précédés d'une notice biographique

Par **A. BOUYSSY**, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire d'Agen, licencié ès lettres vivantes.

Un beau volume in-8°. Prix. . . . . 3 fr.

écembre 1895 Prix : 60 Centimes N° 24

EVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXE SIÈCLE

Cette REVUE MENSUELLE *est spécialement un organe de combat contre la Haute-Maçonnerie et le Satanisme contemporain. Elle est aussi consacrée à l'examen, selon la Science Catholique, des faits surnaturels du prétendu Spiritisme et autres manifestations diaboliques constatées.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

PARIS

DELHOMME ET BRIGUET, ÉDITEURS

83, Rue de Rennes, 83

ABONNEMENTS :

FRANCE, SIX Francs pour un an. — ÉTRANGER, HUIT Francs

Tous les abonnements partent de janvier et se font pour un an

DELHOMME et BRIGUET, Editeurs, 83, rue de Rennes, PARIS. — 3, avenue de l'Archevêché, LYON

APOLOGIE DU CHRISTIANISME

AU POINT DE VUE DES MŒURS ET DE LA CIVILISATION

Par le **R. P. Albert Maria WEISS**, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs

Traduite de l'allemand sur la deuxième édition

Par l'abbé Lazare COLLIN, et M. MIGY et revue par l'auteur.

Première partie : **L'Homme complet**, 2 vol. in-8 (*en vente*), Prix. . . . . **12 fr.**
Deuxième partie : **Humanité et Humanisme**, 2 vol. in-8 (*en vente*), Prix. . . . . **12 fr.**
Troisième partie : **Nature et Surnature**, 4 vol. in-8 (*paraîtra en 1896*).
Quatrième partie : **La question sociale et l'Ordre Social** ou *Institutions de Sociologie*, 2 vol. in-8 (*en vente*),
Prix. . . . . **12 fr.**
Cinquième partie : **La Perfection**, 2 vol. in-8 (*paraîtra en 1897*).

« Nous considérons comme un devoir d'attirer sur cet ouvrage l'attention de nos lecteurs. C'est réellement une œuvre *grandiose*. Jamais, chez aucun auteur contemporain, nous n'avons trouvé une érudition si profonde, une telle richesse d'idées, une critique si approfondie, et des connaissances si vastes. »

(*Monatsschrift für Christliche Social réform*. Vienne, 1892.)

« ...Je n'exagère pas en affirmant que l'œuvre du savant dominicain, est, dans son genre, *une œuvre de premier mérite*. A la différence d'autres *Apologies* d'une tendance plus spéculative, elle ne sera pas seulement utile pour l'enseignement théologique : les prédicateurs trouveront dans bien des pays, à la condition de les méditer sérieusement, la matière de substantielles instructions à la portée de tous les esprits cultivés ; ceux que les *questions sociales, ouvrières, économiques, attiren , pourront puiser à pleines mains dans la IVe partie.* »

(M. le chanoine FORGET, professeur à l'Université de Louvain. *Science catholique*.)

« Quand un ouvrage aussi considérable et aussi sérieux qu'est l'*Apologie* du R. P. Weiss, atteint déjà sa troisième édition, c'est pour lui une recommandation meilleure que tous les *comptes rendus* les plus favorables. Aussi ne prendrons-nous pas la peine de recommander cette œuvre ; nous nous contenterons seulement de dire à ceux qui ne la connaissent pas encore : *Prenez et lisez*. Dans l'intention de guérir les nombreuses plaies intellectuelles et morales de notre époque, le R. P. Weiss s'était proposé une *Défense de la morale chrétienne*, établie sur de vastes bases scientifiques. L'entreprise était audacieuse ; mais le succès l'a justifiée. L'auteur a atteint son but de la manière la plus parfaite. Il nous a donné une exposition *magistrale* de la *Morale chrétienne* et une description brillante de sa beauté et de sa rationabilité ».

Ehr. PESCH, S. J. *Stimmen aus Maria-Laach*, 15 sept. 1894.)

« *Des œuvres comme celle-ci sont des œuvres qui demeurent.* Ce ne sont pas des caractères tracés sur le sable, que les pas des premiers venus effacent. Quiconque voudra écrire sur ces questions, et agrandir le cercle de ses connaissances, ne peut ignorer cet ouvrage qui est recommandable non seulement par l'abondance et la richesse des matières que l'auteur a puisées dans les temps anciens et modernes, dans les littératures de tous les peuples, et dans les domaines les plus variés de la science, mais par l'ampleur de coup d'œil, la force intellectuelle et l'originalité avec lesquelles il les expose sous ce titre d'*Homme Complet* Cet ouvrage apprendra encore quelque chose au *théologien* le plus instruit. Le *prédicateur* en particulier y trouvera une abondance de pensées, de points de vue, de faits, de sentences qui seront pour lui un trésor dans lequel il pourra puiser à pleines mains pour l'instruction de ses auditeurs. Le Rationalisme, le Protestantisme, le Moyen âge, les temps modernes, l'idéal, la pédagogie, l'humanisme, l'humanité, la sainteté, le péché, la foi, la civilisation, l'humilité chrétienne, le caractère chrétien, le martyre, le stoïcisme, l'état, la vie de famille, etc., etc., — autant de questions de la plus haute importance, — y sont traitées de *main de maître*. »

(Mgr Dr HETTINGER, *in Literar Handweiser*.)

« Nous dépasserions le cadre de ces chroniques, si nous abordions l'examen de la méthode apologétique du R. P. Weiss et si nous insistions longuement sur l'*originale nouveauté* de son plan. Certaines de ses pages dans lesquelles il met en parallèle la morale chrétienne et les systèmes philosophiques de l'antiquité, seront l'objet exclusif de notre attention. Elles nous apparaissent, en effet, comme une *réponse péremptoire* à cette école historique qui conçoit et présente la morale chrétienne comme une résultante des philosophies antérieures, et qui fait honneur au Portique, au néoplatonisme, bref, au paganisme expirant, de ce qui revient au christianisme naissant.

« A ceux que séduiraient ces théories et qu'effaroucheraient les érudites argumentations dont elles se sont prévalues, nous recommandons certains chapitres du P. Weiss : *La prétendue félicité des anciens* (tome I, p. 337-362) ; — *L'histoire de la famille en dehors du christianisme* (tome I, p. 474-501) ; — *Les différentes conceptions historiques de la femme* (tome I, p. 502-524) ; — *Les devoirs sociaux* (tome II, p. 5-33) ; — *L'ordre de la juste mesure* (tome II, p. 126-156)....... Mais à peine les fines analyses du P. Weiss, soigneusement rendues par M. Collin, se prêtent-elles à des résumés ; et, comme on aurait scrupule à les reproduire en les mutilant, nous préférons les indiquer, sans insister davantage, à l'attention de nos lecteurs ».

(*Le Monde*, 9 février 1895.)

Par le *soin consciencieux* et intelligent qu'elle nous révèle, cette traduction ne justifiera pas les préventions presque universelles résumées dans l'adage connu : *Traduttore traditore*. Sa qualité dominante est, comme de raison, la clarté et la correction du style, ainsi que la reproduction exacte de la pensée originale. Quant à ce dernier point même, le regard inquisiteur d'un aristarque ne découvrira que les traces très rares et à peine perceptibles à l'œil nu, de quelques distractions rapides et passagères comme l'éclair.

Certes ce ne sont pas là de minces mérites, surtout quand on songe aux difficultés spéciales qu'a préparées à tous ses interprètes le R. P. Weiss, avec ses conceptions si neuves, si personnelles, avec son style si vivant, si varié et si pittoresque. Nous devons et nous adressons donc nos vifs remerciements au savant professeur de Dijon pour le labeur ardu et très utile auquel il consacre ses rares loisirs. (*Science catholique*, novembre 1894.)

Les Apologistes Laïques au XIXe Siècle

EXPOSÉ DU DOGME, DE LA MORALE ET DU CULTE CATHOLIQUES

Extrait des auteurs profanes du siècle

Par **M. l'Abbé E. DUPLESSY**, du clergé de Paris.

Un beau volume in-8, de 576 pages. — Prix.. 6 fr.

Dans l'un de ses derniers suppléments, le journal *La Croix* consacre à cet ouvrage les lignes suivantes :

« C'est un cours complet de religion, bien en ordre, admirablement distribué, avec un excellent dictionnaire final. Seulement, toutes les leçons de ce catéchisme, tous les arguments de cette apologie (et combien frappants) sont signés : *Victor Hugo*, *Musset*, *Scribe*, *Dumas*. Tous les indifférents, tous les impies, mélangés aux bons, viennent à chaque page, par un mot, une saillie, un trait, rendre hommage à la vérité religieuse. Ce sont eux, les sceptiques et les libres-penseurs, qui forment le fond du livre. Les orthodoxes n'y figurent que pour mémoire. Vers célèbres, réparties piquantes, boutades humoristiques, réflexions mélancoliques, anecdotes tirées des frères de Goncourt, tout dans cet ouvrage qui suppose une étonnante lecture, vient prendre sa place et préparer la conclusion chrétienne.

« C'est de l'érudition pure. La critique fait totalement défaut. L'auteur l'a voulu ainsi, par une horreur naturelle que lui aussi professe pour la phrase.

« Ne remarquez-vous pas, amis lecteurs, que, dans les œuvres et dans la littérature d'œuvres (et c'en est), de jour en jour nous devenons plus Américains, nous tirons au plus court, nous filons par l'express? Les raseurs inspirent à tous une crainte salutaire. Assistez seulement à un Congrès de *La Croix*, et vous verrez.

« Tout de même, mon ami D..., très capable et jamais ennuyeux, fera bien, dans sa prochaine édition, d'introduire une dissertation critique pour renseigner un peu le public sur ses parpaillots d'auteurs, dont quelques noms sentent de trop près le fagot. Prix du livre : 6 francs ! Il y a de la marge. Bien qu'il y ait 600 pages in-8°, beau papier, on peut l'augmenter un peu sans se ruiner.

« En tout cas, tel que, je défie qu'on s'en passe. » (LE PARISIEN).

DELHOMME et BRIGUET, Editeurs, 83, rue de Rennes, PARIS. — 3, avenue de l'Archevêché, LYON

POUR PARAITRE FIN NOVEMBRE :

ÉTUDES THÉOLOGIQUES

SUR LES

CONSTITUTIONS DU CONCILE DU VATICAN

D'après les Actes du Concile

Par **Jean-Michel-Alfred VACANT**, docteur en Théologie, chanoine honoraire et professeur au Grand Séminaire de Nancy.

LA CONSTITUTION DEI FILIUS

Deux volumes in-8°, formant plus de1.200 pages. Prix. . . . . **12 fr.**

La science théologique et la sûreté de doctrine de l'auteur sont bien connues. Contentons-nous donc d'indiquer la méthode qu'il a adoptée et les principaux sujets qu'il a abordés.

Il suit pas à pas le texte de la Constitution *Dei Filius,* s'arrête aux questions auxquelles elle touche et les résout d'après les actes mêmes du Concile et d'après les décisions du Saint-Siège qui les complète. Toutes les pièces sur lesquelles il s'appuye sont d'ailleurs reproduites en appendice. On possédera donc dans son ouvrage non seulement des études originales, mais encore un recueil complet de tous les documents qui offrent un intérêt doctrinal, dans les actes du Concile. On y trouvera en particulier les projets de la Constitution successivement remaniés et distribués aux pères, les amendements présentés sur ces projets, et les rapports faits sur ces amendements avant le vote de la grande assemblée. Ces rapports, qui ont été livrés pour la première fois au public en 1890, sont comme le commentaire authentique de toutes les déclarations du Concile.

Dans une série de 145 articles ou dissertations, M. le chanoine Vacant s'est appliqué à mettre en lumière les trésors renfermés dans cette mine précieuse. Il a montré les développements que le Concile du Vatican a donnés au dogme, sur chaque point. Il a déterminé, en même temps, ce qui est désormais de foi catholique, ce qui est simplement certain, et enfin ce qui reste opinion libre.

Cette détermination est d'autant plus importante, qu'il s'agit de questions très actuelles, et par conséquent très débattues. Le savant professeur étudie en effet les principales erreurs frappées ou atteintes par le Concile : l'athéisme, le matérialisme, le panthéisme, le rationalisme, l'hermésianisme. le gunthérianisme, le traditionalisme, l'ontologisme, l'agnosticisme, l'idéalisme, le phénoménisme, le transformisme appliqué à l'homme, l'évolutionisme appliqué à la formation de la religion chrétienne et des Livres saints, le mythisme appliqué aux évangiles ou aux premiers récits de la Genèse, et d'autres théories émises récemment au sujet de la Bible, en particulier par l'école de M Lenormand. Il expose aussi la véritable doctrine sur la plupart des matières qui ont excité l'attention du dix-neuvième siècle. Indiquons-en quelques-unes : connaissance que nous avons de Dieu par la lumière naturelle de la raison existence et attributs de Dieu ; l'acte créateur ; la providence ; la date des diverses créations ; le mode de production de l'âme humaine ; la nature de cette âme ; la manière dont elle donne la vie au corps ; les diverses théories soutenues pour expliquer comment elle est la forme du corps ; la révélation ; sa nécessité ; les traditions divines ; la sainte Écriture ; le canon des Livres saints ; la valeur de toutes leurs parties ; l'authenticité de la Vulgate ; la nature de l'inspiration ; l'inerrance des Écritures ; le caractère de leurs divers énoncés ; l'obligation de les interpréter suivant les enseignements de l'Église et des saints pères ; la foi, son caractère surnaturel, sa liberté ; les miracles et les prophéties, considérés comme motifs de crédibilités ; la foi catholique ; le magistère ordinaire et universel de l'Église ; le devoir de suivre la véritable religion ; la possibilité du salut pour les hérétiques et les païens de bonne foi ; l'impossibilité pour les catholiques, de perdre la foi sans pécher ; les mystères de la foi ; la notion et la science que nous en avons ; les droits de l'Église et les devoirs des fidèles dans les questions scientifiques, qui touchent à la foi ; les services réciproques que se rendent la foi et la raison ; l'immutabilité et le développement de la doctrine chrétienne ; l'objet, les facteurs, la marche générale et les étapes de ce développement ; la nature de la sanction que les derniers paragraphes de la constitution *Dei Filius* donnent aux décrets du Saint-Siège relatifs à ces diverses matières.

Ce sont, on le voit, à peu près toutes les questions, qui passionnent encore aujourd'hui le monde des théologiens ou des catholiques instruits, et qui se discutent habituellement dans les conférences ecclésiastiques.

L'auteur a tenu à faire paraître cette première partie de son ouvrage au vingt-cinquième anniversaire de la réunion du Concile du Vatican. Il publiera bientôt une seconde série d'études semblables sur la Constitution *Pastor æternus* qui a défini l'infaillibilité du Pape. Cette seconde partie, consacrée à l'autorité du Souverain Pontife, et par le fait même à la constitution de l'Église, n'offrira pas moins d'intérêt que la première.

DU MÊME AUTEUR

Etudes comparées sur la philosophie de saint Thomas d'Aquin et sur celle de Duns Scot, in-8° .... 2 fr. 50

Le Magistère ordinaire de l'Eglise et ses organes, in-12 de 128 pages .... 1 fr. 50

Histoire de la Conception du sacrifice de la Messe dans l'Eglise latine, Brochure in-8 .... 1 fr. 50

Renseignements inédits sur l'auteur du Problème Ecclésiastique, publié en 1698, contre M. de Noailles, archevêque de Paris. Brochure in-8° .... 1 fr. »